UNIVERSITÉ DU BURUNDI
GRENIER DU SAVOIR DU BURUNDI
Dépôt institutionnel officiel
https://repository.ub.edu.bi

Le vécu psychoaffectif des enfants élèves par une mère divorcée . Enquête menée en Mairie de Bujumbura auprès des enfants en période d'adolescence

Nininahazwe, Espérance; Sous la direction du : Professeur Charles NDITIJE

2009
UB, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation
https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/1265

Document téléchargé depuis le **Grenier du Savoir du Burundi** — https://repository.ub.edu.bi

UNIVERSITE DU BURUNDI

FACULTE DE PSYCHOLOGIE ET DES SCIENCES DE L'EDUCATION DEPARTEMENT DE PSYCHOLOGIE

« LE VECU PSYCHOAFFECTIF DES ENFANTS ELEVES PAR UNE MERE DIVORCEE ».

Enquête menée en Mairie de Bujumbura auprès des enfants en période d'adolescence.

Par

NININAHAZWE Espérance

Sous la direction du :

Professeur Charles NDITIJE

Mémoire présenté et défendu publiquement en vue de l'obtention du grade de licencié en psychologie.

Option: Psychologie clinique et sociale

Buiumbura. Août 2009

DEDICACE

A nos parents ;

A notre belle famille ;

A mon époux ;

A ma fille aînée ;

A ma tante ;

A nos frères et sœurs ;

A tous ceux qui sont fiers de ce pas franchi ;

Nous dédions ce mémoire.

Liste des abréviations

A.F.J. : Association des femmes juristes
CAFOB : Collectif des Associations et ONGs Féminines du Burundi
CPF : Code des Personnes et de la Famille
Ed. : Edition
E.S.F : Expansion Scientifique Française
FPSE : Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education
OMS : Organisation Mondiale la Santé
Op.cit : Opere citato (Ouvrage déjà cité)
P : Page
PP : de la page ….à la page
T : Tome

REMERCIEMENTS

Au terme de ce travail, nous éprouvons un agréable plaisir d'exprimer nos sentiments de reconnaissance à toute personne qui, d'une manière ou d'une autre, a contribué pour sa réalisation.

Nous pensons tout particulièrement au Professeur Charles NDITIJE, Professeur à la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education, qui malgré ses multiples obligations n'a ménagé aucun effort pour nous accompagner dans la rédaction de ce mémoire.

Ses sages conseils, sa rigueur scientifique de même que ses critiques bienveillantes nous ont été d'un concours inoubliable. Qu'il trouve ici, l'expression de notre profonde reconnaissance.

Que tous nos éducateurs, depuis ceux de l'école primaire jusqu'à l'Université, particulièrement ceux de la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education trouvent le présent travail comme l'aboutissement de leurs efforts collectifs.

Nous aimerions également souligner l'aide précieuse, le soutien moral et matériel apporté tout au long de nos études par nos parents, nos tantes, nos frères et soeurs, nos amis et connaissances.
Qu'ils trouvent ici l'expression de notre sincère reconnaissance.

A tous nos informateurs sans lesquels ce travail n'avait pas pu être réalisé, nous disons sincèrement merci.

A tous et à chacun, nous disons MERCI

NININAHAZWE Espérance

TABLE DES MATIERES

Dédicace.....i
Remerciements.....ii
Liste des abréviations.....iii
Table des matières.....iv

INTRODUCTION GENERALE.....1
0.1. Justification du choix du sujet.....4
0.2. Délimitation du sujet.....5

PREMIERE PARTIE : SUPPORT THEORIQUE ET FONDEMENTS METHODOLOGIQUES DE LA RECHERCHE.....6

CHAPITRE I : ELUCIDATION DES CONCEPTSCLES.....6
1.1. Le concept de famille.....6
1.2. Le concept de divorce.....7
1.3. Le concept de famille monoparentale.....10
1.4. Le concept d'éducation.....8
1.5. Le concept d'affectivité.....7
1.6. Le concept de vécu psychoaffectif.....8
1.7. Le concept d'adolescence.....11

CHAPITRE II : IMPORTANCE DE LA FAMILLE ET SON ROLE DANS LE DEVELOPPEMENT PSYCHOAFFECTIF DE L'ENFANT.....15
2.1..Besoin d'affection.....15
2.2.Besoin de sécurité.....16
2.3.Besoin de socialisation.....17
2.4. Le rôle de la famille dans le développement psychoaffectif de l'enfant.....17
2.5. Le rôle des parents dans le développement psychoaffectif de l'enfant.....19
2.5.1. Le rôle de la mère dans le développement psychoaffectif de l'enfant.....20
2.5.2. Le rôle du père dans le développement psychoaffectif de l'enfant.....21
2.6. Le rôle de la fratrie.....23
2.7. Le rôle de la famille élargie dans le développement psychoaffectif de l'enfant.....23
2.8. Le rôle de l'entourage dans le développement psychoaffectif de l'enfant.....24

CHAPITRE III : QUELQUES GENERALITES SUR LE DIVORCE 25
3.1. Le cadre social 25
3.2. Les principales causes du divorce 25
3.3. Les différentes sortes du divorce 26
3.3.1. Le divorce sur demande conjointe 27
3.3.2. Le divorce demandé par l'un et accepté par l'autre 27
3.3.3. Le divorce pour rupture vie commune 28
3.3.4. Le divorce pour faute 28
3.4. Les causes de divorce prévu par la loi burundaise 29
3.4.1. L'adultère 29
3.4.2. Les excès et sévices 30
3.4.3. L'injure grave 31
3.4.4. La condamnation pour le fait entachant l'honneur 31

CHAPITRE IV : LA DISSOCIATION FAMILIALE ET SON INCIDENCE SUR LE VECU DE L'ENFANT 33
4.0. Introduction 33
4.1. Les conséquences de la dissociation du foyer sur l'enfant 33
4.1.1. Insécurité affective de l'enfant 35
4.1.2 Les difficultés de l'identification 36
4.1.3. L'altération des images du mariage et de la famille 37
4.1.4. Les difficultés de socialisation 37

CHAPITRE V : PROBLEMATIQUE ET CONSIDERATIONS METHODOLOGIQUES 40
5.1. Problématique de la recherche 40
5.2. Objectifs de la recherche 42
5.2.1. Objectif général 42
5.2.2. Objectifs spécifiques 43
5.3. Démarche méthodologique 43
5.3.1. Méthode de recherche 43
5.3.2. Instrument de collecte des données 44
5.3.2. 1. L'enquête par l'entretien semi-directif 44
5.3.2. 2. L'enquête par observation directe 45
5.3.2. 3. La pré-enquête 46
5.3.2. 4. Le choix des cas à étudier 46
5.3.2. 5. Terrain, Population d'enquête 47
1. Terrain d'enquête 47
2. Population d'enquête 47

5.3.2. 6. L'enquête proprement dite 48
5.3.2. 7. Technique d'analyse des données 49
5.3.2. 8. Difficultés de terrain rencontrées 50

DEUXIEME PARTIE : PRESENTATION GENERALE DES DONNEES 54
0. Introduction 54
CHAP VI : PRESENTATION DES MONOGRAPHIES 55
6.1 Monographie de GES 55
6.2 Monographie de ABE 57
6.3 Monographie de JOS 58
6.4 Monographie de l'enfant BER 59
6.5 Monographie de ALI 61

CHAP VII : LES PRINCIPALES CAUSES DE DIVORCE EVOQUEES PAR LES FEMMES DIVORCEES 63
7.1. L'alcoolisme 63
7.2. L'absence de communication au sein d'un ménage 65
7.3. La violence physique et verbale 66
7.4. L'infidélité 68

CHAP VIII : LES CONSEQUENCES DU DIVORCE SUR LE VECU PSYCHO-AFFECTIF DES ENFANTS SOUS LA RESPONSABILITE D'UNE MERE DIVORCEE 71
8.1 Impact de l'absence du père de famille sur le vécu psychoaffectif des enfants. 72
8.1.1 Difficultés d'identification de l'enfant. 74
8.1.2 Insuffisance de l'autorité parentale et son impact sur le comportement des enfants en période d'adolescence. 75
8.1.3 Les perturbations relationnelles 77
8.2 La situation de divorce et ses conséquences sur le développement cognitif des enfants. 78

CHAP IX : LES RELATIONS PSYCHO-AFFECTIVES ET PSYCHOSOCIALES DES ENFANTS ET DE LA MERE APRES LE DIVORCE 80
9.1 Relation psychoaffective des enfants et leurs parents après le divorce 80
9.1.1 Relation père-enfant. 80
9.1.2 Relation père-mère 82
9.1.3 Relation mère-enfant 84
9.2 Relation d'une femme divorcée avec sa famille 85
9.2.1. La relation d'une femme divorce avec sa belle-famille 87

9.3. Relation d'une femme divorcée avec son entourage.....88

CHAP X : LES PROBLEMES RENCONTRES PAR UNE MERE DIVORCEE DANS L'EDUCATION DE SES ENFANTS.90

10.1 Problèmes d'ordre économique.....90

10.2 Problèmes d'ordre éducatif91

CONCLUSION GENERALE95

BIBLIOGRAPHIE.....98

ANNEXE.....101

INTRODUCTION GENERALE

La structure familiale est le lieu privilégié pour le développement de l'enfant. En effet, la famille n'est pas quelque chose d'abstraite, elle est existentielle ; elle fait corps avec l'homme réel. Elle est fondée principalement sur le couple mari- femme et ils en constituent vraiment la base. C'est en effet sur eux que repose la stabilité et la sécurité du groupe familial.

Dans la famille, l'enfant vient renforcer les relations existant déjà entre le mari et la femme. C'est la qualité de ces relations à l'intérieur de la famille qui permettra le développement ultérieur de l'enfant. Pour son développement et son épanouissement, l'enfant doit jouir de l'harmonie familiale. La sécurité affective de l'enfant est le résultat d'un équilibre psychoaffectif au sein du couple parental. C'est aussi dans la famille que l'enfant connaît ses premières identifications. En fait, la famille joue un rôle prépondérant dans le développement de la personnalité de l'enfant ; elle est source de sécurité, de protection morale, affective, physique, mentale et sociale. Mais, tout cela n'est possible que dans un climat familial sécurisant caractérisé par l'entente et l'amour.

POROT l'exprime dans ces termes : « *La coexistence sous un toit et le lien du sang qui définissent la famille, ne se suffisent pas pour unir les membres. Le véritable ciment de toute cellule familiale ; c'est l'amour réciproque de ceux qui sont appelés à vivre ensemble*».[1]

Dans la famille, les relations sont parfois teintées d'une alternance d'entente et de mésentente. La famille peut en effet être soumise à des tensions internes ou externes qui peuvent perturber le climat d'entente et de complémentarité mutuelle. La situation change, le milieu familial dont l'enfant devrait bénéficier pour mieux se développer et mieux s'épanouir devient le lieu de perturbation de toutes sortes : les querelles incessantes, les bagarres entre les parents, etc.

Dans notre société, le plus souvent, en cas de forte mésentente, c'est la femme qui s'enfuit en allant chez ses parents, chez des amis ou ailleurs. Pendant cette période conflictuelle, les enfants sont laissés pour compte, souffrant de carence affective.

Selon JEAMET et Al., « *L'enfant a besoin des relations affectives stables et privilégiées tout autant que la nourriture de son entourage*».[2]

[1] POROT, M., L'enfant et les relations familiales, Paris, P.U.F. Païdeia, p.9.
[2] JEAMET, H. et Al., Psychologie médicale, Paris, Masson, 1980, p.66.

Cette situation conflictuelle crée, chez l'enfant, un climat de tension pénible à supporter.
Cette situation est lourde de conséquences pour son développement psychoaffectif.
Le bouleversement de la structure familiale peut être également causé par les incompatibilités comportementales entre l'homme et la femme, soit par d'autres raisons.

La situation de mésentente grave peut aboutir à la rupture du couple, à la séparation ou au divorce avec toutes les conséquences qui en découlent pour les enfants. En cas de divorce, la garde des enfants peut être confiée à l'un des parents et nous nous retrouvons dans la situation d'une famille monoparentale.

Pour notre travail, nous nous sommes intéressée à une famille monoparentale où c'est la mère qui assure l'éducation des enfants et nous avons voulu étudier le vécu psychoaffectif de ces enfants. Ainsi, nous avons intitulé notre sujet : « Le vécu psychoaffectif des enfants élevé par une mère divorcée».

Etant donné l'importance d'un climat parental sécurisant pour le développement harmonieux de la personnalité, nous pouvons nous poser la question de savoir ce qui se passe dans une famille monoparentale. Quel impact du divorce familial sur la vie affective des enfants ?
En effet, l'enfant n'aime pas voir ses parents séparés ni en réalité ni en apparence. Aujourd'hui dans les sociétés développés notamment, on apprend aux gens à choisir la facilité en divorçant au premier coup de gueule, plutôt que de tenir le cap, on banalise le drame familial que représente la faillite du couple quand il y a un enfant au milieu.

LEMOAL dit à propos du divorce des parents : « *Les parents font de leur divorce un acte de guerre au sein d'un conflit inachevé. Ils entraînent leurs conflits et l'enfant devient soit un enjeu, soit une arme de guerre, soit un espion. Les parents se font des critiques devant leurs enfants qui ne tolèrent pas telle situation* ».[3]

Pour l'enfant, il n'y pas de remède dans le divorce. Cela le blesse certainement dans son amour propre sur le plan affectif. Quand les enfants restent avec leur mère, ils manquent un objet d'identification valable, surtout pour les garçons.

LESCURE souligne que : « *Dans le processus de développement d'un enfant mâle, la dépendance affective du premier âge et de l'identification avec la mère doivent être surmontés progressivement avec le père inspiré par les tendances masculines innées du garçon*».[4]

[3] LEMOAL, P., Parents séparés, enfants perturbés, Bruxelles, DUCULOT, 1971
[4] LESCURE, M., Les carences affectives, Paris, Ed. Privat, 1978, pge71

Sur le plan du développement affectif, l'enfant peut adopter un comportement faisant montre d'un sentiment de rejet suite au manque de substitut valable.

WINNICOTT montre l'importance du soutien du père pour la mère : « *Le père est nécessaire pour donner à la mère le soutient moral, pour la soutenir par son autorité, pour être l'incarnation de la loi et de l'ordre que la mère introduit dans la vie de l'enfant*».[5]

Dès lors, l'absence du père dans la famille va influer sur le comportement de l'enfant ; il subit tout ce qui perturbe le noyau familial.

Sur le plan comportemental, les enfants peuvent avoir des manifestations de conduites pathologiques suite à la situation conflictuelle vécue. Enfin, le divorce a des répercussions sur les enfants et sur les conjoints. Ces derniers ne sont pas du tout épargnés des problèmes psychologiques qui surgissent après le divorce. Les parents ressentent un sentiment de culpabilité, vivent la rupture de leur mariage comme un échec et l'éloignement de leurs enfants avec une vraie souffrance.

A côté des problèmes psychologiques, il y a des difficultés économiques. Après le divorce, les biens familiaux sont dispersés, le revenu familial est réduit souvent de moitié. Les besoins les plus élémentaires de l'enfant ne vont donc plus être correctement satisfaits. Ainsi, la mère qui assure la responsabilité de la famille toute seule peut ne pas satisfaire tous les besoins de ses enfants, ce qui provoque chez ceux-ci un sentiment de frustration, alors que dans la « famille normale », les efforts du mari et de la femme doivent se conjuguer pour la bonne marche du foyer.

Toutes ces difficultés psychologiques, comportementales, économiques, consécutives au divorce des parents entravent le développement normal de la personnalité de l'enfant, nous voulons donc à travers notre sujet essayer de détecter les conséquences du divorce sur le vécu psychoaffectif des enfants élevés par une mère divorcée.

Notre travail de recherche comporte deux parties principales. Il s'agit premièrement du cadre théorique de la recherche dans lequel nous définissons les concepts clés, nous montrons l'importance de la famille et son rôle dans le développement psychoaffectif de l'enfant. Nous insistons sur le rôle des parents, de la fratrie, le rôle de la famille élargie et de l'entourage dans le développement de l'enfant. Nous montrons ensuite quelques généralités sur le divorce ainsi que les conséquences de la dislocation familiale sur le vécu de l'enfant. C'est dans cette partie que nous indiquons la méthodologie suivie dans la collecte des données, l'analyse et l'interprétation des résultats de notre recherche.

[5] WINNICOT, D.W., L'enfant et sa famille, Paris, Payot, 1978, p.119.

La deuxième partie quant à elle concerne la présentation des monographies l'analyse et l'interprétation des données qui ont été collectées au cours de notre enquête.

Dans cette partie, nous montrons les principales causes du divorce évoquées par nos enquêtées. Nous allons ensuite montrer les conséquences du divorce sur le vécu psychoaffectif des enfants sous la responsabilité d'une mère divorcée, les relations psychoaffectives et psychosociales des enfants et de la mère divorcée, ainsi que les difficultés rencontrées par une femme divorcée dans l'éducation de ses enfants, nous allons terminer par une conclusion générale.

0.1. Justification du choix du sujet

Le divorce est un phénomène qui existe au Burundi comme partout ailleurs. Traditionnellement, le divorce était rare, mais actuellement, les cas de divorces sont plus fréquents et davantage dans la ville que dans le milieu rural. En effet, le choix de notre sujet d'étude qui porte sur le « *vécu psychoaffectif des enfants élevés par une mère divorcée*» n'a pas été choisi au hasard.

La raison fondamentale de ce choix est d'ordre scientifique ; c'est-à-dire une curiosité scientifique en cherchant à connaître les conséquences sur les enfants dont les parents sont divorcés. Nous avons voulu aller au-delà de nos constatations empiriques et de nos préjugés sur la vie psychoaffective des enfants élevés par une mère divorcée. Or, nous savons que le développement psychique harmonieux des enfants ne peut se réaliser que dans une famille où l'homme et la femme vivent dans l'unité et se témoignent mutuellement respect et amour.

Nous savons aussi que dans l'éducation des enfants, l'autorité et l'amour ne sont pas contradictoires mais complémentaires.
Ainsi, la présence du père dans la famille représente l'autorité et l'enfant voit en lui le premier protecteur. De sa mère, l'enfant attend l'amour et l'amour maternel est nécessaire pour le développement de l'enfant, non seulement sur le plan affectif mais aussi sur le plan physique et intellectuel. Donc, la famille nucléaire constitue une unité de base et joue le rôle capital dans la vie de l'enfant. Cela nous permet de dire que l'absence parental peut créer des failles dans le développement de l'enfant et peut entraîner des conséquences difficiles sinon impossibles à combler comme la régression, la délinquance juvénile, l'angoisse, la carence affective, les troubles caractériels et d'autres formes de déviance.

Enfin, nos observations de tous les jours nous ont montré que la femme seule et tout particulièrement celle divorcée, ayant des enfants éprouve d'énormes difficultés à éduquer convenablement ses enfants. Nous avons voulu explorer davantage cette problématique tout particulièrement au niveau des problèmes psychoaffectifs qu'éprouvent ces enfants élevés par une mère divorcée.

0.2. Délimitation du sujet

Notre sujet reflète un phénomène social qui devient de plus en plus fréquent, spécialement dans les milieux urbains. En effet, au-delà du trouble qu'il développe au sein du couple, le divorce affecte les enfants, l'entourage, les proches de la famille. Les enfants sont plus affectés par ce phénomène. Signalons que nous avons abordé notre sujet sous l'angle de la vie psychoaffective de l'enfant en tant que processus continue ; et la vie psychoaffective de l'enfant est marquée par l'élargissement des structures sociales auxquelles il est intégré, c'est-à-dire le nombre de personnes qui l'entourent et par les relations qu'il mène avec celles-là.

En plus, il existe une relation qui unit la vie psychoaffective et le développement de la personnalité de l'enfant. Dans tous ces cas, les parents jouent un rôle primordial dans le développement de la personnalité de l'enfant.

Nous avons limité notre recherche à quelques familles monoparentales se trouvant dans quelques quartiers de la mairie de Bujumbura. Cependant, nous n'avons pas touché tous les enfants victimes des divorces et qui sont restées avec leurs mères divorcées par manque de temps et de moyens. Ainsi, nous nous sommes intéressés aux enfants en période d'adolescence et qui sont dans la tranche d'âge allant de 13 ans à 18 ans, vivant avec leurs mères divorcées.

Il faut noter qu'à cet âge les enfants sont en pleine adolescence en milieu urbain. Précisons que la période d'adolescence est un stade du développement que l'enfant doit franchir et qui est plus complexe et plus difficile pour l'enfant et pour les parents, car l'adolescent cherche à s'affirmer et à se libérer de l'autorité parentale.

La volonté d'autonomie se manifestera par des moments d'oppositions vis-à-vis des obligations qu'imposent le père ou la mère. Aussi, c'est une période où les conflits refoulés de l'enfance ressurgissent. Donc, les expériences accumulées au cours de l'enfance, en l'occurrence les conflits familiaux, les frustrations refoulés, peuvent perturber le développement de la personnalité de l'adolescent.

Enfin, nous avons effectué notre recherche auprès de quelques adolescents et de leurs mères vivant dans le milieu urbain de Bujumbura, dans les quartiers MUSAGA, KANYOSHA BUTERERE, NGAGARA.

PREMIERE PARTIE : SUPPORT THEORIQUE ET FONDEMENTS METHODOLOGIQUES DE LA RECHERCHE

CHAPITRE I : ELUCIDATION DES CONCEPTS CLES

Afin de partager la compréhension de certains termes avec le lecteur, nous avons jugé bon d'éclaircir les concepts qui ont été utilisés au cours de notre travail de recherche, préciser leur signification pour dissiper certaines ambiguïtés qui peuvent se poser. En effet, cette étape s'avère nécessaire car, un mot peut avoir plusieurs significations mais également, chaque individu à sa manière de percevoir et de concevoir les choses selon ses intérêts ou ses expériences antérieures. Ces concepts sont : la famille, le divorce, la famille monoparentale, l'éducation, l'affectivité, le vécu psychoaffectif, l'adolescence.

1.1. Le concept de famille

Il s'agit du concept très général pour lequel, les spécialistes se sont penchés en se basant sur de multiples aspects en vue de dégager sa structure et son organisation. Certains auteurs définissent le terme de différentes façons selon leur conception et leur discipline.

Selon MUCCHIELLI, parlant du noyau familial, c'est la « *(...) famille au sens étroit comprenant les deux parents et les enfants, ceci pour distinguer la famille au sens large*».[6]

Au sens étroit donc, la famille a le sens de la famille nucléaire. C'est-à-dire le père, la mère et les enfants.

Pour FLANDRIN, la famille est définie au sens large comme : « *(...) l'ensemble de personnes liées entre elles par le mariage, la filiation ou encore la succession des individus qui descendent les uns des autres. C'est-à-dire une « lignée », une « race », une « dynastie »*[7]

Au sens large, la famille n'est plus seulement composée par les seuls parents et les enfants mais également d'autres personnes liées entre elles par des relations de parenté : il y a les parents, les grands parents, les oncles, les tantes, les cousins et cousines, les neveux et les nièces, etc., on parle donc d'une famille élargie, qui comprend une lignée formée de plusieurs générations descendant d'un même ancêtre.

[6] MUCCHIELLI, R., Psychologie de la vie conjugale, Paris, E.S.F., 1980,
[7] FLANDRIN, J-L., Famille, parenté, maison, sexualité dans l'ancienneté société, Paris, Edition du Seuil, 1984.

Quant à MWOROHA, il parle de structure clanique qui se présente au Burundi sous trois types : « *La maisonnée, le lignage restreint et le lignage clan* ».[8] La maisonnée correspond à un enclos dont les différentes cases abritent les membres d'une même famille appelée la parenté.

Ils entretiennent avec les membres de la famille des relations fondées sur la solidarité sociale notamment par l'apport des cadeaux et la présence des réunions familiales. Il place au troisième niveau le clan que les Barundi nomment par le même terme « Umuryango » au même terme que la famille élargie.

Pour BLANCHERI, la famille se définit comme

- « *La famille immédiate élémentaire, conjugale, restreinte, composée par le père, la mère et les enfants* ».[9]
- *La famille étendue, la grande famille ou la famille élargie, qui regroupe l'autorité d'un chef, un certain nombre de familles élémentaires* ».[10]

En droit coutumier, comme le souligne BIGANGARA,[11] le terme famille revêt trois sens :

- Famille-ménage : Le groupe social élémentaire, mari, femme, enfant, vivant ensemble. C'est la famille au sens strict dite aussi « foyer », « ménage » ou encore « urugo » en kirundi.

- Famille-parentale : ou le groupe familial nommé aussi groupement plus étendu tous les descendants d'un même ancêtre vivant ensemble avec leurs femmes, leurs enfants, leurs clients sous une autorité commune, celle du représentant direct de l'ancêtre (oncles, tantes, cousins, ...).

- Famille-lignée ou clan : « C'est l'ensemble des descendants d'un même ancêtre sans restriction, ni dans l'espace ni dans le temps. C'est la famille-clan qui donne lieu à la formation de la famille-parenthèle : les Bezi, les Banyakarama etc.

En analysant toutes ces définitions de la famille, nous constatons que la famille est un groupe biologique qui est symbolisée par la relation triangulaire « père-mère-enfant ».
C'est la famille au vrai sens du terme, c'est l'ensemble de personnes vivant sous le même toit, plus spécialement le père, la mère et les enfants.

Nous tenons à souligner que tout au long de notre travail, nous allons considérer la famille au

[8] MWOROHA, E., Peuples et rois de l'Afrique des Grands-Lacs, le Burundi et les royaumes voisins, au 19ème Siècle, Dakar-Abidjan, les nouvelles éditions africaines, 1979, p.157.
[9] BLANCHERI, A.,Les sociétés humaines, Paris, Larousse, 1965,p.301.
[10]BLANCHERI, A., Ibidem.
[11] BIGANGARA, J.B., Pour une anthropologie de la famille et du mariage au Burundi, expressions et valeurs africaines burundaises, 1986.

sens nucléaire. Etant donnée, l'importance de la famille dans le développement de l'enfant, la famille nucléaire est plus avisée.

A propos, SILLAMY donne son point de vue en disant que : « *L'être humain a besoin de se sentir aimé et protégé pour le développement harmonieux. Les premières expériences dans la petite enfance seront cruciales à cet égard. S'il trouve dans son entourage l'amour et la sécurité qui lui sont nécessaires, il aura de fortes chances de devenir une personne stable et équilibrée. Si au contraire les conditions font défaut, il risque de développer une personnalité malheureuse, agressive, revendicatrice et dépressive* ».[12]

Enfin, nous comprenons avec SILLAMY que le noyau familial est déterminant dans la formation de la personnalité de l'enfant. C'est donc la famille nucléaire que l'enfant vit un attachement qui est sécurisant et fortifiant en s'appuyant sur sa mère, puis sur ces deux parents.

1.2. Le concept de divorce

Le divorce est conçu comme une rupture totale et définitive des liens conjugaux qui unissaient le couple par le mariage. La rupture définitive ne peut avoir lieu avant que le juge ne se prononce sur le cas. C'est ainsi que DEPAGE donne la définition suivante : « *Le divorce est la dissolution finale et définitive du lien conjugal pour l'avenir. C'est la rupture d'un mariage valable prononcée par la justice du vivant des deux époux pour l'une des causes spécifiées par la loi ou en vertu de leur double volonté exprimée d'une manière persistante et solennelle* ».[13]

Comme on le constate c'est la loi qui règle les rapports des époux, leurs droits et leurs obligations. Cependant, le divorce peut être précédé d'une ou plusieurs séparations temporaires de la part de la femme ou de l'homme, des querelles dans le ménage et quelques fois, des agressions physiques. Dans tous les cas, le divorce n'arrive pas brusquement au sein du couple.

Pour TIECHE, « *Le divorce est un phénomène social de plus en plus fréquent. Or, les difficultés qu'il implique, le malaise qu'il entraîne dans la société, le désordre qu'il introduit dans la famille, le tort immense qu'il fait aux enfants en font le fléau dont il faut limiter les ravages* ».[14]

Ceci nous permet de dire que le divorce est un fléau qui porte un préjudice énorme à

[12] SILLAMY, N., Dictionnaire encyclopédique de psychologie, Paris, Bordas, 1980, p.29.
[13] DEPAGE, H., Traité élémentaire du droit belge, Tome I I.T.S., Brylant Bruxelles, 1962, p.84.
[14] TIECHE, M., Guide pratique d'éducation familiale, éd.BDTT-Damarie, LEYLYS, France, 1971, p.507.

l'équilibre et à la sérénité du foyer. Au cours de la période conflictuelle, les enfants souffrent de la carence affective car les parents sont préoccupés par la question du divorce.

Les troubles affectifs de ces enfants sont fréquents dus au fait de la persistance des conflits entre les parents.

1.3. Le concept de famille monoparentale

Une famille monoparentale est une famille constituée d'un seul adulte et d'au moins un enfant. L'enfant a pu être conçu hors mariage sans que le père soit identifié (la mère célibataire ou la fille mère) ou un des parents est décédé ou a divorcé. Dans toutes ces situations, un seul parent vit avec un ou plusieurs enfants et rencontre souvent des problèmes. En effet, après la séparation que ce soit à cause de la mort du conjoint ou du divorce, le parent qui reste avec l'enfant se trouve le plus souvent obligé de se battre seul pour la survie de sa famille et pour l'éducation des enfants. Cela fait qu'il est dans l'obligation d'assurer toutes les responsabilités de la famille et cela peut lui échapper.

Pour ce qui nous concerne dans le présent travail, nous allons insister sur les familles monoparentales suite au divorce, où la mère vit avec ses enfants en période d'adolescence.

1.4. Le concept d'éducation

L'éducation est considérée comme la base de la société. Elle est l'une des valeurs humaines fondamentales. Elle se présente comme l'art de développer les qualités potentielles, physiques et morales d'une personne. L'éducation apparaît comme un processus aux innombrables aspects par lesquels les adultes d'une société donnée tentent d'intégrer les jeunes nouveaux venus dans la société en leur proposant et en leur imposant des modalités comportementales propres à celui-ci.

Selon LAFON, « *C'est une action exercée par un adulte qui en a la charge sur un jeune en vue du développement physique, intellectuel et moral de celui-ci et de son intégration dans un milieu où il est appelé à vivre* ».[15]

On comprend pour cela que l'éducation est une action exercée par l'adulte sur l'enfant dans le but d'opérer, de provoquer ou de favoriser les modifications au niveau de son comportement. Il s'agit donc d'intégrer l'enfant dans une communauté précise à laquelle il appartient et dont il doit vivre en conformité avec son entourage.
L'adulte a donc une place de choix dans cette entreprise dans la mesure où celui qui doit développer les différentes qualités chez le jeune enfant.

[15] LAFON, R., Vocabulaire de psychologie de l'enfant, Paris, P.U.F., 1969, p.375.

Dans le Burundi traditionnel, l'éducation visait à former un adulte qui va se reproduire et reproduire la société. C'est ce que BIGANGARA énonce comme suit : « *L'éducation est la formation de l'enfant pour en faire un homme -Une personne honnête, intelligent, courageux, travailleur, capable de faire honneur au foyer heureux, « agere mu bigero » afin de perpétuer sa famile « kugwira n'ukugwiza umuryango* ».[16]

C'est dire donc que l'éducation traditionnelle visait l'aspect moral : l'honnêteté, le respect, la justice, la dignité de l'homme. L'éducation doit être liée à la culture dans laquelle elle est donnée surtout à la société dont elle reflète le degré de civilisation et l'ensemble de son organisation. Elle doit être définie dans un contexte social et historique bien précis.

MIALARET et DEBESSE le confirment eux aussi quand ils disent : « *l'éducation est inséparable de l'évolution sociale, elle constitue une des forces qui la déterminent. Les buts propres de l'éducation doivent être constamment révisés à mesure que devient plus conscient le besoin de justice sociale, à mesure que la science et l'expérience accroissent notre connaissance de l'enfant* ».[17]

Nous voyons donc que l'éducation doit être orientée en fonction des finalités. L'enfant doit être éduqué en fonction de ce que l'on veut de lui, ce que l'on veut qu'il soit.

Paul FOULQUIE, distingue l'éducation que l'on a de l'éducation que l'on donne : « *L'éducation que l'on a est une connaissance et une pratique des usages de la société. C'est un état qui peut être observé à travers les comportements. L'éducation que l'on donne signifie une mise en œuvre des moyens aptes à développer des facultés purement humaines : l'affectivité, intelligente volonté...* ».[18]

Nous pouvons ainsi dire que la société s'appuie sur l'éducation pour perpétuer son existence. L'éducation est la somme des processus par lesquels une communauté petite ou grande, transmet ses pouvoirs et ses objectifs acquis afin d'assurer sa propre existence et sa croissance intellectuelle. La famille se présente comme le cadre idéal de référence de l'éducation civique, sociale, religieuse, intellectuelle, etc. Les parents sont obligés d'intervenir à tout moment de la vie de l'enfant pour orienter son épanouissement vers le bien.

Pour DURNIG, on parle d'« *éducation familiale l'action d'élever et d'éduquer un ou des enfants, le plus souvent dans les groupes familiaux par des adultes, parents des enfants*

[16] BIGANGARA, J.B., op.cit. p.130.
[17] MIALARET, G. et DEBESSE, M., Traités des sciences pédagogiques, T1, Paris, P.U.F., 1976, p.24.
[18] FOULQUIE, P., Dictionnaire de la langue pédagogique, Paris, P.U.F., 1971, p154.

concernés ».[19]

De cette définition nous concluons que l'éducation est une socialisation et une acquisition des connaissances et des capacités pour pouvoir s'adapter à la société. Cette éducation est assurée par des générations adultes.

1.5. Le concept d'affectivité

En parlant de l'affectivité, SILLAMY nous livre ce qui suit : « *Du latin affectus : sentiment, ensemble des sentiments, des passions et des émotions d'un individu* »
Il continue en disant que « l'affectivité est l'ensemble des états affectifs : sentiment, émotions et passions d'une personne ».[20]

On distingue habituellement trois domaines : l'activité, l'intelligence et l'affectivité. Une telle distinction est purement arbitraire car, ces trois éléments sont indissociables.

Selon l'Univers de psychologie : « *L'affectivité n'est qu'un aspect indissociable de la conscience et du comportement humain. On peut la définir comme la capacité d'être affecté, (agréablement ou désagréablement) par des stimulations du milieu ou de l'organisme sans ajouter qu'elle est en même temps la capacité de réagir à ces stimulation* ».[21]

En bref, l'environnement nous fournit des éléments agréables et désagréables, c'est donc par l'affectivité que l'on peut se sentir avec plaisir ou déplaisir une situation donnée. L'affectivité constitue la partie la plus fondamentale de la vie, non seulement la base sur laquelle s'édifient les relations interhumaines mais aussi tous les liens unissant l'individu à son milieu. Ainsi, la qualité des relations enfant-parent dépend étroitement de la manière dont l'enfant est traité. En fonction de ce que les parents expriment dans leurs actes ou dans les relations conjugales, l'enfant en tire du plaisir ou déplaisir, de la confiance ou de l'angoisse.
Si l'enfant connaît une insuffisance affective, cela ne manquera pas d'avoir des conséquences néfastes sur le développement ultérieur de sa personnalité car, c'est par l'affectivité que l'être humain se situe dans le monde et dans ses relations avec autrui.

LAFON donne à l'affectivité la définition suivante : « *L'affectivité est le domaine de l'agréable et du désagréable, de l'amour et de la haine.*
Elle est le lien qui unit aux autres, lien crée par l'histoire personnelle faite d'indentifications successives ou d'échec et qui conditionne en retour sous les formes les plus diverses la nature et la qualité du dialogue émotionnel avec l'autre ».[22]

[19] DURNIG, P., Education familiale, acteurs, processus et enjeux, Paris, P.U.F., 1995, p.36.
[20] Ibidem
[21] Univers de psychologie, V3, Paris, Lidis, 1977-1981, p.11.
[22] LAFON, R., Vocabulaire de psychologie et de psychiatrie de l'enfant, Paris, P.U.F., 1969, p.375

L'affectivité occupe une place de choix dans la formation de la personnalité. Aussi, nous constatons que la famille intervient beaucoup dans la formation des liens interhumains. Toutes ces différentes définitions de l'affectivité se rapprochent et se complètent. Pour nous, par l' « affectivité », il faut entendre la capacité d'être affecté agréablement ou désagréablement par des stimulations mais aussi la capacité de répondre à ces stimulations selon l'histoire vécue par l'individu.

1.6. Le concept de vécu psychoaffectif

Avant de définir l'expression « *vécu psychoaffectif* », il importe de préciser le sens du mot « *vécu* ». Ce concept peut être considéré comme celui d'auto-perception et de l'image de soi. C'est donc la situation éprouvée par une personne en rapport à son passé, son présent et la façon dont elle se présente et se projette dans l'avenir.

Par le vécu des enfants dont les parents sont divorcés, nous entendons l'image qu'ils se font d'eux-mêmes par rapport aux autres enfants et de leur vie dans la globalité.

Quant au vécu psychoaffectif, BARAGASIRIKA nous dit que « *l'affectivité se manifeste à travers les réactions du sujet aux stimulations du milieu intérieur, familial et social ; les réactions pouvant être caractérisées par le plaisir ou le déplaisir. C'est à travers différentes émotions que l'on parvient à appréhender les aspects psychoaffectifs de l'individu* ».[23]

Cette affirmation est donc pertinente car, le vécu intérieur de l'individu, les stimulations du milieu extérieur (familial ou social) retentissent chez l'individu d'une manière qui plaît ou qui déplaît.

1.7. Le concept d'adolescence

Etymologiquement, adolescence vient du latin « adolescere » qui signifie « mûrir », la maturation signifiant quant à elle, la marche vers la maturité à la fois affective, intellectuelle et sociale autant que physique. Bref, un processus d'acquisition des attitudes et des qualités nécessaires à l'individu pour tenir sa place dans la société.

La notion d'adolescence a été abordée par plusieurs auteurs et définie selon les points de vue différents.

[23] BARAGASIRIKA,P. , Etude de quelques aspects psychoaffectifs liés au complexe d'oedipe chez les enfants S.O.S du Burundi, Mémoire inédit, Bujumbura, U, B, F.P.S.E, 1996.

Selon NANIWE, l'adolescence est souvent décrite comme « *une rupture douloureuse avec le monde de l'enfance qui va s'intérioriser par des attitudes relationnelles, hétérogènes, contradictoires, comportements conflictuels dont le déroulement va s'inscrire dans la configuration psychique qui caractérise l'adulte* ».[24]

Elle correspond à de grandes modifications corporelles et intellectuelles et à des modèles nouveaux exigeant une adaptation. C'est une période au cours de laquelle l'enfant veut tout savoir et tout avoir. Les adolescents sont à un âge où la psychologie s'avère délicate.

Comme le souligne SILLAMY : « *L'adolescence est une époque de la vie qui se situe entre l'enfance et l'âge adulte. C'est la période ingrate, marquée par les transformations corporelles et psychologiques et qui débute vers 12-13ans et se termine vers 18-20 ans* ».[25]

La personne qui se trouve dans cette période se situe effectivement entre l'enfance et l'âge adulte. L'adolescent se distingue de l'enfant par les transformations physiologiques et psychologiques qui surviennent pendant cette période. Aussi l'adolescent diffère de l'adulte par son immaturité psychologique marquée par certains comportements qui lui sont propres.

Pour La Grande Encyclopédie[26], cependant, l'adolescence se définit comme suit : « *L'adolescence serait alors un processus plutôt qu'une période de maturation, ce qui peut être entendu aussi bien sur le plan physiologique que sur le plan social.* ».

L'adolescence représente donc un processus intensif d'adaptation à la réalité de maîtrise de l'environnement, résultat de cette évolution du moi.

Selon la Grande Encyclopédie[27], « l'adolescence est caractérisée par l'accélération de la croissance staturale, la maturation des proportions du corps et de la morphologie qui se transforment en quelques années de l'enfant en adulte. Sur le plan purement psychologique et social, l'adolescence est une période non pas de tension vers un but, mais d'expérimentation, d'essais et d'erreurs, de progrès et de reculs ».

Le comportement serait caractérisé par l'instabilité des buts, des idées et des idéaux : adulte un jour sur un point, adolescent et enfant un autre jour sur un autre point. Les aspects

[24] NANIWE, A., Psychologie de l'enfant et de l'adolescent, cours inédit, 1ère Licence P.CS., F.P.S.E., U.B., AA 2005-2006.
[25] Idem
[26] La grande encyclopédie, T1, Paris, Librairie Larousse, 1971, p.162.
[27] Idem

différents de la personnalité grandissent à des allures différentes.

Cependant, le début de l'adolescence varie à travers l'espace, en fonction de la race, le sexe, du régime alimentaire, des conditions géographiques et surtout du milieu socio-économique et culturel.

Pour certains auteurs, elle débute vers 12-13 ans pour se terminer vers 18-20 ans. D'autres encore fixent le début de l'adolescence à 14 ans et sa fin vers 20 ans. Donc, les limites de cette période sont difficiles à préciser car, l'âge et la durée de l'adolescence varient.

De toutes ces définitions de l'adolescence, nous retenons la définition synthétisant toutes les autres déjà rencontrées. L'adolescence est une époque de la vie, transition entre l'enfance et l'âge adulte, marquée par les transformations physiologiques et psychologiques et aspirant à la vie socio-économique des adultes et cela selon la race, le sexe, les conditions géographiques et surtout les milieux socio-économiques et culturels.

L'adolescent est alors pris entre le passé et le futur, entre l'enfance et l'âge l'adulte comme le petit enfant l'était entre la relation symbiotique et l'autonomie.

Ce premier chapitre de notre recherche a été centré sur la définition des concepts-clés qui nous ont été utiles tout au long de notre travail. En effet, nous avons remarqué qu'un concept peut avoir plusieurs acceptions selon les auteurs et selon leurs spécialités. Ces acceptions se rapprochent et se complètent. Nous avons alors identifié ces concepts-clés et, après les avoir définis, nous avons essayé de ranger leur signification autour du problème à l'étude. Tout cela pour que le lecteur en ait une idée claire. Nous pensons que cet éclaircissement des concepts va permettre aux lecteurs de mieux comprendre le contenu de notre travail.

Dans les lignes qui suivent, nous allons voir l'importance de la famille et son rôle dans le développement psychoaffectif de l'enfant.

CHAPITRE II : IMPORTANCE DE LA FAMILLE ET SON ROLE DANS LE DEVELOPPEMENT PSYCHOAFFECTIF DE L'ENFANT

Le milieu familial assure à l'enfant une sécurité qui constitue une condition essentielle au développement psychoaffectif de l'individu.

LAFON définit le développement psychoaffectif comme suit : « *Une évaluation au contact d'autrui qui permet à l'enfant dans l'intimité de son être, de se structurer en intériorisant pour les faire siennes, les valeurs de toutes natures qui lui sont proposées et dans lesquelles il baigne* ».[28]

La famille est le premier milieu qui permet à l'enfant d'entrer en contact avec autrui, de se structurer en intériorisant les valeurs de la société dans laquelle il vit, pour enfin les faire siennes. C'est pour cela que l'enfant a besoin de grandir dans un foyer familial harmonieux et équilibré. Il a aussi besoin d'un environnement affectif équilibré dans lequel il aura l'occasion de faire, à son rythme, des progrès solides et rapides. En effet, l'enfant a des besoins inhérents à sa nature et c'est dans ce milieu épanouissant, stable et équilibré qu'est la famille qu'il parvient à satisfaire ses besoins. Nous pensons notamment aux besoins d'affection, au besoin de sécurité et au besoin de socialisation.

2.1.Le besoin d'affection

L'affection provient essentiellement de la qualité affective, de son environnement familial ou collectif. Il est donc évident que l'enfant dont la sécurité affective, condition première de son épanouissement, ne serait pas convenablement assuré, verrait entraver son développement de telle sorte qu'il compromettrait son équilibre ultérieur.

Normalement l'affection est issue d'un équilibre permanent du couple parental où l'enfant est le produit d'une relation de réciprocité désirante entre un père détenteur de la loi et l'appliquant avec bienveillance dans la justice et une mère naturellement aimante dans le respect de la loi du père. Or, l'instabilité croissante des liens familiaux, ponctuée par des divorces de plus en plus nombreux, témoigne d'une certaine déstabilisation de l'individu et de ses difficultés à s'insérer dans l'existence en ne sachant pas traiter les crises autrement qu'à travers le divorce.

Donc, l'insécurité affective qui envahit de nombreux individus, trouve son origine dans l'altération du lien primordial de l'enfant à ses parents.

[28] LAFON, R., op.cit., p.39.

C'est en effet sur eux mêmes que reposent la sécurité et la stabilité du groupe familial. Ce sont les parents qui aident les enfants à comprendre le monde, à travers des explications ou des réponses à ses questions et qui lui fournissent toute affection et tous les soins dont il a besoin pour son développement. La famille a donc la charge de la garde, de l'entretien et l'éducation des enfants. C'est l'endroit où peuvent se développer de manière privilégiée les relations affectives entre les conjoints d'une part et entre les parents et les enfants, d'autre part.

2.2. Le Besoin de sécurité

L'enfant a aussi besoin de la sécurité et ce mot résume en pratique, l'ensemble des conditions nécessaires à une bonne évolution affective, la sécurité matérielle étant l'un des aspects de ce besoin. C'est pour cela que l'instabilité sur le plan matériel peut aussi avoir des inconvénients mais ils semblent moins graves que l'instabilité affective du milieu.

En effet, le besoin de sécurité trouve sa principale satisfaction dans le milieu familial. L'enfant trouve du plaisir dans le milieu qu'il connaît et entouré des personnes chères. Même si elles le frustrent parfois. Elles sont dans l'ensemble, disposées à satisfaire ces besoins les plus indispensables dans son développement. Aussi, la sécurité ou son absence provient de la façon dont un individu se perçoit dans ses relations avec autrui.

BERNARD, en définissant la sécurité, attribue à ce besoin un rôle considérable à son entourage :« *La sécurité est ce confort intérieur qui résulte à la fois de la confiance en soi, de la confiance dans les autres* ».[29]

En plus, l'enfant se sent sécurisé lorsqu'il vit avec ses parents et ses proches. Il hésite donc de quitter le toit paternel, s'éloigner d'eux et craint les expériences nouvelles des étrangers. Dans ce cas, la séparation d'avec ses parents lui est douloureuse et angoissante et les parents renforcent d'une façon ou d'une autre cette disposition. Cette attitude peut maintenir l'enfant dans l'immaturité et développer inconsciemment chez lui le désir de ne grandir pour garder les avantages de l'enfance.

Néanmoins, la sécurité repose sur deux piliers affectifs fondamentaux à savoir l'autorité et l'affection. L'affection est dispensée par la mère à son enfant. Et les échanges entre l'enfant et sa mère et entre l'enfant et son entourage ou autres personnes familiales s'établissent à travers toute une évolution des conduites d'approche et d'évitement. C'est à partir de la relation mère enfant que va s'organiser le développement ultérieur des relations sociales.

[29] BERNARD, P., Le développement de la personnalité, 5ème édition, Paris, Masson, 1979, p.10.

2.7. Le rôle de la famille élargie dans le développement psychoaffectif de l'enfant

La famille élargie a également un rôle important à jouer dans le développement harmonieux de l'enfant. Les membres de la famille influencent de près ou de loin, indirectement sur le comportement l'enfant et, selon bien sûr le degré de parenté. Les membres proches par exemple ont un rôle de soutien matériel souvent jusqu'à ce que le nouveau foyer soit solide.

Les grands parents, plus spécifiquement, ont un rôle de soutien moral en prodiguant des conseils dont le but est de faire profiter leur expérience au jeune couple. Donc, c'est par le rôle de formation et de soutien que les parents éloignés agissent sur l'enfant. Les grands parents ou autres membres de la famille ont aussi un rôle d'autorité mais celle-ci est complémentaire à celle des parents. Ils jouent un rôle indirect en soutenant les parents dans leur conduite envers les enfants et non de se substituer à eux. Ce sont les parents qui transmettent de génération en génération les grands mythes et les réalités humaines qui transposent les secrets de la vie affective.

S'agissant particulièrement des grands parents, ceux-ci servent de référence, d'objets d'identification tout comme ils peuvent prendre le relais en cas d'empêchement ou de défaillance des parents comme le souligne POROT :

« *Si le père ou la mère vient de faire défaut ,le grand-père ou la grand-mère semble tout naturellement désigné pour le remplacer*».[44] Au-delà donc de l'apport des grands parents, les autres membres de la famille élargie ont un rôle à jouer dans la socialisation et le développement de l'enfant.

2.8. Le rôle de l'entourage dans le développement psychoaffectif de l'enfant

L'entourage familial joue aussi un rôle non négligeable dans le développement de l'enfant. En effet, les parents ne sont pas toujours à côté de leurs enfants pour répondre à tous les besoins ou pour corriger certaines erreurs. L'intervention des adultes devient donc nécessaire pour remplacer les parents qui ne sont pas proches ou même s'ils sont là pour les compléter. L'enfant entre en contact avec les membres de l'entourage, ce qui lui permettra de s'adapter aux règles de conduites et aux valeurs de l'environnement.

La stabilité de ces relations avec l'entourage représente en quelque sorte une condition de sécurité. A chaque stade de développement, l'enfant a besoin de secours de l'adulte et les réponses données par celui-ci sont déterminantes.

[44] POROT, M., Op.cit. , p.194.

2.4. Le rôle de la famille dans le développement psychoaffectif des enfants

On sait que la famille est le milieu dans lequel l'enfant doit s'épanouir, commencer son apprentissage sous l'effet d'un ensemble de stimulants et d'expériences qui le conditionnent tout au long de sa vie. C'est dans la famille qu'il acquiert l'essentiel des valeurs et qu'il apprend à appréhender le monde tel qu'il est comme nous le précise ici l'UNESCO:

« *La famille, c'est là où nous acquérons l'essentiel de nos valeurs, de nos attitudes, c'est là où nous nous familiarisons avec nos traditions et nos cultes avec des nombreuses techniques fondamentales nous apprenons également à juger et à appréhender le monde qui nous entoure* ».[31]

En effet, au fur et à mesure que l'enfant grandit, les interventions des membres de la famille se font de plus en plus sentir. On défend, on stimule, on propose ouvertement des modèles, etc. Tout cela pour que le petit de l'homme puisse connaître ce qui est bon, qu'il faut valoriser et ce qui est mauvais, qu'il faut alors éviter.

Ainsi, nous savons que les enfants issus d'un milieu défavorable constitue une population à haut risque de troubles scolaire, social, psychologique, voire d'arriération mentale, celle-ci se caractérisant tout à la fois par un déficit du fonctionnement intellectuel et par un déficit du comportement adaptatif. C'est pourquoi les petites blessures subies en famille, les renoncements nécessaires suite aux exigences affectives, les minimes injustices, les limitations obligatoires de son égoïsme, préparent l'enfant aux exigences analogues à la vie d'adulte. Ceci revient à dire que le climat affectif de la famille revêt un intérêt énorme en ce qui concerne l'adaptation de l'enfant que ce soit à la maison, à l'école et dans la société en général.

Selon NKUNZIMANA, « *La dynamique familiale est cette collection des forces négatives ou positives qui affectent le comportement de chaque famille de penser, de sentir et d'agir ou de se présenter aux autres, produira rapprochement ou éloignement, développement ou stagnation ou encore un climat de sécurité ou de dépression* ».[32]

Les attitudes de l'enfant envers le cercle familial déterminent dans une large mesure, quelques aspects principaux de ses relations avec les êtres humains.

Cependant, pendant la période de l'adolescence, la famille joue un rôle particulier pour le bon développement de la personnalité de l'enfant.

[31] UNESCO, La famille, premier milieu éducatif, Paris, UNESCO, 1979, p.47.
[32] NKUNZIMANA, P., Anthropologie psychanalytique, Cours inédit, Bujumbura, U.B., F.P.S.E., AA 2004-2005

En effet, l'adolescence, phase active de l'évolution de la personnalité où se réalise le passage de l'enfance à l'âge adulte est une période très sensible aux effets de l'insécurité affective causée par les conflits familiaux, la séparation ou le divorce.

La famille va donc faire face à la menace de déséquilibre représentée par l'accession d'un de ses membres à l'adolescence en recourant aux deux tendances contraires : la première décrivant les forces qui s'opposent au changement et qui perpétuent les modèles de communication antérieures, les secondes désignant les capacités d'innovation, la création d'évolution du système de communication. Ainsi, le drame familial va se jouer entre trois personnages essentiels: le père, la mère et les enfants.

POROT souligne que: « *Le foyer étant fondé sur le couple parental est un être spirituel vivant avec un passé, un présent et un avenir qui influenceront profondément les relations qui s'établissent entre ses éléments constituants. Toutes ces relations contribuent donc à renforcer la personnalité de l'enfant* ».[33]

C'est en effet au gré de ces relations vécues par l'enfant et des interactions auxquelles il participe comme acteur, que sa personnalité se renforce, bien sûr si ces relations sont bien vécues. Donc, son système de communication doit permettre à la fois de maintenir une cohésion nécessaire à la survie de son unité et d'intégrer les changements indispensables à son évolution et à celle de ses membres.

En même temps que l'adolescent réclame son autonomie, il a besoin de ses parents pour le soutenir dans l'expérimentation de nouveaux rôles. Concrètement, la famille constitue un système relationnel ouvert dans les règles de fonctionnement psychique et affectif des enfants qui demande la participation de tous les membres de la famille en général et en particulier les parents en tant que premiers responsables de leur progéniture.

2.5. Le rôle des parents dans le développement psychoaffectif des enfants

On accorde une importance égale aux relations du père et de la mère avec l'enfant. En effet, le rôle du père et celui de la mère sont intimement liés dans le développement affectif de l'enfant.

De la mère, l'enfant attend l'amour et le père est pour l'enfant le garant de la sécurité et le représentant de l'autorité. L'amour et l'autorité sont le pivot du foyer familial.

[33] POROT, M., L'enfant et les relations familiales, Paris, P.U.F., 1954, p.10

Le rôle du père et celui de la mère sont complémentaires même s'ils sont différents en qualité comme le souligne POROT:

« *Les influences du père et de la mère sont différents en qualité variable en importance selon l'âge de l'enfant et en tout temps profondément intriqué dans leurs indices et dans leurs conséquences* ».[34]

Chacun des parents a sa place qu'il occupe et qui ne doit généralement pas être occupé par quelqu'un d'autre et cela montre que les rôles sont partagés quoi qu'ils soient complémentaires. Ce propos rejoint celui de PEPIN quand il dit que : « *Les rôles parentaux sont en interactions par une dynamique incessante et variable selon le caractère du père et de la mère, leur âge et leur acception et leur vie conjugale (...), leur niveau socio-culturel* ».[35]

Il convient de signaler que le comportement de la mère dépend en grande partie des autres relations familiales particulièrement qu'elle a avec son mari. Et de la personnalité du Père, l'enfant attend la sécurité, le guide, facteurs influant sur l'équilibre psychoaffectif. Donc, c'est aux parents de fixer les buts à atteindre, les idéaux à viser, à définir ce qu'il faut faire et ce que l'on ne doit pas faire; c'est par cette raison qu'il ne faut pas que l'enfant se sente entraîné dans des querelles affectives sérieuses qui naissent dans l'ambiance familiale.

POROT nous enseigne que; «*Rien n'est plus néfaste que l'incertitude au développement affectif de l'enfant* ».[36]

Il faut donc que les parents s'entendent suffisamment pour qu'il n'y ait pas pour l'enfant le moindre doute sur la légitimité de leurs décisions éducatives et avant tout sur la valeur de l'exemple qu'ils donnent et qu'on lui demande d'imiter. De plus, les parents conservent à l'adolescence le rôle de base, de sécurité qui leur était dévolu pendant l'enfance. Ils doivent guider les adolescents, leur procurer le contrôle et le soutien nécessaire mais leur laisser suffisamment d'autonomie.

Dans tous les cas, pour que cette fonction parentale puisse s'accomplir, il est nécessaire que le sous-système des parents puisse contenir et moduler les oscillations contradictoires de l'adolescent.

[34] POROT, M. op.cit. p.17.
[35] PEPIN , L ., L'enfant dans le monde actuel, Paris, Bordas,1977,p.86.
[36] Idem.

2.5.1. Le rôle de la mère dans le développement psychoaffectif de l'enfant

La première chose dont l'enfant a besoin est l'amour. La tâche primordiale de la mère est d'aimer son enfant pour un développement harmonieux de l'enfant, non seulement sur le plan affectif, mais aussi sur le plan physique et intellectuel.

En effet, BASTIN explique l'amour maternel en ces termes: « *L'amour maternel est fondé sur la formation du petit homme. Le bébé a autant besoin de la présence d'une maman sécurisante que d'une nourriture* ».[37]

Ainsi, le développement de l'enfant et son épanouissement sur le plan affectif peuvent être perturbés si la mère n'entretient pas avec lui une relation sécurisante. Aussi, c'est autour de cet amour maternel que vont s'ordonner les relations, avec sa mère d'abord, avec les autres membres de la famille ensuite. Donc, la relation mère-enfant est la plus importante des relations familiales. Déjà, dans le sein de sa mère, l'embryon communique avec sa mère.

Toute atmosphère affective dans lequel se trouve la mère se communique à l'embryon.
Après la naissance, l'enfant entre alors dans une relation directe et intime avec la mère. Cette relation va prendre d'autant plus d'importance au fur et à mesure que l'enfant grandit et parvient à différencier les personnes et les objets qui l'entourent.

La mère va alors présenter le monde à l'enfant. De même, elle s'occupe de la propreté de son corps ,elle forme son esprit en lui inculquant le sens du respect, l'amour filial et fraternel, l'amour du travail, la politesse tant dans le langage que dans les actes ; en vue d'assurer une base saine de l'affectivité de l'adulte futur. De cette façon, la mère participe au développement physique, morale et intellectuel de l'enfant.

Cependant, en même temps que la mère doit procurer son affection suffisante à son enfant, elle doit aussi avoir une certaine autorité qui n'est pas elle aussi incompatible avec l'amour. Comme elle doit tout faire pour entourer l'enfant d'amour et de tendresse, elle doit également lui faire connaître ce qui est bien et ce qui est mauvais.

Par conséquent, la personnalité de la mère, son comportement, et ses attitudes envers l'enfant, auront une influence déterminante sur l'avenir psychique de l'enfant. Il faut comprendre aussi que cet amour n'est pas une fin en soi car, de sa qualité, dépendra l'affectivité future de l'enfant. Cette influence persistera indéfiniment dans le psychisme de l'enfant à l'âge adulte.

[37] BASTIN, G., L'hécatombe scolaire, Bruxelles, Charles DESSART, 1966, p.95.

Pendant la phase oedipienne, la mère occupe une place de choix dans la relation triangulaire père-mère-enfant. Elle fait l'objet d'attachement passionné pour son fils comme elle est l'objet de rejet pour sa fille, Ce qui est important pour l'identification de cette dernière. Ainsi, ces liens oedipiens vont se solder par une identification de la jeune fille à sa mère ; elle va finalement apprécier ses qualités qu'elle va introjecter et chercher à les faire siennes. Quant au garçon, il va se forger en elle l'image de la femme qu'il épousera plus tard.

Aussi, l'éducation est compatible avec l'amour maternel comme nous l'explique NYARUSHATSI : « *Le rôle que joue la mère dans l'éducation de l'enfant est compatible car, s'il n'est pas joué dès le bas âge, il y a des conséquences néfastes pour l'enfant plus tard. C'est grâce à la relation mère-enfant que l'enfant se développe et modèle sa personnalité* ».[38]

Donc, la mère est conçue par l'enfant non seulement comme une dispensatrice de biens mais aussi comme une source de protection et l'objet d'incarnation d'affection.

2.5.2. Le rôle du père dans le développement psychoaffectif de l'enfant

Il s'avère intéressant de parler du rôle du père dans un tel travail, car, sa connaissance va nous permettre d'être mieux outillé, en abordant les problèmes qui surviennent à la suite de son absence dans le ménage.

En effet, le rôle du père est prépondérant dans le développement et l'épanouissement de l'enfant, étant donné que de son père, il attend l'autorité et voit en lui son premier protecteur.

POROT le confirme quand il dit que: « *De sa mère, l'enfant attend l'amour ; de son père, il attend d'abord l'autorité* »[39].

Cette autorité est compatible avec le bon équilibre psychoaffectif de l'enfant. La présence que représente le père assure la sécurité, la protection contre les menaces extérieures et l'enfant éprouve alors un sentiment de confiance et de tranquillité d'esprit.

De ce propos, POROT explique: « *Dès la deuxième année, le sentiment que le fils voue à son père, s'intègre dans sa vie affective et constitue un ingrédient nécessaire aux forces complexes qui contribuent à la formation de son caractère et de sa personnalité* ».[40]

[38] NYARUSHATSI, R., Etudes des problèmes rencontrés par les enfants en difficultés dans leur relation avec les encadreurs ,Mémoire inédit,Bujumbura,U.B. ,F.P.S.E ,1999

[39] POROT,M. ,op.cit.,p.30.

[40] POROT,M.,op.cit.,p.12.

Le père doit tout faire, pour se faire accepter par son enfant, aimer, être un modèle pour lui. Ainsi, l'enfant pourra s'identifier à son père grâce à des qualités que l'enfant apprécie et va chercher à les faire siennes.

WINNICOTT le met en évidence quand il déclare: « Le *père est nécessaire pour l'enfant à cause de ses qualités positives et des éléments qui le différencient des autres hommes, à cause également de la rigueur de sa personnalité* ».[41]

Cela montre que l'enfant va s'identifier à son père, à ses qualités de quelle nature qu'elles soient. De plus, le père sert pour son fils d'objet d'identification comme il est aussi, un objet d'attachement passionné pour sa fille lors de la phase oedipienne. Ainsi, le père doit être un bon exemple parce que ce sont ses comportements qui servent de référence pour ses enfants.

POROT explique que: *« Tout comportement du père, toutes ses interventions directes et indirectes devront également tendre à offrir à son fils une image d'identification suffisamment valable pour que celui-ci, surmonte le conflit temporaire hostilité-admiration, parvienne à une acceptation totale de la virilité symbolisée par son père. Le prestige de celui-ci dépendra bien moins de ce qu'il aura fait ou dit que de ce qu'il aura réellement été* ».[42]

Toute réticence ou toute déviation dans le devoir d'éduquer l'enfant a des conséquences sur sa vie. De même, son absence dans la famille a une influence négative sur le développement de l'enfant.

DODSON a rejoint les propos de POROT en nous livrant le processus de la conduite d'un père idéal en écrivant que:« *Le père idéal change souvent de visage suivant l'âge et le sexe de l'enfant, « camarade » avant tout pour les garçons de 12 ans, il est réclamé par les filles de 14 à 16 ans pour les « aimer » les « comprendre » et les « diriger » et par les jeunes de deux sexes vers 18 ans pour les conseiller* ».[43]

Ceci nous montre que le père change d'attitude suivant l'âge et le sexe de l'enfant. C'est en s'occupant des ses enfants qu'il prépare ces derniers à affronter l'adolescence et le père accroît progressivement son autorité au fur et à mesure que l'enfant grandit.

[41] WINNICOTT,D.W.,op.cit p.120.
[42] POROT.M., Op .cit., p.160.
[43] DODSON, F., Le père et son enfant,Paris,Robert Laffont,S.A., 1975,p.332.

En effet, quand il donne naissance à des enfants, il a des devoirs qu'il est obligé de remplir. En plus de la satisfaction des besoins fondamentaux, il doit à la société des hommes qui puissent développer le pays. Cela montre que l'éducation de ses enfants lui incombe. Il doit alors prendre suffisamment du temps pour s'occuper de l'éducation de ses enfants puisque dans l'éducation il y a beaucoup de qualités auxquelles les enfants veulent s'identifier surtout ceux du sexe masculin.

En fait, les enfants, ont besoin de cette image qui incarne la sécurité dans la famille. Les garçons ont besoin de cette image virile que représente le père pour se former eux-mêmes en s'identifiant en lui. La fille a également besoin de l'image du père pour se forger en elle de l'homme qu'elle épousera plus tard.

Ainsi, nous venons de voir le rôle de chacun des parents dans le développement psychoaffectif de l'enfant, mais ils ne sont pas les seuls agents du développement de l'enfant. La fratrie, la famille élargie et l'entourage familial ont un rôle non négligeable à jouer dans le développement de l'enfant.

2.6. Le rôle de la fratrie

Dans la famille, l'enfant a besoin de partager l'amour parental avec les aînés; les frères et sœurs. En effet, le rôle de la fratrie dans la socialisation de l'enfant est grand. C'est avec les aînés que l'enfant apprend le langage. Ce sont eux qui le font explorer le milieu et toutes les activités qui s'y font. La fratrie aide le petit à dépasser l'égocentrisme infantile en recourant à la rivalité, à l'amitié et la coopération.

Aussi, dans la fratrie, l'enfant y fait des expériences de frustration et de satisfaction que procure la vie dans le groupe ainsi que l'entraide. En participant aux activités de groupe, l'enfant apprend à situer ses exigences par rapport aux autres et il élabore petit à petit les attitudes de sociabilité. Ce qui montre que la fratrie constitue un agent de socialisation de l'enfant. La fratrie intervient de façon indirecte dans la mesure où l'enfant se choisit parmi une multiplicité de stimuli que lui présente la fratrie, ce qui est bon et ce qui est mauvais

Bref, c'est grâce aux contacts fraternels de tous les instants que l'enfant se positionne par rapport au monde extérieur et cela aboutit à la prise de conscience du « moi » de l'enfant, ce qui montre que la fratrie participe au développement de la personnalité de l'enfant.

2.7. Le rôle de la famille élargie dans le développement psychoaffectif de l'enfant

La famille élargie a également un rôle important à jouer dans le développement harmonieux de l'enfant. Les membres de la famille influencent de près ou de loin, indirectement sur le comportement l'enfant et, selon bien sûr le degré de parenté. Les membres proches par exemple ont un rôle de soutien matériel souvent jusqu'à ce que le nouveau foyer soit solide.

Les grands parents, plus spécifiquement, ont un rôle de soutien moral en prodiguant des conseils dont le but est de faire profiter leur expérience au jeune couple. Donc, c'est par le rôle de formation et de soutien que les parents éloignés agissent sur l'enfant. Les grands parents ou autres membres de la famille ont aussi un rôle d'autorité mais celle-ci est complémentaire à celle des parents. Ils jouent un rôle indirect en soutenant les parents dans leur conduite envers les enfants et non de se substituer à eux. Ce sont les parents qui transmettent de génération en génération les grands mythes et les réalités humaines qui transposent les secrets de la vie affective.

S'agissant particulièrement des grands parents, ceux-ci servent de référence, d'objets d'identification tout comme ils peuvent prendre le relais en cas d'empêchement ou de défaillance des parents comme le souligne POROT :

« *Si le père ou la mère vient de faire défaut ,le grand-père ou la grand-mère semble tout naturellement désigné pour le remplacer*».[44] Au-delà donc de l'apport des grands parents, les autres membres de la famille élargie ont un rôle à jouer dans la socialisation et le développement de l'enfant.

2.8. Le rôle de l'entourage dans le développement psychoaffectif de l'enfant

L'entourage familial joue aussi un rôle non négligeable dans le développement de l'enfant. En effet, les parents ne sont pas toujours à côté de leurs enfants pour répondre à tous les besoins ou pour corriger certaines erreurs. L'intervention des adultes devient donc nécessaire pour remplacer les parents qui ne sont pas proches ou même s'ils sont là pour les compléter. L'enfant entre en contact avec les membres de l'entourage, ce qui lui permettra de s'adapter aux règles de conduites et aux valeurs de l'environnement.

La stabilité de ces relations avec l'entourage représente en quelque sorte une condition de sécurité. A chaque stade de développement, l'enfant a besoin de secours de l'adulte et les réponses données par celui-ci sont déterminantes.

[44] POROT, M., Op.cit. , p.194.

U. B.

C'est à travers les actions éducatives et socialisantes que les voisins exercent une influence sur la vie affective de l'enfant. L'entourage joue donc un rôle important dans le développement de l'affectivité chez l'enfant.

Cependant, l'amour donné par l'entourage n'a d'effet que lorsque l'enfant est accepté tel qu'il est dans son milieu de vie. Dans certaines situations, le milieu de vie peut jouer un rôle inverse; quand l'enfant se sent rejeté ou abandonné par l'entourage familial. C'est dans le cas où les relations de sa famille avec l'entourage ne sont pas bonnes.Alors, la sécurité que l'entourage devrait assurée à l'enfant sera perturbée.
Dans un autre cas, c'est quand la famille change souvent de milieu de vie, il lui sera difficile de s'adapter à son entourage familial parce que les relations ne sont pas stables.

Nous venons de voir l'importance de la famille dans le développement psychoaffectif de l'enfant. Les parents sont les premiers à faciliter le développement harmonieux de l'enfant parce qu'ils sont les premiers à entrer en contact avec l'enfant mais ils ne sont pas les seuls malgré leur rôle déterminant. La mère doit lui offrir une affection nécessaire tout comme le père doit être pour l'enfant un garant de sécurité et le représentant de l'autorité. La fratrie a également un rôle important dans la socialisation de l'enfant.

C'est en effet, les frères et sœurs qui vont tirer en avant l'enfant en l'incitant à quitter sa mère pour s'associer aux autres. En s'associant aux autres, il va apprendre petit à petit à dépasser son propre point de vue égocentrique et se conformer aux normes du groupe surtout dans les jeux avec ses camarades. La famille élargie joue également un rôle non négligeable dans le développement de l'enfant.

Les grands parents ou les autres membres de la famille jouent un rôle direct ou indirect en soutenant les parents dans leurs conduites envers les enfants. L'entourage familial aide également dans la socialisation de l'enfant. Les adultes de l'entourage remplacent en quelque sorte les parents lorsqu'ils sont absents même s'ils sont là, ils les complètent. Dans le chapitre suivant, nous allons parler de quelques généralités sur le divorce.

CHAPITRE III: QUELQUES GENERALITES SUR LE DIVORCE

3.1. Le cadre social

Toute société oscille entre deux pôles, l'un individualiste, l'autre communautaire.Dans le premier cas, elles n'existent qu'en fonction des individus qui les composent. Leurs intérêts priment sur ceux du groupe social. Le mariage est alors un moyen de favoriser l'épanouissement des individus. Si ce n'est pas atteint, les époux sont libres de demander la fin de leur union: on parle alors de divorce par le consentement mutuelle.

A l'opposé, une conception plus communautaire met l'accent sur les valeurs collectives et sur la stabilité et la permanence de la société. Le mariage y est une institution qui ne dépend pas uniquement de la volonté individuelle, mais liée aux impératifs de la société toute entière. Le divorce peut être soit totalement prohibé, soit plus fréquemment n'être admis qu'à titre exceptionnel, pour des causes déterminées par la loi.

3.2. Les principales causes du divorce[45]

Le droit français reconnaît les causes suivantes du divorce : la condamnation d'un époux à une peine afflictive et infamante (très rarement invoquée en fait) et d'adultère, c'est dire la violation du devoir de fidélité des époux. Ces deux premières
causes sont dites péremptoires: lorsqu'elles sont établies, le juge doit accorder le divorce.

Cependant, environ 65% des demandes du divorce sont fondées sur les « *excès, sévices et injures graves.* »
Dans ce cas, le juge a une marge d'appréciation plus grande. Les excès et les sévices sont des violences ou mauvais traitement d'un époux sur son conjoint. L'injure grave pour sa part, est un outrage quelconque infligé à un époux par son conjoint dont la nature n'est pas précisée. D'où la tendance des tribunaux à interpréter le terme de façon large, dans le sens divorce-remède.

En 1945, le législateur Français a voulu réagir contre cette interprétation et a ajouté deux conditions pour que le divorce soit accordé suite aux excès, sévices et injures graves : il faut d'une part que les faits constituent une violation grave et renouvelée des devoirs et obligations résultat du mariage, et d'autres part qu'ils rendent intolérable le maintient du lien conjugal.

[45] Encyclopédia Universalis ,vol VIII ,Paris, Lidis, 1990,p.726.

Cette deuxième condition se rapproche d'ailleurs du divorce remède, en ce qu'elle invite le juge , non plus seulement à considérer la faute du conjoint, comme voulait la loi de 1884, mais à constater en plus que le maintien du lien conjugal est tolérable ou ne l'est pas.

En fait, ces conditions nouvelles n'ont pas eu l'effet escompté, et les injures graves demeurent la pierre d'achoppement de toute réglementation des causes du divorce. Ajoutons que l'époux séparé de corps juridiquement depuis au moins trois mois peut demander au tribunal de transformer la séparation en divorce: le juge doit l'accorder. Certains pays européens ont été plus loin dans la reconnaissance effective du divorce remède.

Ailleurs, l'Allemagne fédérale, tout en maintenant le divorce pour faute d'un époux, reconnaît également la possibilité de divorce lorsqu'il se produit une « *dislocation objective* » du lien conjugal: le divorce est accordé s'il est établi que depuis trois ans, le lien matrimonial s'est objectivement disloqué et que la communauté conjugale a été abandonnée, sans que l'on puisse trouver un seul des époux coupable.

La Suisse reconnaît une notion très voisine « *l'atteinte profonde au mariage qui rend la vie insupportable* ». La loi française ignorait le divorce par consentement mutuel; on estime cependant à plus de 75% les divorces qui sont prononcés du plein accord des deux époux. La loi belge, dans l'ensemble très proche de la loi française fait preuve d'un plus grand réalisme. Elle admet le divorce par « *consentement mutuel et persévérant des époux.* »

3.3. Les différentes sortes de divorces

Il existe trois sortes de divorce :

- Le divorce par consentement mutuel (qui se divise lui-même en divorce sur demande conjointe, et en divorce demandé par l'un et accepté par l'autre),
- Le divorce pour rupture de la vie commune,
- Le divorce pour faute.

3.3.1. Le divorce sur demande conjointe

Cela suppose que les époux sont d'accord tous à la fois sur les principes de divorce et sur les conséquences en ce qui concerne leurs enfants et leurs biens.

Les deux époux doivent alors élaborer deux conventions :

- Une convention temporaire qui règle les mesures provisoires qu'ils décident d'appliquer durant l'instance en divorce (attribution du logement commun, garde des enfants, pension alimentaire, etc.)

- Un projet de convention définitif qui règle les effets du divorce lorsqu'il aura été prononcé. Ceci fait, ils soumettent au juge des affaires matrimoniales du tribunal de grande instance qui complètent une requête dite requête initiale, accompagnée de deux conventions.

Il leur suffit de constituer un avocat commun.

Le juge convoque les époux et examine avec eux les deux conventions. Pour la convention temporaire, il peut demander d'y porter certaines modifications s'il estime qu'elle ne sauvegardera pas suffisamment les intérêts des enfants. Si les époux acceptent ces modifications, le juge homologue la convention. Puis, il examine le projet de la convention définitive et peut leur faire diverses suggestions de façon à ce que soit mieux protégés les intérêts de chacun des époux et des enfants ; les époux pourront apporter les modifications à cette seconde convention pendant le délai de réflexion qu'obligatoirement le juge va leur impartir.

Ce délai est de trois mois au moins et de neuf mois au plus. Entre ces deux dates, ils reviendront devant le juge qui, si la convention définitive lui donne satisfaction, l'homologue et en même temps prononce le divorce.

3.3.2. Divorce demandé par l'un et accepté par l'autre

L'un des époux peut demander le divorce en faisant état d'un ensemble de faits, qui rendent intolérable le maintien de la vie commune. Il est convoqué par le juge aux affaires matrimoniale, en même temps que son conjoint. Si ce dernier accepte que le divorce soit prononcé aux torts partagés, le juge lui en donne acte, et la procédure se poursuit ensuite devant le tribunal comme en cas de divorce pour faute.

Cette forme de divorce suppose que les époux sont d'accord sur le principe du divorce, mais non sur les conséquences, notamment en ce qui concerne la garde des enfants, les prestations qui pourront être prononcées au profit de l'un des conjoints, l'attribution du logement, etc. Et c'est le tribunal qui tranchera ces divers points.

Mais, si le défenseur n'accepte pas le divorce, lors de sa convocation par le juge, le procédure ne pourra pas être poursuivi, et l'époux demandeur devra soit demander le divorce pour rupture de la vie commune, si les conditions sont remplies, soit demander le divorce pour faute, à condition qu'il ait quelque chose à reprocher à son conjoint.

3.3.3. Divorce pour rupture de la vie commune.

Un époux peut assigner son conjoint en divorce pour rupture de la vie commune, à condition de prouver qu'ils vivent séparés depuis plus de 6 ans. Peu importe que ce soit l'époux demandeur qui soit responsable de cette rupture ou son conjoint.Peu importe également que cette séparation de fait soit due à une altération grave des facultés mentales de l'un des conjoints.

L'époux demandeur formule une requête en visant cette cause de divorce, requête qui est adressée à l'autre conjoint ou, si celui-ci est placé sous tutelle, à son tuteur légal. Cette procédure permet donc à un époux qui n'a rien à reprocher à son conjoint d'obtenir le divorce, même lorsque l'autre s'y oppose, et c'est là l'une des grandes innovations de la loi nouvelle.

Cependant, le prononcé du divorce n'est pas automatique: le juge peut refuser, même d'office cette demande si le divorce risque d'avoir des conséquences trop graves sur la vie du conjoint, ou encore si l'autre époux établit que le divorce aurait soit pour lui, compte tenu de son âge et de la durée du mariage, soit pour les enfants, les conséquences matérielles ou morales « *d'une exceptionnelle dureté* ».

Si le juge prononce le divorce, c'est obligatoirement aux torts exclusifs de l'époux qui a pris l'initiative de la demande, ce dernier supporte toutes les charges du divorce, et il pourra être condamné à verser à son conjoint une pension alimentaire, qui sera fixée en proportion des besoins de l'époux défendeur et des ressources du demandeur.

3.3.4. Divorce pour faute

C'était la seule cause de divorce possible avant la loi du 11/7/1975. L'époux demandeur présente aux juges des affaires matrimoniales une requête initiale, en faisant état de torts qu'il impute à son conjoint. Le juge convoque les époux et tente de les concilier, s'il n'y parvient pas, il détermine, comme dans les deux cas précédents, les mesures provisoires qui régiront les époux durant l'instance et jusqu'à ce qu'une décision définitive intervienne.

Il s'agira notamment d'autoriser les époux d'avoir une résidence séparée, d'attribuer provisoirement à l'un des époux le logement commun, de déterminer quel est celui qui aura la garde des enfants et quel sera le montant de la contribution que l'autre devra verser pour leur entretien, quelle est la pension alimentaire que l'un des époux devra payer à l'autre etc.

Les mesures cesseront lorsque la décision sur le divorce sera définie. Le tribunal examine si l'épouse demandeur établit des faits qui constituent une violation grave et renouvelée

des devoirs et des obligations du mariage et rendent intolérable le maintien de la vie conjugale.

S'il estime que les griefs sont fondés, il prononce le divorce aux torts exclusifs de l'époux défendeur. Mais, si celui ci a formulé une demande reconventionnelle, il pourra rejeter les deux demandes ou encore les accueillir et prononcer alors le divorce aux torts exclusifs du demandeur, ou bien rejeter les deux demandes, ou encore les accueillir et prononcer alors le divorce aux torts partagés.
Même si l'absence d'une demande reconventionnelle, le divorce peut être prononcé aux torts partagés si les débats font apparaître des torts à la charge de l'un et de l'autre.

3Les causes du divorce prévues par la loi burundaise

La législation burundaise laisse constater à travers les textes légaux qu'elle est contre le divorce. Elle a en effet, essayé de limiter les causes en réglementant le divorce. Signalons dorès et déjà que le tribunal n'accepte pas d'emblée de prononcer le divorce puisqu'il statue dans l'intérêt du ménage et des enfants. C'est pour cette raison que quand les deux époux se présentent chez le juge pour demander le divorce, le juge fait recours à d'autres solutions pour voir si les époux ne peuvent pas changer d'avis.

Si les conjoints persistent dans leur demande, la loi a prévu d'accorder le divorce dans deux cas : dans le premier cas, il s'agit de divorce pour cause déterminée qui est stipulée dans les articles 158 et 159 du Code des Personnes et de la Famille.
L'article 158 dispose que : *« Chacun des époux peut demander le divorce pour cause d'adultère, pour excès, sévices et injures graves* ».Tandis que l'article 159 stipule que: « *La condamnation de l'un des époux pour un fait entachant l'honneur peut d'après les circonstances constituer une cause de divorce* ».

Le juge doit apprécier en tenant compte des circonstances spéciales de la cause ; mais les faits offensants, pour être admis comme causes de divorce, doivent être postérieurs ou concomitants au mariage. En effet, c'est bien l'état du présent ménage, la situation actuelle du couple que le juge est surtout appelé à constater: « *Attendue que la vie commune est devenue insupportable* ».[46]

La recherche des causes apparaît donc comme une retombée dans le temps, un essai d'explications fondées sur une analyse du passé. Quelles sont les causes? Ces causes sont: l'adultère, l'excès et sévices, l'injure grave, la contamination pour un fait entachant l'honneur.

[46] Tribunal de résidence, Rohero , Bujumbura,RCC 3766/94

3.4.1. L'adultère

Le CPF ne définit pas la notion d'adultère mais, en droit, « *L'adultère suppose la consommation des relations sexuelles avec une personne autre que son conjoint* ».[47]

Du reste, en nous référant au décret-loi n°1/6 du 4/4/1981 portant code pénal en son article 362, est qualifié d'adultère l'union sexuelle d'une personne mariée légalement et dont le mariage n'est pas dissout, avec une personne autre que son conjoint.

En violant l'obligation de fidélité, ce conjoint se rend coupable envers l'autre conjoint d'une faute que la loi considère comme assez grave pour motiver en toute hypothèse le divorce.

La loi Burundaise en fait plus, avec raison, aucune distinction entre l'adultère du mari et celui de la femme. Ainsi, la femme peut demander le divorce pour cause d'adultère de son mari et ce dernier peut faire de même.

3.4.2. Excès et sévices

Comme pour l'adultère, le législateur n'a défini ni excès ni sévices. Le recours à la doctrine et à la jurisprudence nous paraît donc indispensable pour saisir ces notions. Mais les auteurs ne sont pas unanimes sur leurs contours.

Pour les uns, « *les excès sont plus précisément tout acte de violence de nature à mettre la vie d'un époux en danger, tandis que les sévices sont constitués par de mauvais traitements matériels ou corporels* ».[48]
Mais, cette distinction est rejetée par d'autres auteurs qui n'y voient qu'une redondance de langage. Pour eux, « *les excès sont confondus avec les sévices, qui sont les voies de faits, les mauvais traitement infligés par un conjoint à l'autre.* »[49]

A la lumière de ces définitions, il ressort que pour être admis comme causes du divorce, les excès et sévices doivent procéder d'une exécution volontaire particulièrement grave et intentionnelle.

Du reste, ces faits doivent constituer une violation des devoirs et des obligations du mariage et rendre intolérable le maintien de la vie commune. Bien que les excès et les sévices se distinguent des injures graves, les tribunaux burundais ont été amenés à classer dans toutes les causes de divorce des injures graves.

[47] SOHIER A., Droit civil du Congo Belge, Les personnes et la famille, T2, Larcier, Bruxelles, 1956, p.22.
[48] DEKKERS,A,.Précis de droit civil. Introduction. Les personnes. Les biens. La transcription, T1, Bruylat, Bruxelles,1954, p.192
[49] MASSIPI, Y., La réforme du divorce, T1, Paris, Ed. Mont Chrestien, 1976, p.59.

3.4.3. L'injure grave

Comme toutes les autres causes légales de divorce, le législateur n'a pas défini l'injure grave du fait que son domaine est étendu.

Pour SOHIER, « *L'injure grave se trouve réalisé pour tout manquement offensant, grave et volontaire aux obligations dérivant du mariage. L'infidélité, défaut d'assistance, désertion du toit conjugal, insultes envers le mari ou les beaux parents, etc.* »[50]

Cela ne veut pas dire que n'importe quel manquement aux devoirs entre époux doit entraîner une intervention judiciaire. Il arrive des fois qu'on repousse des plaintes inconsidérées des époux qui se reprochent des plaintes légères car, les conjoints se doivent un minimum d'indulgence en raison du lien qui les unit. Les obligations ont entre elles un caractère réciproque qui constitue à la fois un droit et un devoir: le devoir de la respecter et d'en exiger le respect de la part de l'autre.

A notre sens, « *L'injure comprend toutes les paroles actes et faits contraires aux obligations nées du mariage et à la dignité de la vie commune. Elle attribue à la personne injuriée, le caractère déshonorant* ».[51]
Le mot injure a perdu, au regard de la loi civile, toute signification juridique précise, son contenu varie sans cesse et demeure indéterminée. La jurisprudence des cours et tribunaux du Burundi adopte cette hypothèse en considérant que toutes les causes légales constituent des faits spéciaux qui rentrent dans la notion d'injure grave.

A titre d'exemples des cas retenus comme cause de divorce:

- La non consommation du mariage imputable au refus volontaire d'un conjoint ;
- Refus volontaire et persistant des relations sexuelles ;
- Refus par un époux d'avoir des enfants ;
- Détournement des économies ou des biens du ménage ;
- Abandon du domicile conjugal sans motif, s'accompagnant des circonstances injurieuses.

De cette manière, l'énumération de la loi n'est pas limitative parce que à ce côté des faits prévus par la loi et qui constituent vraiment les causes déterminées du divorce, on rencontre une formule générale, l'injure, qui a la valeur d'un principe susceptible d'applications indéfinies.

[50] SOHIER, R., op.cit., p.516.
[51] PLANIOL, M. et RIPERT, G., Traité politique du droit civil français T2, Paris 2 ème édition, L.D .J.1952, p.383

3.4.4. La condamnation pour le fait entachant l'honneur

Au terme de l'article 159 du CP°F, la condamnation pour fait entachant l'honneur de l'un des conjoints d'après les circonstances, constitue une cause du divorce.

Au Burundi, aucun jugement prononçant le divorce pour cette cause n'a été prononcé. Dès lors, le recours à la doctrine nous paraît nécessaire pour avoir une idée plus ou moins claire de cette cause de divorce. Cette cause trouve son fondement dans le fait que « *la flétrissure qui résulte d'une condamnation à peine entachant l'honneur rejaillit indirectement sur le conjoint innocent; il est juste que cet époux puisse se séparer d'un individu voué pour ses fautes au mépris public*».[52]

Ainsi la loi reconnaît à ce conjoint atteint dans son honneur le droit d'obtenir la rupture du mariage.

En deuxième lieu, les articles 187 et 188 du CPF précisent les conditions du divorce par consentement mutuel. L'article 187 stipule que : « *Le divorce peut être prononcé à la requête des époux s'il apparaît des circonstances de la cause que la vie commune est devenue insupportable et, que le maintien de lien conjugal est devenu intolérable* ».
L'article 188 stipule que : « *Le divorce peut aussi être prononcé si le défendeur à l'action en divorce pour cause déterminée reconnaît le bien fondé de cette demande et déclare consentir au divorce*».

Dans tous les cas, le divorce constitue un échec pour la cellule familiale et pour la société. Ils entraînent des préjudices graves d'abord pour les conjoints qui se trouvent séparés, ensuite pour les enfants traumatisés par la séparation de leurs parents et souvent tiraillés entre eux. Vu les répercussions du divorce sur le plan matériel, affectif et social, il faudrait essayer de tout faire pour éradiquer ce mal.
Dans cette perspective, le législateur burundais a essayé de limiter les dégâts en précisant les rares cas où le divorce peut être prononcé.
En fait, le divorce a des conséquences sur le vécu et le devenir de l'enfant parce que ce dernier n'a plus une véritable famille, laquelle joue dans l'éducation et l'équilibre de l'enfant.

[52] RIPERT, G., et BOULANGER, J., Traité du droit civil, T1, Paris, LD.G., 1966, p.566.

CHAPITRE IV: LA DISSOCIATION FAMILIALE ET SON INCIDENCE SUR LE VECU DE L'ENFANT.

Dans toutes les sociétés du monde, la famille est la pierre angulaire de l'organisation sociale.Le couple, condition nécessaire du foyer, n'est pas suffisant pour qu'on puisse parler de la famille. C'est la venue de l'enfant qui crée la famille. En effet, l'étude d'une famille dissociée n'est abordée ici essentiellement que par rapport à l'enfant, en fonction des répercussions qu'il entraîne pour ce dernier. Cela veut dire que les conflits conjugaux, les mésententes, mais aussi le divorce ne sont jamais sans effet sur la personnalité de l'enfant. Les causes de la dissociation sont multiples: le décès de l'un des conjoints ou des deux, l'abandon de l'un des deux, la séparation ou le divorce, la méconduite d'un des conjoints.

Néanmoins, pour notre cas, la dissociation est consécutive au divorce. Or, les expériences de rupture sont dangereuses pour l'enfant car, il se trouve exposé aux mésententes de ses parents, moins protégé et parfois impliqué dans leurs relations et cela entraîne des perturbations dans l'évolution psychoaffective du jeune.

Cependant, l'enfant dont le foyer ne réussit pas à lui procurer un sentiment de sécurité cherche quatre murs en dehors de son foyer.
A ce propos, LEMOAL, nous explique:« *C'est dans l'étude des conditions du milieu familial que l'on trouve les éléments d'appréciation et d'explication suffisante des troubles du comportement de l'enfant. Ce n'est pas sans raisons profondes que toutes les statistiques établissent que 80 à 90% des délinquants juvéniles proviennent des foyers dissociés* ».[53]

4.1. Les conséquences de la dissociation du foyer sur l'enfant

La dissociation du foyer familial consécutive au divorce ne peut pas se passer sans effets sur la famille en générale et sur les enfants du fait que ces derniers n'ont pas encore atteint la maturité pour gérer la situation et les circonstances dans lesquelles s'est opéré le divorce ainsi que la personnalité du parent qui assure la garde de ces derniers. L'union du couple est rompue et les enfants se rangent généralement du côté de l'un de leurs parents et subissent les conséquences néfastes pour leur vie psychoaffective.

En effet, le divorce présente un danger chez les enfants mineurs qui ont besoin de l'affection des deux parents. Il en est de même pour l'adolescent qui veut accéder

[53] LEMOAL, P., Parents séparés, enfants perturbés, Bruxelles, DUCULOT ,1971

au monde adulte et qui a besoin de l'aide des parents, car, la construction de la personnalité, la mise au point de ses attitudes représente pour lui une source de difficultés, et donc d'angoisse.

Selon WALLERSTE et KELLY « *La souffrance que cause un divorce au moment de l'adolescence reste non résolue et vivace, ce qui ressort des entretiens avec les parents de notre groupe qui avaient vécu eux-mêmes le divorce de leurs parents dans leur adolescence. Cela montre que le divorce est une expérience douloureuse et peut avoir des conséquences sur la vie ultérieure de l'enfant* ».[54]

L'enfant, pour construire et édifier son unité interne a besoin de participer à la cohérence parentale. Si cette cohérence vient à se rompre, l'enfant va vivre un sentiment d'effondrement intérieur. Or, la relation affective avec les figures parentales fonde l'unité de la psychologie de l'enfant, stabilise son moi et assure le contact vital avec le monde extérieur.

En fait, l'enfant intériorise progressivement sa relation sociale dans la mesure où la cohérence et la valeur de sa famille sont intégrées. KAMAGANA soutien ces propos en ces termes: « *Les circonstances qui entourent la séparation retentissent profondément sur l'enfant dont le développement affectif est toujours favorisé par une atmosphère familiale harmonieuse et par un bloc solidaire* ».[55]

Ceci nous permet de dire que le climat qui règne au sein du foyer familial fait que le développement de l'enfant soit normal ou pathologique. Ainsi donc, les parents sont pour l'enfant le fondement du réel car il apprend la vie en société à partir de son expérience familiale. Il se révèle et découvre au sein de la famille une relation affective triangulaire, le sens des règles de la vie commune et le sens de la loi à partir duquel la liberté s'éveille et se responsabilise.

L'enfant est le témoin de la façon dont les parents sont capables de résoudre les divers problèmes de l'existence, à commencer par la vie domestique et ceux de la communication humaine. Il va aussi s'identifier à leur attitude inconsciente face aux réalités tout en ayant une marge de manœuvre pour les élaborer dans un autre sens.

Mais, face aux échecs parentaux, un doute risque de se développer chez l'enfant qui se demande : « Puis-*je réussir là où mes parents ont échoué* ? »

[54] WALLERSTEIM et KELLY in JAMES ANTONY, E., Le stress de l'après divorce, Paris, P.U.F., 1990, p.471.

[55] KAMAGANA ,C. , La délinquance juvénile et le traitement des mineurs délinquants, mémoire inédit, Bujumbura, U,B, Faculté de Droit ,p.44.

Ce doute risque d'envahir la plupart de ses fonctions psychiques et l'on remarque chez certains des conduites d'échec venant confirmer, dans la réalité, le sentiment premier alors que l'individu serait capable de réussir.

En effet, les frustrations subies par l'enfant dans ses besoins affectifs les plus profonds et au premier rang, le besoin d'amour et de sécurité, le maintiennent dans un état d'immaturité et sont à l'origine des réactions et des conduites diverses, telles que la consommation d'alcool, la délinquance, le vagabondage sexuel...

Nous pensons aussi que le divorce des parents a des conséquences sur le plan du développement social de l'enfant car, il se sent humilié par la situation de divorce des parents et ne réalise pas sa place dans la société d'où naissent l'agressivité, l'angoisse et d'autres mauvaises conduites. En fait, le divorce des parents est source de conflit intérieur chez l'enfant.

4.1.1. Insécurité affective de l'enfant.

Le cadre familial assure à l'enfant une sécurité dont il a besoin pour son développement et son équilibre ultérieur. En effet, l'instabilité croissante des liens familiaux, ponctuée par des divorces de plus en plus nombreux témoigne d'une certaine destabilisation de l'individu et de sa difficulté à s'insérer dans l'existence en ne sachant pas traiter les crises autrement qu'à travers des actions de rupture.
De nombreux jeunes sont ainsi marqués par des troubles de filiation qui ne les aident pas à acquérir leur identité et à se socialiser.

Cependant, l'insécurité affective qui envahit de nombreux individus trouve son origine dans l'altération du lien primordial de l'enfant à se parents.

A cet effet, BASTIDE conseille:« *Lorsque un couple ne s'entend pas, il vaut mieux pour l'enfant que les époux se séparent ou divorce plutôt que de continuer à se haïr devant leur progéniture* ».[56]

Cela revient à dire que bien que le divorce soit la cause des situations désagréables tant pour les parents que pour les enfants, il ne faut pas que cela empêche les parents à se séparer au lieu de vivre ensemble dans la mésentente et les querelles interminables. Pour l'enfant, rien n'est plus perturbant que vivre dans une famille où les scènes de conflits entre parents sont incessantes. Aussi, les enfants vivent les crises et les ruptures parentales comme des menaces,

[56] BASTIDE, R., Sociologie des maladies mentales, Paris, Flammarion, 1965, p.202

risquant de ruiner leur personnalité ou de favoriser leur effondrement, même si parfois ils se

sentent soulagés de ne plus être soumis aux conflits conjugaux grâce à la séparation de leurs parents. Selon la personnalité de l'enfant, le conflit conjugal ou la séparation sera plus ou moins accepté et assumé. Le fait de rencontrer d'autres enfants dans la même situation l'aidera à ne pas se considérer comme un cas.

La plupart de ces difficultés vécues pendant l'enfance auront fréquemment des effets lors de l'adolescence ou de la vie adulte. Pour un enfant, les conflits conjugaux et les séparations des parents sont des expériences dont les conséquences se manifestent à long terme.

Certains enfants peuvent ne pas en subir l'onde de choc, alors que d'autres adopteront d'emblée des conduites réactionnelles. Pour une autre partie d'entre eux, les problèmes et les tensions se manifesteront lors de la crise d'adolescence.

Si les enfants du divorce développent des troubles du comportement, ils ne présentent pas pour autant des psychopathologies plus importantes que le reste de la population juvénile. Ils ne sont pas systématiquement en échec scolaire mais, ils peuvent vivre des difficultés liées à la performance et à l'action et parfois désinvestir leur travail, ne sachant plus pourquoi ni pour qui travailler. Certains passent par des phases de compensation, dépriment et éprouvent un profond mal-être et d'autres qui perdent leur point de repère familial ont tendance à être davantage insécurisés et à devenir plus agressif vis-à-vis d'eux-mêmes et des autres.

En fait, les perturbations que les enfants peuvent vivre viennent des mésententes conjugales. C'est la mésentente et la désunion qui désorganisent l'enfant dans la mesure où il ne sait plus très bien comment faire confiance à son père ou à sa mère. Concernant le point affectif, l'enfant se sent vexé et abandonné et s'y penche beaucoup à la situation de ses parents alors que ces derniers ne sont pas capables de résoudre ses problèmes affectifs.

4.1.2 Les difficultés de l'identification

Le moi se construit d'abord par l'identification au parent de même sexe. Et pour que cette identification s'effectue, il est nécessaire que la relation soit stable, et positive et que la différenciation par rapport au parent de sexe opposé se fasse sans mettre en cause la sécurité du lien affectif. Aussi, l'enfant doit vivre son lien de filiation en interaction avec l'amour conjugal et l'amour parental. C'est pourquoi il éprouve la séparation d'avec ses parents comme une histoire d'anéantissement relatif, un monde s'écroule, il se trouve séparé des ses parents dans la perte de ses objets aimés que représentent son père et sa mère.

Cette perte d'objet cher que sont les parents est la perte d'un état qui le renvoie à un

sentiment d'abandon et à une solitude sans protection.

C'est comme s'il perdait en partie sa source d'être, dont la dissolution l'empêche de résoudre son complexe d'oedipe parce qu'il risque de chercher des partenaires affectifs à l'image de ceux qu'il a perdu sans changer son économie affective au cours de l'adolescence. En réalité, la résolution du complexe d'oedique consiste à se séparer et à renoncer à l'exclusivité parentale. Mais en cas de divorce, l'enfant ne peut se défaire d'une réalité dont il est déjà séparé. C'est pourquoi dans bien des cas, il s'agresse lui-même et doute de ses possibilités en devenant vendicatif sur le plan social comme tous ceux qui n'ont pas résolu leur oedipe social et se complaise à agresser les institutions et tout ce qui symbolise l'autorité.

En fait, les conflits familiaux, l'utilisation des enfants comme moyens de chantage ou de punition, l'émergence de contraintes, de doutes, l'impossibilité de relations étrangères par des parents qui règlent leur compte à travers les enfants, entravent le processus d'identification de l'enfant.

4.1.3. L'altération des images du mariage et de la famille

Le divorce est considéré comme une expérience traumatique dans la vie de l'enfant .Il le place dans une catégorie d'enfants à hauts risques. Le premier risque par exemple est que l'enfant soit atteint de troubles psychiatriques pendant son enfance, soit de façon aigue comme dans la névrose traumatique, soit sous forme chronique d'une inadaptation et d'un dysfonctionnement à la maison ou à l'école. L'enfant risque en second lieu de se détourner du mariage qu'il considère comme un type de relation humaine non satisfaisant.

En effet, c'est l'expérience vécue par l'enfant de la situation conjugale de parents et du climat familial engendré par leur conflit qui constitue la base (ultérieur plus consciente qu'inconsciente) de son "image" du mariage et de la famille. Au niveau profond et informulé, "l'idée" se développe que "si la famille est comme ça, alors je ne veux pas de famille, ou que si le mariage est comme ça, il faut l'éviter".

Signalons que les enfants sont sensibles au divorce des parents quelque soit l'âge, quoi qu'ils expriment différemment leur angoisse de séparation. S'il arrive que les parents se séparent au moment où, l'enfant est dans la période d'adolescence, le plus souvent, le fils a un désir profond de s'installer avec son père car, l'adolescence est un moment critique où le fils se tourne vers son père qui personnifie son idéal, son objet d'identification. Aussi, le couple des parents se brise au moment où l'adolescent consacre beaucoup de ses pensées et de son énergie psychologique à la découverte de l'objet hétérosexuel.

L'adolescent devient inquiet de son avenir conjugal. La peur du mariage est donc la peur de

ne pas reproduire le modèle négatif qu'a été le mariage des parents et souffrir toute sa vie.
Les parents tentent quelquefois de dissimuler leurs conflits , quand bien même il y en a qui sont capables de se battre physiquement en présence des enfants, mais les enfants perçoivent plus que ne l'imaginent les parents, les signes de tension et les innombrables messages du paralangage de la dissension.

La carence parentale dans le domaine existentiel ruine beaucoup de valeurs humaines et dissout la signification de l'avenir. Donc, nous pouvons dire que l'amour conjugal, l'unité affective du couple, le climat familial attractif sont les plus déterminant du développement normal de l'enfant.

4.1.4. Les difficultés de socialisation

Après la famille qui est considérée comme le premier cadre de référence pour l'enfant, le deuxième cadre de référence est la société. C'est à partir de l'entourage que l'enfant entre en contact avec les autres. Dans ce cas, il commence à intérioriser les normes et les valeurs prônées par la société.

Néanmoins, ce deuxième cadre de référence est favorable à l'enfant qui a grandi dans un foyer uni et stable où les parents accomplissent leur rôle d'éduquer. Dans le cas contraire, l'enfant se trouve atteint dans sa vie affective et risque de projeter son angoisse et son agressivité sur l'entourage sémant et récoltant des fruits de la discorde. Il semble que certains réagissent à la destabilisation familiale par des passages à l'acte dirigés contre la société.

Certains enfants se lancent dans la délinquance, dans la toxicomanie et se retrouvent aussi parmi les contingents de fugueurs. Parmi les jeunes délinquants, certains sont issus des familles séparées ou des familles où l'un des conjoints est mort, comme nous le fait remarquer dans ses propos de ROMAIN :

« *Dans les résultants d'une enquête menée, nous avons trouvé que plus de 22% d'adolescents délinquant étaient issus d'un milieu dissocié soit par le décès d'au moins un des conjoints, soit par la séparation* ».[57]
Ces comportements ont probablement une valeur libératrice pour l'anxiété contre l'institution familiale et par extension contre la société entière. En plus, les enfants des parents séparés trouvent des fois refuge au sein des groupes des drogués. Beaucoup de raisons poussent l'enfant et surtout l' adolescent à consommer la drogue à savoir: la curiosité, le désir de ne pas s'isoler de la masse, l'incertitude de l'avenir, le refus des réalités de la vie, un sentiment tragique de solitude et d'impuissance, un désir impératif de s'émanciper du monde des adultes voué à la faillite.

[57] ROMAIN, L., Les enfants devant le divorce, Paris, P.U.F., 1979, p.89.

Quant à FREJAVILLE, « *Les adolescents ne s'adonnent pas à l'alcool pour imiter les adultes là comme ailleurs leur méfiance est alertée, même si pour certains, boire est une épreuve de virilité. Ils considèrent plutôt la drogue comme un remède à un "mal de vivre* ».[58]

L'adolescent se refuge au sein des groupes des drogués en vue de chercher la chaleur humaine manquée à cause de la dissociation familiale mais aussi par le désir de restructurer autour de lui un cadre affectif fraternel.

Quant à la fugue, nous pouvons dire que l'enfant prend la décision de fuguer après avoir analysé la situation de vivre dans la famille. Cet acte est accompli peut être dans les perspectives de chercher une vie pleine d'affection. L'enfant essaie de fuir car, les fugues sont toutes des actes d'évitement qui permettent à l'enfant d'échapper momentanément à des tensions conflictuelles insupportables.

A propos, ROMAIN souligne que: « *Le déséquilibre familial est retrouvé dans les observations des jeunes fugueurs, mais au même titre que les troubles du comportement social. La fugue constitue une réponse de comportement active et libératrice, agit comme une soupape de sécurité qui permet à l'enfant de fuir une situation hautement conflictuelle sans attendre que la qualité d'angoisse mise en jeu par le conflit familial, vienne remanier la structure pulsionnelle du sujet. En réalité, la fugue doit être considérée comme bénéfique pour l'enfant en situation de conflit aigu* ».[59]

En somme, les difficultés d'adaptation sociale des jeunes sont la conséquence des perturbations profondes et précoces dans leur développement psychoaffectif, si bien que le problème que pose l'inadaptation juvénile, sous ses aspects de troubles du comportement ou de la personnalité, ne se réduit pas seulement au problème du jeune, mais à celui de la famille, de la valeur éducative et morale de cette dernière et plus encore de son homogénéité et de sa valeur affective.

Nous pouvons conclure de tout ce qui précède que le divorce, comme tous les phénomènes de rupture du lien social dans la société, pose de plus en plus de problèmes dans la famille et des enfants en particulier. A cause des frustrations qu'il génère, le divorce est source de violences et induit de la désunion dans le lien primordial de l'enfant à ses parents. Cette déliaison est source d'insécurité affective de l'enfant ainsi que source d'inadaptation sociale.

[58] FREJAVILLE, J.P. et al. Les jeunes et la drogue, Paris, P.U.F.,1977, p.63.
[59] ROMAIN, L., op.cit., p.89.

Après avoir défini les concepts, montré l'importance de la famille dans le développement de l'enfant, parlé de quelques généralités sur le divorce et les conséquences de la dislocation familiale sur le vécu de l'enfant, nous allons développer dans les pages qui suivent notre problématique de recherche, poser nos objectifs et justifier notre méthodologie de recherche.

CHAPITRE V : PROBLEMATIQUE ET CONSIDERATIONS METHODOLOGIQUES.

En tenant compte du problème à l'étude, nous parlons dans ce chapitre, la problématique et les objectifs, la méthode et les techniques de notre recherche.

5.1. Problématique de la recherche

Un foyer uni et stable est nécessaire pour le développement de la personnalité. C'est pourquoi la destruction d'un foyer quels que soient les palliatifs mis en jeu, aura souvent une influence décisive sur l'avenir de l'enfant. En effet, les difficultés qu'éprouvent les enfants dont les parents sont divorcés sont multiples et elles varient selon les enfants et les âges. De plus, les mésententes familiales ne retentissent pas de la même façon sur la vie psychologique des enfants, car ces deniers ne ressentent pas les douleurs infligées par cette situation au même degré.

Toute désunion risque d'avoir de graves conséquences pour l'enfant : elle change son cadre de vie, le sépare de l'un de ses parents, souvent d'une partie de sa famille et concentre l'autorité entre les mains d'un seul parent. Ce qui fait qu'ils peuvent grandir avec un abcès affectif pouvant compromettre leur développement normal.

En ce qui nous concerne, nous nous sommes intéressée à l'étude du vécu psychoaffectif des enfants élevés par une mère divorcée, en particulier les enfants en période d'adolescence. En effet, la période d'adolescence est une période délicate au cours de laquelle des adolescents cherchent leur indépendance, leur autorité, les éléments affectifs manqués durant l'enfance. C'est une période de la vie qui organise la personnalité dans son ensemble, qui fixe son avenir, qui dessine nettement caractère et vocation.

Cela revient à dire que l'environnement familial est indispensable dans le traçage de la ligne de conduite des enfants, surtout des adolescents. Par conséquent la faillite des valeurs auxquelles l'enfant fait face laisse des traces importantes sur la personnalité.
C'est ce qu'affirme PEPIN quant il dit que : «*A l'adolescence, les relations avec les parents deviennent plus conscientes et c'est la réalité du père qui apparaît et se dégage d'un inconscient sociologique. Le fils juge de son gré l'autonomie de valeur en un mot. Reconnue, elle créera cet aura de prestige qui doit faire entendre « parole du père », dans le cas contraire, c'est l'effondrement du mythe paternel lié à l'effondrement des valeurs collectives* ».[60]

[60] PEPIN,L., La psychologie des adolescents ,Privat, Toulouse ,1973,p.99.

Beaucoup d'auteurs situent la cause de la délinquance juvénile dans la rupture de l'harmonie familiale. Nous partageons ce point de vue avec BORN quand il dit : « *Jusqu'à l'adolescence, l'environnement primaire de la personnalité est sa famille. Dans une recherche sur la délinquance, il est important de ne pas passer sous silence le rapport qui peut exister entre l'appartenance sociale et la délinquance* ».[61]

Alors même que l'adolescent réclame son autonomie, il a besoin de ses parents pour le soutenir dans l'expérimentation de nouveaux comportements et de nouveaux rôles. Il est évident que les moments de tension au sein du foyer ou entre les membres de la fratrie ou même entre les enfants et les parents ont un impact négatif sur le psychisme des membres de la famille et surtout sur les enfants, eux, qui ont tellement besoin d'un cadre stable, d'un milieu sécurisant et bien structuré avec des modèles de valeurs sûres.

Cependant, l'absence d'un parent ou d'un substitut influence d'une manière ou d'une autre la vie psychologique des enfants. Après le divorce, les conjoints réalisent qu'il y a un déséquilibre et les enfants perdent la présence permanente et conjointe du père et de la mère. Les conjoints divorcés ne seront plus à même de donner l'amour parental avec sérénité. Les questions qu'il se pose sur lui-même ne trouvent au dehors que des réponses ambiguës, qui sont aggravées par la résurgence des conflits émotionnels de l'enfance.
Les expériences lamentables antérieurement vécues peuvent être à l'origine des problèmes psychoaffectifs.

Parmi les difficultés psychoaffectives, on sous-entend celles d'ordre psychologique d'une part et celles d'ordre affectif de l'autre. Mais comme la vie de toute personne forme un tout cohérent, les deux aspects sont intimement liés. Certains enfants peuvent avoir des manifestations de conduites comportementales de types pathologiques. On peut voir chez eux la réduction du potentiel d'activité psychique.

Les troubles sont d'autant plus importants que l'agression est plus intense et l'âge du sujet plus bas. On peut signaler ici les cas d'apathie, d'asthénie, du relâchement d'activité intellectuelle, ceux qui peuvent avoir un impact négatif sur la vie scolaire.

L'enfant peut subir également des perturbations de la personnalité qui sont des troubles affectifs tels que la susceptibilité, l'exigence, les bouderies. Ces manifestations sont qualifiées de pathologiques lorsqu'elles persistent sinon, ce genre de manifestations existe chez les petits enfants.

[61] BORN, M., Les jeunes déviant ou délinquant juvénile, Pierre Mardaga, Liège, 1983, p.27.

Sur le plan éducationnel, nous savons que l'éducation des enfants incombe aux parents ; chacun a son rôle à jouer dans le développement harmonieux de l'enfant. La question que nous nous posons est la suivante : « quel est le sort réservé à l'enfant qui reste avec sa mère ?»

De plus, les rôles des parents sont complémentaires. C'est pourquoi, quelles que soient les qualités de la mère, elle ne peut pas remplacer le père, d'où la nécessité d'analyser les difficultés psychoaffectives des enfants à charge de la seule mère divorcée.

Les enfants se comportent en conséquence : consommation des stupéfiants, des drogues, le banditisme, la prostitution, ...à cause du manque de l'autorité parentale. Comme déjà exprimé dans les lignes qui précèdent, de son père, l'enfant attend d'abord l'autorité, tandis que ce premier soutien la mère.

POROT souligne l'importance du soutien du père pour la mère :
« *Une femme aimée et heureuse, sans soucis majeurs pour son foyer, a toutes les chances de donner à son enfant, une affection saine, sereine, équilibrée sans excès, ce que ne peut offrir celle qui souffre de la brutalité, de l'indifférence ou du caractère volage de son mari* »[62]

Généralement, l'enfant a plus besoin d'exemple et plus encore de dialogue avec ses parents. C'est surtout ce que les parents font qui comptent réellement dans l'éducation.

TIECHE souligne l'importance de l'exemple dans l'éducation des enfants : « *L'exemple est la meilleure des écoles, et rien ni discours, ni remontrances, ni punition ne sauraient le remplacer*».[63]

Compte tenu de ce que nous venons de montrer, des circonstances qui peuvent perturber l'affectivité, et l'empêche à liquider efficacement son complexe d'oedipe ; on peut se poser des questions sur les conséquences du divorce au niveau psychoaffectif des enfants élevés par leur mère divorcée, sur les répercussions du comportement des parents, sur le développement de la personnalité des enfants.

5.2. Objectifs de la recherche

5.2.1. Objectif général

Notre objectif général est **d'Etudier le vécu psychoaffectif des enfants élevés par leur mère divorcée.**

[62] POROT, M., op.cit. p.155.
[63] TIECHE, M. , Guide pratique de l'éducation familiale, Paris, Bordas, 1980,p.520.

5.2.2. Objectifs spécifiques

- *Comprendre comment l'absence du père dans une famille entraîne des conflits psychoaffectifs des enfants élevés par une mère divorcée,*
- *Déceler les problèmes de développement de la personnalité des enfants élevés par une mère divorcée.*

5.3. Démarche méthodologique

5.3.1. Méthode de recherche

Dans la recherche, en sciences humaines et sociales, il existe deux principales méthodes d'approcher des phénomènes à l'étude. Il s'agit de l'approche quantitative qui quantifie les données et l'approche qualitative qui privilégie l'étude des monographies.

L'objectif primordial de cette dernière est de comprendre le phénomène, sa structure, sa fonction, ses raisons d'apparition. S'il s'agit d'un comportement, il s'agit alors de chercher à comprendre le pourquoi d'un comportement, les intentions de l'auteur, etc.

Elle laisse beaucoup de place à l'improvisation comme nous précise POISSON en ces termes :« *Une recherche qualitative contrairement à celle du type quantitatif laisse beaucoup de place à l'improvisation comme à l'ajustement aux événements qui se produisent inopinément lors de l'investigation. Le devis de recherche n'est pas habituellement élaboré à partir d'une hypothèse qu'il faut confirmer ou infirmer avant de recueillir les données* ».[64]
L'approche qualitative que nous avons utilisée se caractérise par le fait que les données recueillies sont faites des mots et non des chiffres.

MUCCHIELLI indique que : « (...) *délaissant les calculs, l'analyse qualitative s'oriente au Contraire, vers l'analyse psychologique des observations recueillies* ».[65]
Notre objectif étant de comprendre le vécu psychoaffectif des enfants élevés par leur mère divorcée, il nous a fallu alors entrer en contact avec nos sujets, physiquement et verbalement. Nous nous sommes ainsi laissée informer par les interlocuteurs au sujet des thèmes de notre guide d'entretien et toutes les informations ont été les bienvenues dans le souci de répondre à notre objectif.

[64] POISSON, Y., La recherche qualitative en éducation, Québec, P.U.Q., 1980, p.17-18.
[65] MUCCHIELLI, R., Le questionnaire de l'enquête psychosociale, Paris, E.S.F., 1973, p.57.

5.3.2. Instruments de collecte des données.

Plusieurs techniques s'offrent au chercheur en sciences sociales. Il faut alors choisir une technique appropriée en fonction du phénomène à l'étude et à des objectifs à atteindre comme le souligne LEON en ces termes : « *Le choix des techniques de collecte des données est étroitement lié ou est solidaire à la nature du phénomène étudié* ».[66]

Ces techniques nous permettront d'avoir des informations suffisantes sur le sujet d'étude. Nous avons donc fait recours à la technique d'entretien semi-directif et l'observation directe.

5.3.2. 1. L'enquête par l'entretien semi-directif.

L'entretien, comme le souligne DORSELAER, est la meilleure façon de connaître les faits sociaux. En effet, « *cette méthode de sondage consiste à interroger uniquement et principalement à propos d'un objet d'étude quelconque, les personnes qui sont directement concernées par le problème examiné ou qui sont les plus qualifiées pour répondre au questionnaire concernant un domaine plus ou moins spécialisé* ».[67]
Il s'agit en fait d'entrer en contact avec les individus qui en ont l'expérience.
Cette méthode peut faire surgir des problèmes qui n'étaient pas prévus dans le guide d'entretien mais qui peuvent être utiles au travail. Elle permet aussi de faire des relances avec le sujet et des reformulations si c'est nécessaire sans toutefois interrompre le sujet.

Dans tous les cas, on doit respecter la libre expression de l'interviewé.
FESTINGUER et KATZ soulignent que : « *Quand le sujet sent que sa personnalité est engagée dans des faits qu'il rapporte, il y a lieu de craindre que les réponses n'aient pas toujours la sincérité désirable. Même si nous avons raison de croire que le sujet en possession de certains faits peut les dissimuler et les déformer s'il croit que la communication risque de menacer l'intégrité de son moi et d'y apporter atteinte d'une manière ou d'une autre* ».[68]

Dans ce cas, il faut qu'une mise en confiance et une entière disposition d'écoute et de dialogue lui soient garanties le plus possible. Ainsi, cette technique est mieux adaptée à notre sujet de recherche car, elle nous a permis en outre d'entrer en détail et de surmonter les réticences sur le vécu des enfants élevés par une mère divorcée.
Avant de nous rendre sur terrain, nous avons élaboré un guide d'entretien, contenant des questions.

[66] LEON, A., Manuel de psychopédagogie expérimentale, Paris, 1973, p.380.
[67] DORSELAER, J., Méthodologie pour réaliser un travail de fin d'étude, CIR, 1985, p.17.
[68] FESTINGUER, L.et KATZ, D., Les méthodes de recherche dans les sciences sociales,. Paris, P.U.F., 1974, p.385

C'est à partir de ces questions que nous avons dégagé les thèmes que nous allons explorer.

5.3.2.2. L'enquête par observation directe

Pour compléter ces informations, nous avons utilisé l'observation directe et celle-ci nous a permis de recueillir les données de nature descriptive sur le comportement des enfants élevés par une mère divorcée. Ainsi, nous observons plus pour comprendre que pour décrire. Cette technique nous a permis de comprendre certains non-dits, certaines attitudes des enfants vivant avec une mère divorcée, certaines ruptures dans les réponses et la façon dont ils répondent aux questions posées.

Selon NTUNAGUZA, « *observer veut dire que le chercheur effectue un effort systématique pour enregistrer aussi fidèlement que possible les faits, voit et entend dans les situations concrètes déterminées d'avance et reliées à la question centrale* ».[69]

Pour cette technique d'observation, nous avons utilisé une grille d'observation pré-établie et dans laquelle nous avons enregistré le comportement des enfants, les réactions avec l'enquêteur, la tenue vestimentaire et les éventuels blocages dans la communication, les gestes et les mimiques de ces enfants élevés par une mère divorcée. En outre, leur comportement et leurs réactions nous ont aidé à relever certains problèmes vécus en famille monoparentale.

DEBATY nous renseigne que le comportement est révélateur des significations profondes quand il dit : « *Le comportement est révélateur des significations que le sujet donne ce qu'il perçoit et éprouve* ».[70]

Donc, l'enquête consiste à recueillir des informations au sujet d'une situation donnée. Dans son observation, le chercheur ne doit pas s'impliquer dans les actions observées mais il garde la neutralité bienveillante.

En plus, l'observation n'est pas une technique aussi simple qu'on le croit, elle présente pas mal d'inconvénients contre lesquels MUCCHIELLI nous met en garde : « *Le chercheur observateur doit cependant conserver sa capacité d'observation objective et profiter de sa participation pour observer et comprendre. Le danger est évidemment celui d'une implication personnelle telle que l'observation devient difficile, déformée et partisane et donc cesse d'être objective*».[71]

[69] NTUNAGUZA, G., Le système d'évaluation des apprentissages à l'Université du Burundi.Bujumbura, U.B. 1992

[70] DEBATY, P., La mesure des attitudes, Paris, P.U.F., 1967, p.38.

[71] MUCCHIELLI,R., Méthodes qualitatives, Paris, P.U.F. ,1971,p.16.

A cet égard, nous avons essayé d'être neutre en observant sans toutefois nous y mêler pour recueillir des informations fiables.

5.3.2.3. La pré-enquête

Dans le but de tester notre guide d'entretien et de nous familiariser avec la pratique de l'entretien semi-structuré, nous avons d'abord mené une pré-enquête. Elle nous a permis de se rendre compte de l'efficacité ou non des techniques de recherche utilisées dans la collecte des données. PINTO et GRAWITZ nous expliquent que : « *Il convient d'insister sur la nécessité d'une pré-enquête c'est-à-dire un essaie d'enquête sur un petit nombre de sujets permettant de rôder le questionnaire et de mieux se rendre compte des difficultés* ».[72]

Ainsi, notre pré-enquête a été menée en mairie de Bujumbura dans les communes Ngagara et Kanyosha. Elle a porté sur quatre cas : deux mamans divorcées et deux de leurs enfants adolescents. Après la récolte des données, nous sommes passés au dépouillement des données de la pré-enquête et nous avons jugé bon de reformuler la question suivante du guide d'entretien pour les mères divorcées : « *Quels sont les changements dans le comportement des enfants après le divorce* ? » a été reformulée : « *Qu'est ce qui a changé dans le comportement des enfants après le divorce* » ?

Après avoir terminé la pré-enquête et le dépouillement des données récoltées, nous avons alors entamé l'étape suivante qui constitue elle aussi une étape importante dans la recherche.

5.3.2.4. Le choix des cas à étudier.

Nous avons souligné que notre étude se veut qualitative. Elle s'intéresse donc à la compréhension du sujet à l'étude. Pour y parvenir, elle procède par un petit nombre d'unités comme nous le fait remarquer DUSPAQUIER lorsqu'il définit la méthode d'étude de cas :« *De façon générale, la méthode d'étude de cas peut se définir comme l'investigation approfondie portant sur une unité ou un petit nombre d'unités. L'unité, peut être un individu, une famille, une institution, voire une société. Procéder à une étude de cas, consiste à saisir aussi finement que possible les différents éléments, les différentes variables de l'unité choisies de manière d'une part à en dégager une configuration originale, d'autre part à saisir le jeu des divers déterminants dans la genèse de cette configuration*».[73]

Dans notre recherche, les unités étaient des individus. En ce qui concerne leur choix,

[72] PINTO, R. et GRAWITZ, M., Les méthodes des sciences sociales,. Paris, DALLOZ., 1971, p.604.

[73] DUSPAQUIER, N.L, Le devenir de l'enfant abandonné, le tissage et le lien, Paris, P.U.F., 1981, p.43.

l'identification des familles divorcées n'a pas été un travail facile. Nous avons fait recours à certaines associations en l'occurrence l'Association des Femmes Juristes (A.F.J.), le Collectif des ONGs Féminines (CAFOB). Ces associations aident et conseillent les personnes en difficultés.

D'autres enquêtés ont été contacté grâce à leurs voisins. Une fois la confiance établie nous sommes entrée en contact avec les enfants qui sont dans la période d'adolescence et leurs mères divorcées. Nous signalons que pour notre étude, la répartition de notre population parente n'était pas connue tout comme sa taille. Toutefois, cela n'a pas constitué un obstacle puisque nous nous intéressions aux cas concrets authentiques dans leur singularité.

5.3.2.5. Terrain et Population d'enquête .

1. Terrain d'enquête

Notre terrain d'enquête est constitué par la ville de Bujumbura. Cet endroit est pris en considération parce que les effets du divorce sont plus lourds de conséquences qu'en milieu rural. En effet, en milieu urbain, le divorce est fréquent, comparativement au milieu rural et quand le divorce arrive en milieu rural, le père ou la mère est aidé par les membres de la famille dans l'encadrement des enfants.

Par contre, en milieu urbain, c'est le père ou la mère qui assure seul l'encadrement de ses enfants. En plus, en ville, c'est un milieu où les problèmes économiques peuvent se manifester avec plus d'acuité suite à l'individualisme prononcé. C'est pour cette raison que nous avons préféré effectuer notre investigation en Mairie de Bujumbura à travers différentes communes.

2. Population d'enquête .

Après avoir passé en revue les techniques de collecte de données et de préciser le terrain d'enquête, il est question de montrer la population sur laquelle porte notre enquête. Pour MUCCHIELLI, « *Une population d'enquête est l'ensemble du groupe humain concerné par des objectifs* ».[74] Nous avons choisi pour cette raison une approche qui s'inscrit dans l'ordre des méthodes qualitatives à savoir l'étude des cas.
NOVELLI nous éclaire à ce sujet : *« La recherche qualitative est réalisée avec de petits groupes de personnes interrogées qui, généralement ne sont pas choisies sur une base de probabilité, on ne cherche pas à arriver à des conclusions définitives ou à généraliser les*

[74] MUCCHIELLI, R., Méthodes qualitatives, P.U.F.,1971 ,p.16.

résultats à la population dans son ensemble ».[75]

Nous tenons à rappeler que notre recherche porte sur les enfants élevés par une mère divorcée. Chaque cas est un cas à part et l'étude des cas se distingue des autres par la façon de traiter les problèmes humains et de les résoudre en passant par le contact avec les concernés.
Cependant, il est difficile voire impossible de contacter tous les enfants dont les parents sont divorcés et qui vivent avec leurs mères en Mairie de Bujumbura. Nous avons mené notre recherche sur les adolescents qui sont dans la tranche d'âge compris entre 13 ans et 18 ans et qui sont élevés par leurs mères. Nous pensons que ces enfants sont les premières victimes du divorce et par conséquent qui en subissent les conséquences. Pour enrichir les informations des enfants, nous nous sommes entretenue avec leurs mères. Ces mères sont aussi mieux indiquées pour apprécier le changement de comportement des enfants après le divorce.

5.3.2. 6. L'enquête proprement dite

Après la pré-enquête, nous sommes passée à l'enquête proprement dite. Chaque séance d'entretien commençait par faire une brève présentation de l'enquêteur et de l'objet de la visite. Nous justifions ensuite l'utilité de l'appareil enregistreur pour rassurer notre client. Ainsi, notre enquête a porté sur 10 cas dont 5 mères divorcées et 5 enfants adolescents soit 3 filles et 2 garçons. Nous les avons tous identifiés par le biais de nos amis et de certaines associations en l'occurrence le CAFOB et l'A.F.J.

Les interviews avec les enquêtés ont été enregistrées sur cassettes audio en vue de ne perdre aucune information. Nous leur garantissons l'anonymat dans toutes les informations qu'ils nous révélaient. Malgré cela, certains sujets ont refusé l'enregistrement de leurs informations. Dans ces cas, nous avons pris soin de noter fidèlement et avons multiplié les séances de visite pour épuiser toutes les informations.

Nous signalons que l'entretien s'est déroulé à domicile pour que nos enquêtés restent dans un climat serein. Dans tous les cas, nous laissions le sujet parler librement tout en gardant une attitude compréhensive comme le souligne PINTO et GRAWITZ :« *A partir du moment où l'enquêté commence à parler, l'enquêteur ne doit pas l'interrompre ou le questionner mais demeure dans une attitude de compréhension ou « empathie* ».[76]

Nous n'intervenions que par des relances en cas de résistances ou de blocages. En plus, pendant l'entretien, l'ordre dans lequel les thèmes ont été abordés importait peu et à l'intérieur de chacune des questions posées, il y avait moyen de poser d'autres sous-questions

[75] NOVELLI,P .N. , Un séminaire sur la recherche qualitative, Washington, R.S.S., 1986, p.16.
[76] PINTO,R . et GRAWITZ, M. ,Méthode des scientifiques ,Paris,DALLOZ, 1971,p.65.

dans le souci d'avoir le maximum d'informations. C'est de cette manière que nous avons procédé pour pouvoir récolter des informations dont nous avons besoin pour faire l'analyse.

5.3.2.7. Technique d'analyse des données

Après avoir fait la collecte des données de notre enquête à l'aide de notre guide d'entretien et d'une grille d'observation, nous sommes passée à l'analyse du contenu.

Comment avons-nous procédé pour traiter les données recueillies pendant notre travail de terrain ? En effet « *d'une façon générale, on peut définir l'analyse du contenu comme étant l'analyse systématique des idées exprimées dans un texte. L'analyse du contenu peut s'appliquer à des documents écrits comme à des communications verbales* ».[77]

L'analyse de contenu est une technique de recherche utilisée en vue d'une description objective systématique et qualitative du contenu manifeste des communications ayant pour but de les interpréter.

Nous signalons que nous avons soumis le contenu de l'entretien à une analyse qualitative en dégageant des thèmes et sous-thèmes. Cependant, si dans l'analyse quantitative,le critère fondamental est la fréquence, dans l'analyse qualitative l'important implique la nouveauté, l'intérêt, la valeur d'un thème.Dans notre analyse des données des entretiens menés auprès des enfants adolescents et leurs mères divorcées, c'est effectivement l'analyse qualitative qui nous a intéressé puisque ce sont les informations qui nous intéressent plus que leur fréquence.

En fait, « *Cette façon de procéder est adoptée par des études d'exploration qui ne sont pas fondées sur des hypothèses restreignant le champ d'observation et dans lesquelles la souplesse et l'intuition sont des qualités nécessaires pour faire ressortir les éléments (...). Elle est utilisée sur de petits échantillons qui sont une représentation intéressante de la réalité, elle ne vise pas la généralisation* »[78]

Dans l'ensemble, nous avons procédé à la transcription des informations recueillies sur papier du contenu des cassettes audio. Nous sommes ensuite passée à la confrontation des faits aux théories des différents auteurs pour cerner le sens de leurs propos et des observations faites.

[77] MAYER, R. et QUELLET, F., Les statistiques à l'usage des intervenants sociaux, Québec,Gaetan Morin, 1991, p.474.

[78] MAYER, R. et QUELLET,F., op.cit, p.479.

5.3.2.7. Difficultés rencontrées sur terrain

Un travail de recherche qui comporte des questions touchant l'intimité ne peut se réaliser sans difficultés.Le premier problème épineux concerne la façon d'atteindre les enquêtés, il fallait trouver quelqu'un qui nous mette en contact avec les mères divorcées ainsi qu'à leurs enfants. L'autre difficulté concerne l'acceptabilité de l'appareil enregistreur. En effet, certaines mères divorcées refusaient d'être enregistrées en disant qu'elles n'étaient pas sûres que ce qu'elles disaient, allait servir seulement au travail. Il y eu même des enfants adolescents qui ont refusé sans explication.

Enfin, une autre difficulté était celle de pouvoir arracher l'information voulue. Quelqu'un de nos enquêtés nous disait : « *Ntawovuga vyose ngo abimare, kandi biragoye ivyo murugo* ». Ce qui se traduit : « *On ne peut pas tout dire. En plus, c'est difficile de dire ce qui se passe dans la famille*».Celle-ci s'est réservé à répondre à quelques questions du guide d'entretien.

L'autre difficulté était liée au rendez-vous. Certains de nos enquêtés n'étaient pas fidèles au rendez-vous, ce qui nous a fait beaucoup de jours de visite. Telles sont les difficultés que nous avons rencontrées tout au long de notre travail de recherche.

DEUXIEME PARTIE : PRESENTATION, ANALYSE ET INTERPRETATION DES DONNEES

0. Introduction

Cette partie de notre travail va être consacrée à la présentation des cas, l'analyse et l'interprétation des données. Elle sera subdivisée en cinq chapitres. Le premier chapitre sera consacré à la présentation des monographies étudiées. Les autres chapitres sont articulés autour des thèmes suivants:

- Les principales causes du divorce, évoquées par les femmes divorcées.
- Les conséquences du divorce sur le vécu psychoaffectif des enfants élevés par une mère divorcée.
- Les relations psychoaffectives et psychosociales entre les enfants et mères après le divorce.
- Les problèmes rencontrés par les femmes divorcées dans l'éducation de leurs enfants.

Nous allons terminer par une conclusion générale qui va nous retracer les grandes lignes de la recherche, ses résultats et enfin nous émettrons quelques suggestions.

CHAP VI : PRESENTATION DES MONOGRAPHIES

Ce chapitre a pour objet de présenter les informations recueillies au cours de nos entretiens afin de commenter et d'analyser le contenu pour bien comprendre le vécu psychoaffectif des enfants sous la responsabilité de leur mère divorcée. Et pour ne pas confondre les informations recueillies auprès de nos enquêtés, nous avons attribué à chacune trois lettres de l'alphabet qui composent son prénom.

6.1 Monographie de l'enfant GES

GES est une fille adolescente de 18ans. Elle est de taille moyenne et est toujours bien mise. Elle est élève en 2nde Lettres Modernes. Elle est calme et un peu souriante. Elle est originaire de NYAKABIGA et sa fratrie est composée de 6 enfants, elle est aînée de sa famille. Elle est née d'une famille matériellement aisée. A l'âge de 16 ans, ses parents se sont séparés et elle habite avec sa mère. Son père était cadre dans une entreprise tandis que sa mère travaillait à la Fonction Publique. Trois ans avant la séparation, sa mère était chômeur. Actuellement, elle travaille au P.A.M.

Quand nous avons demandé la cause de séparation, la mère nous dit que même avant il n'y avait pas d'entente. Son mari battait sa femme devant leurs enfants sans honte. Il accusait sa femme de courtiser avec les autres hommes. Selon sa mère, « Narihanganye imyaka myinshi, ndateba ndahukana » ce qui veut dire : « Je me suis retenue pendant beaucoup d'années mais j'ai fini par divorcer ».

GES ne pensait pas que ses parents seraient séparés. Elle était habituée à voir les conflits entre ses parents, les querelles de tous les jours mais ne croyait pas que cela aboutirait à la séparation.
Selon GES « Papa naho yadukunda, vyarashika akaduturubika iyo yaborewe » ce qui veut dire « Bien que Papa nous aimait, ça lui arrivait de nous traumatiser quand il était ivre ».

GES est déçue du comportement de ses parents. Elle nous a dit qu'elle a entendu son père injuriant sa mère qu'elle a mis au monde un enfant qu'il ne voulait pas. Ce qui veut dire, qu'il ne voulait pas la naissance de GES. Selon sa mère, son mari ne voulait pas la conception de l'enfant et son mari a mal agi en disant cela devant sa fille GES. Sa fille a de profondes blessures à cause de cela. Depuis lors, elle a changé de comportement et la situation s'est empirée avec le divorce de ses parents.

Elle nous a dit qu'elle a été traumatisée par cette situation. Sa mère nous a dit : « Ndafise ubwoba bwa GES kubera amajambo ambwira ». Ce qui veut dire : « J'ai peur de ma fille GES à cause des paroles qu'elle me dit. » .Sa mère nous a révélé que sa fille a dit : « Papa atanyishe jewe nzomwica » ce qui se traduit : « Si Papa ne me tue pas, je le tuerai ».

GES nous a affirmé qu'elle a des complexes de leur situation actuelle surtout que son père ne voulait pas d'elle, même quand elle était au sein de sa mère. Elle est désespérée. Elle nous a parlé en ces termes : « Iyo mba mfise iyo nja nogiye ntibasubire kumbona » Ce qui veut dire : « Si j'avais un autre endroit où aller je partirai de façon qu'ils ne me revoient plus ».Dans ces propos, elle ne cachait pas son souhait de quitter le domicile pour chercher refuge ailleurs.

Concernant les relations parentales, le père venait quelques fois leur rendre visite mais c'était chaque fois de querelles car il venait en état d'ivresse. Des fois, les enfants prenaient l'habitude de se cacher à cause des mots choquants qu'il disait.

La mère nous a dit qu'elle les laissait aller rendre visite à leur père et les autres enfants qui sont restés avec lui. Mais GES ne rend pas visite à son père même si sa mère la supplie d'y aller. Nous avons voulu savoir si la mère avait des difficultés pour satisfaire les besoins de ses enfants, elle nous a affirmé qu'elle se débat pour satisfaire les besoins de ses enfants mais les problèmes ne manquent pas étant donné qu'elle est seule pour assurer la survie du foyer.

Quant aux enfants, ils ont une bonne relation avec leur mère, ils se sentent bien avec leur maman. GES a de bonnes relations avec les enfants de son âge sauf qu'elle a honte de ce que son père dit. Elle a peur de causer avec les enfants de son entourage.

La mère nous a dit que le mari dit des paroles lourdes devant les enfants à cause de l'alcool, chaque fois qu'il vient leur rendre visite : « Ambwira ngo abana biwe ndabadandaza » Ce qui se traduit : « Il me dit que je vends ses enfants » Cela montre qu'elle envoie ses filles dans la prostitution pour avoir de l'argent.

GES et sa petite sœur de 16 ans ont développé un esprit de haine contre leur père. GES nous a révélé qu'elle ne veut pas que son père vienne leur rendre visite. Lorsque nous avons demandé à sa mère en ce qui concerne l'éducation des enfants, elle nous a dit qu'elle observe des manifestations comportementales chez GES et sa petite sœur. Elle nous a dit qu'être parent est une chose difficile surtout quand on l'assure en étant toute seule.
Ainsi, les enfants de cet âge veulent à la liberté dans toutes les choses qu'ils font. Elle nous a affirmé qu'elle essaie d'être tout prêt de ses enfants en leur prodiguant des conseils et ne pas céder à tous leurs caprices.

Nous avons pu remarquer que GES à une profonde douleur à cause de ce que son père dit et qu'elle est frustrée par la situation actuelle de ses parents. En plus du manque d'affection de son père, elle est déçue d'être née d'une famille qui ne voulait pas son existence..

6.2 Monographie de l'enfant ABE

ABE est un garçon de 17 ans d'une taille élancée et maigre. Il a grandi dans une famille de niveau de vie modeste. Il est originaire de BUTERERE. Son père était fonctionnaire et sa mère faisait un petit commerce. ABE est apparemment calme et timide. Il ne regarde pas l'interlocuteur, mais il répond bien à toutes les questions posées. Ses parents se sont séparés alors que lui, n'avait que 4 ans. ABE nous a déclaré que c'est à l'âge de 10 ans qu'il a su que ses parents sont divorcés.

Depuis ce jour, il se sent mal parce qu'il connait la vérité. Avant cet âge sa mère ne disait rien à propos de son mari et l'enfant était trop jeune. Selon sa mère, la cause du divorce est la brutalité de son mari ainsi que l'infidélité. Il battait sa femme jusqu'à la moelle des os même quand elle était enceinte. Il accusait sa femme qu'elle n'a pas étudiée.
Elle nous a dit que son mari ne donnait pas la ration, tout ce qui est nécessaire pour la bonne marche du foyer était supporté par la femme.
Son mari disait-elle, pouvait passer une semaine ailleurs sans avertir. De son retour les violences physiques et psychologiques étaient son régime. Son mari amenait d'autres femmes à la maison. ABE connaît des perturbations psychologiques et comportementales. Il boude, des fois pleure en disant à sa mère qu'il veut son père. La mère l'a amené chez son père et il a été maltraité par la marâtre. ABE est retourné chez sa mère et depuis il a changé de comportements. Il regrette que son père ne l'aime pas. Il nous a affirmé que : « Papa, ntiyankunda, yama antuka ngo ndi ikijuju, mukapapa nawe nyene akanturubika nca ndavayo » ce qui se traduit approximativement : « Mon père ne m'aimait pas, il m'injuriait souvent que je suis idiot. En plus ma marâtre, elle aussi me traumatisait et je les quittais. »

Concernant les relations avec le père, nous a déclaré ABE, il n'y a plus de contact. Sa mère nous a dit que le tribunal a divisé le revenu du mari en deux parts mais actuellement, il a changé de compte bancaire pour se soustraire aux obligations de payer la pension alimentaire à la famille abandonnée et il est parti sans nouvelles.
La vie d'une divorcée avec des enfants à charge est devenue trop dure car la séparation a eu lieu pendant la crise de 1994. Ils habitaient au camp de déplacés de KIYANGE où la majorité d'habitants étaient indigents. Les relations des enfants et leur mère sont bonnes, elle essaie de combler l'affection manquée chez leur père. Elle nous a avoué que les difficultés qu'elle rencontre sont d'ordre matériel. Ces enfants sont à un âge où on veut porter des habits à la

mode, comme les autres enfants du même âge. Ils vont même quémander de l'argent à son insu.

Selon les propos de ABE, il a une angoisse due au manque d'affection de la part de son père qui s'est soustrait de son rôle de parents. Il dit alors qu'il vaut mieux ne pas mettre au monde des enfants dont il ne peut pas soutenir dans leur éducation. En plus, ses enfants se sentent à l'aise avec leur maman même s'ils sont matériellement démunis. Le comportement de ABE montre qu'il manque l'autorité du père.

6.3 Monographie de l'enfant JOS

JOS est une jeune fille de taille élancée et maigre. Ses habits sont propres avec une confection simple. Elle est calme et réservée et on voit qu'elle se désintéresse des questions posées. Elle s'exprime difficilement à toutes les questions posées durant notre enquête. JOS avait 14ans quand ses parents se sont séparés il y a de cela 3 ans.

Au moment de notre conversation, elle avait 17ans et étudiait en $10^{ème}$. Elle est aînée d'une famille de 8 enfants. Elle habite actuellement avec sa mère en commune Kanyosha. JOS raconte la situation vécue avec tristesse. Quand elle répond, elle prend du temps pour réfléchir et change d'humeur. Signalons que le père de JOS était fonctionnaire à l'époque, actuellement il est grand commerçant et sa mère était aussi commerçante. Pour le moment, le commerce de sa mère est tombé en faillite depuis que son mari l'a fait emprisonner avec ses 2 enfants. JOS nous a affirmé qu'elle a beaucoup de chagrin à cause de la vie que mènent ses petits frères qui sont restés avec son père. Elle a honte de voir ce que ses parents ont fait.

Concernant la cause du divorce, la mère nous a avoué que l'origine était qu'elle a empêché son mari d'amener une autre femme. Son mari voulait que sa femme aille habiter à l'intérieur du pays pour s'occuper de ses activités champêtres, alors qu'ils ont cherché ensemble les biens qu'ils possèdent à Bujumbura. Il l'a alors maltraité par des brutalités comme il le fait par ailleurs à tout le monde.

Avant le divorce, il avait toujours une alerte le soir. Pire encore, il a fait emprisonner sa femme et les deux enfants aînés en disant qu'ils ont voulu le tuer. JOS nous a dit qu'il y avait souvent des conflits dans sa famille alors que les parents ne manquent de rien. Les coups et blessures et d'autres sévices corporels sont devenues monnaie courante pour sa mère.

A propos des relations avec les pairs, la fille nous montré que ces relations sont perturbées. A la sortie de la prison, les camarades de jeu et les enfants de son âge la méprisaient. Pour résoudre ce problème, JOS s'isole et évite toute personne qui demande ce

qui s'est passé.

Quant aux relations avec le père, JOS nous a affirmé qu'il n'existe plus de relations avec lui. Par ailleurs, elle a peur de le voir. « Ndafise ubwoba ko yoza kuturaba, ntavyo nshaka » Ce qui veut dire « J'ai peur qu'il vienne nous rendre visite, je n'en ai même pas envie ». Par ces propos, nous remarquons que cette fille est traumatisée par la situation vécue à cause de son père. Dès la sortie de prison, l'entourage méprise la mère et ses enfants. Selon la mère, sa fille a totalement changé de comportement, elle n'a peur de rien et elle est angoissée. Elle déteste le fondement du foyer «Nta kamaro k'ukwubaka » ce qui veut dire « Ce n'est pas nécessaire de fonder un foyer ». La mère nous a dit qu'elle s'inquiète du comportement de ses 2enfants, car ils s'isolent et ne veulent pas la conversation avec les voisins de peur qu'ils ne posent de questions. Selon les propos de la mère, ses enfants ont été humiliés et traumatisés par leur père.

Concernant la gestion de la vie quotidienne, la mère éprouve des problèmes d'ordre matériel surtout l'achat du matériel scolaire et les soins de santé. Mais, elle se dépense pour satisfaire les besoins élémentaires de ses enfants. Elle pense qu'elle pourra recouvrir la vie ordinaire. Selon la mère : « Abana turikumwe bafise ubwoba, barahunga i muhira atariho ndi. » Ce qui se traduit : « Quand je ne suis pas là, les enfants qui sont restés avec moi, fuient la maison ». Pour dire qu'ils ont peur de rester seules à la maison.

Enfin nous avons constaté que JOS a des blessures dans son amour propre à cause de son père. Elle est excédée par la situation de sa famille désunie et son angoisse est accentuée par les conditions économiques dures que vit la famille.

6.4 Monographie de l'enfant BER

BER est un jeune garçon maigre, d'une taille élancée. Il est apparemment propre. Son hygiène vestimentaire et corporelle fait penser à un enfant issu d'une famille aisée. Il est timide et craintif. BER connaît des perturbations affectives car on voit qu'il est pensif et qu'il est désintéressé par toute chose. Par conséquent, il n'est pas spontané dans les réponses qu'il donne.

En plus, il répond difficilement aux questions posées. Il habite NGAGARA et il est aîné d'une famille de 5enfants. Ses parents se sont séparés quand BER avait 15ans. Au moment de notre enquête, il a 18ans et il étudie en 3ème scientifique.

Quand nous avons demandé la cause du divorce, la mère nous a dit : « Biragoye kubana. Iyo ubonye umugabo n'umugore bavyaranye bavanye ntibiba vyoroshe. » Ce qui se traduit : « Cohabiter est une chose difficile. Quand tu vois les conjoints qui ont des enfants

décider de divorcer, ce n'est pas facile». Elle nous affirme que le divorce trouve l'origine depuis qu'ils sont des jeunes mariés. Cependant en grande partie, la brutalité et l'alcoolisme, avec tout ce que ceux-ci entraînent comme conséquence, sont à l'origine de la séparation.

Selon les propos de la mère de BER, son mari la battait toujours, quand même elle était enceinte. Sa mère a avoué que son mari donnait tout aux enfants mais les traumatisait. C'est pour cette raison qu'ils sont partis tous avec leur mère.

BER nous a expliqué que son père était dur, même dans de petites choses de façon que ses petits frères et sœurs ne puissent pas rester avec lui. Avant de rejoindre leur mère, ils sont restés avec leur père pendant un mois. Ils ont été maltraités et n'ont pas pu supporter le comportement de leur père. BER nous a avoué que pendant cette petite période, le 3ème enfant a développé un trouble, il a régressé au stade anal puisqu'il a commencé à faire pipi au lit.

BER nous a déclaré qu'il a une sorte d'ennui et d'angoisse, il ne voit pas comment s'y prendre, il sent qu'il manque quelque chose dans sa vie. BER attribue la cause même de son échec scolaire à la situation vécue dans sa famille. Il y avait des conflits tous les jours. Ils nous a dit : « Kubera kuduturubika harabaye akantu ko kwibagira mw'ishule, kwibuka ivyaraye bibaye muhira, kuburyo twayobewe cane » Ce qui veut dire : « A cause des traumatismes, il y avait des oublis en classe, des souvenirs de ce qui s'est passé à la maison nous préoccupait de façon que nous avons échoué en classe ».

Nous remarquons à partir de ces propos que la mésentente familiale affecte la vie des enfants au niveau psychologique et au niveau intellectuel. BER regrette la façon dont le père traite les enfants sans affection et regrette aussi de son redoublement répété en classe parce que disait-il les enfants de son âge sont actuellement à l'université.

Pour BER, la séparation de ses parents a apesée la situation bien que d'autres problèmes surgissent. Ils se sentent à l'aise avec leur maman et en plus son petit frère qui avait un trouble de régression est en train de retrouver son état normal.

Quant aux relations avec le père, ils ont une bonne relation depuis qu'ils ne sont plus sous son toit. Les enfants lui rendent visite et ils échangent à propos des problèmes familiaux. Selon les propos de sa mère, les enfants ont beaucoup changé de comportements. BER est devenu plus responsable, il s'occupe de ses petits frères et sœurs quand sa mère est absente. Sa mère nous dit qu'elle est très contente du comportement de son fils aîné. BER nous dit qu'il essaie de bien se comporter pour ne pas frustrer encore sa maman.

Concernant les relations avec les autres enfants, elles ne sont pas du tout bonnes. BER

s'exprime en ces termes : « Turatinya kuja mu bandi bana kuko batubonye bibuka (scène) yacu » ce qui se traduit : « Nous avons une certaine timidité envers les autres enfants, puisque quand ils nous voient, se rappellent des scènes de notre famille. »

Cela montre que BER ne veut plus créer de relations avec les autres enfants sous prétexte qu'ils se moquent de lui. En plus selon ses propos, BER a une certaine jalousie de voir les enfants qui vivent avec les deux parents qui s'entendent et qui entretiennent leurs enfants : « Ndagira ishari mbonye abandi bana ingene babanye n'abavyeyi bose, naho nababafise hari abari incomplet » ce qui veut dire : « Je suis jaloux quand je vois d'autres enfants vivant avec les parents, malgré qu'il y en a qui ne sont pas comblés ».

Ces propos nous montrent que BER est conscient que les problèmes ne manquent pas quand on vit avec les deux parents. Il peut alors assumer de vivre avec un seul parent en sécurité et le bonheur peut venir doucement.

Quant à la vie du ménage, la maman de BER nous a affirmé que c'est très difficile de faire vivre le ménage toute seule. Elle nous a avoué que son revenu est très bas, mais que ses parents la soutiennent dans l'éducation de ses enfants. Sinon, ses enfants auraient abandonné l'école.

Concernant les relations avec son fils, elle a dit que les relations sont relativement bonnes. Il en est de même que pour les autres enfants. La mère nous a affirmé qu'elle donne à ses enfants le temps d'échanger sur ce qui va et ce qui ne va pas, leur prodiguer des conseils et de fixer des règles de conduite. Enfin nous constatons que BER regrette la façon dont son père traitait les enfants sans affection. Dans tout ce que BER raconte, il condamne son père comme étant l'origine des difficultés de la famille et ignorer le rôle du père envers ses enfants.

6.5 Monographie de l'enfant ALI

ALI est une jeune fille âgée de 13ans. Elle a une taille moyenne, elle est maigre avec un teint clair. Ses habits sont propres. Elle est l'unique fille dans la fratrie de trois enfants qui habitent actuellement avec leur mère. Elle est cadette et étudie en 7ème année.

Cette fille est éveillée apparemment mais peu souriante. Elle est à l'aise avec d'autres filles de son âge mais elle est réservée envers les garçons même ses frères. Elle parle rarement avec eux. Elle est originaire de MUSAGA. Née d'une famille de conditions de vie modeste, cette enfant vit avec sa mère depuis qu'elle a divorcé il y a 6ans. ALI nous a affirmé que, même avant le divorce des ses parents, elle ne voyait pas son père. Il a été emprisonné pendant 3ans et ses parents se sont séparés à la sortie de prison. Nous avons cherché à connaître les causes du divorce mais, la mère n'a pas voulu répondre à la question posée.

« Ico womenya n'uko tutumvikana » ce qui se traduit : « Ce qu'il faut savoir, c'est qu'il n'y avait pas entente entre nous ».

Le père de ALI travaillait dans l'Administration Publique alors que sa mère était au chômage. Elle dépendait de son mari. Après le divorce, la vie est devenue un fardeau pour la maman. Elle a mené une vie pénible avec ses enfants car même s'il n'y a pas d'entente, son mari payait la ration des enfants. Comme il gaspillait les biens de la famille dans le vagabondage sexuel et dans les boissons alcoolisés, le couple n'a pas pu tenir.

Quant aux relations avec le père, ALI nous dit qu'il n'y a plus de contact depuis la séparation, il y a 3ans. Son père de même que les membres de sa famille ne vient pas les voir. Concernant les relations avec la mère, ALI nous a dit que les relations sont bonnes mais elle leur cache la vérité en ce qui concerne les causes de son divorce. ALI éprouve un sentiment de désespoir à cause de l'absence du père. Elle n'aurait pas voulu la séparation de ses parents et regrette que sa mère cache quelque chose à propos de son divorce. Selon les propos de la mère, les relations avec sa fille sont relativement bonnes. La mère dit que ALI est difficile car elle réclame souvent son père. Elle est capricieuse dit-elle, quand elle lui fait des remarques, elle boude toute la journée et refuse de manger. Elle nous a affirmé que ALI et son frère ont adopté de mauvais comportements après le divorce, le frère d'ALI a même abandonné l'école.

Pour ce qui est de la vie du ménage, la mère nous a répondu que c'est très difficile de supporter toutes les charges de la famille seule sans emploi alors qu'elle a une santé fragile. Heureusement que la FVS l'appui avec le matériel scolaire. Son fils aîné a abandonné l'école pour l'aider car elle est souvent malade.

On remarque que cette fille a adopté des comportements inhabituels après le départ de son père suite à l'absence de autorité du père. Avant le divorce, a-t-elle dit, son père était toujours absent car il ne prenait pas du temps pour s'asseoir et dialoguer avec ses enfants et sa femme : « Naho papa atari bwavane na maman, jewe namubona gake, yataha ijoro, akazinduka agenda. » Ce qui se traduit : « Même quand papa vivait encore avec ma mère, je le voyais rarement, il rentrait tard dans la nuit, et il partait très tôt. » Ce qui montre qu'il n'y avait pas de communication entre le père et les enfants.

De ces propos, il ressort que l'absence du père dans la famille peut provoquer un vide affectif chez les enfants. En plus, son absence dans le ménage est source de manque d'autorité car sa présence représente l'autorité et la sécurité ce qui a des conséquences néfastes sur l'éducation des enfants.

CHAP VII : LES PRINCIPALES CAUSES DE DIVORCE EVOQUEES PAR LES FEMMES DIVORCEES.

Le mariage est l'union sacrée de deux personnes qui s'engagent solennellement en vertu d'un contrat social de partager leur vie pour le meilleur et pour le pire. Par malheur, cette notion séculaire reconnue dans le monde est entrain de perdre de sa valeur. Certains jeunes sont de plus en plus exaltés par le mariage en tant que finalité mais non pas en tant que lien sacré entre couple.

Quand, un mari et une femme s'unissent pour la vie, des défauts peuvent surgir chez l'un comme chez l'autre. Il arrive que des antagonismes jamais résolus dégénèrent vers la violence qui constitue un obstacle à leur épanouissement et à leur satisfaction mutuelle. Dans ce cas, il suffit d'une maladresse pour que l'un des conjoints décide la séparation comme seul moyen pour résoudre les conflits. Après l'enquête que nous avons effectuée, nous avons remarqué que le divorce prend souvent origine dans la violence au sein du foyer.

Ainsi, les principaux facteurs évoqués par nos enquêtées sont : l'alcoolisme, la violence physique et verbale, l'infidélité, absence de communication ai sein du ménage

7.1. L'alcoolisme

Nous avons souligné précédemment que le divorce prend des racines dans la violence au sein du ménage. La violence a en effet de multiples formes : physique, psychologique, verbale, émotionnelle, sexuelle,..., et prend ses origines dans l'alcoolisme car l'ivrogne perd souvent le sens du contrôle. Selon l'OMS : « Les alcooliques sont des buveurs excessifs dont la dépendance à l'égard de l'alcool est telle qu'ils présentent soit un trouble mental décelable soit des manifestations affectant leur santé physique et mentale, soit des prodromes de ce genre ».

De part cette définition, nous pouvons dire que l'alcool cause beaucoup de problèmes sur la santé physique et mentale. La dépendance à l'alcool diminue le sens de responsabilités et la personne agit et parle le plus souvent sans conscience. L'alcoolique oublie sa responsabilité familiale et gaspille l'argent dans les boissons alcoolisées.

La maman de GES nous confie que l'alcoolisme est nuisible pour le développement et l'épanouissement des membres de la famille. Souvent l'alcoolique agresse tous les membres

de la famille d'où naissent les conflits familiaux : « Jewe nahukanye kubera akaborerwe.

Umugabo wanje yarankubita yanyoye gushika aho nja mu bitaro. Iyo atashe mw'ijoro narahunga inzu, twe n'abana tukinyegeza. » Ce qui se traduit : « Moi, j'ai divorce à cause de l'alcoolisme. Mon mari me battait quand il avait bu jusqu'à ce que je sois hospitalisée. Quand il rentrait la nuit, je quittais la maison ainsi que les enfants et nous nous cachions ».

Ces propos nous montrent combien l'alcoolisme a des effets néfastes sur la vie du foyer. Et les enfants ne sont pas du tout épargnés des dégâts causés par un parent alcoolique. Ils assistent à des scènes de violence, physiques et même verbale et parfois eux-mêmes subissent les sévices ou menaces. Dans ce cas, leur équilibre émotif et leur santé physique sont mis en péril par les scènes de violence et l'atmosphère tendue qui règne à la maison. Par conséquent, l'alcoolisme est un fléau pour l'humanité parce qu'il désorganise le comportement de la personne.

De ce fait, vivre avec un parent alcoolique pour un enfant, c'est vivre dans un climat familial tendu, conflictuel, imprévisible ou incohérent face à un parent que l'on aime et redoute en même temps. C'est d'être confronté au quotidien à la peur, à la honte, à la culpabilité, à l'insécurité et à l'isolement. Pourtant par loyauté vis-à-vis de sa famille, l'enfant accepte la situation malgré lui et porte cette souffrance toute sa vie. En effet, les conséquences de l'alcool sont énormes pour tous les membres de la famille : la violence, la perturbation de communication intra familiale. Les rôles qui devraient être partagés entre les conjoints sont assurés par un seul.

Aussi, les enfants de parents alcooliques courent le risque de développer eux-mêmes plus tard des problèmes de dépendance à l'alcool. Mais, il faut souligner que tous les enfants d'alcooliques ne développent pas à l'âge adulte des problèmes de dépendance et/ou des problèmes psychologiques.

La mère de GES nous montre que l'état d'ivresse d'une personne diminue la perception du danger, altère la conscience affaiblit la volonté tout en augmentant la susceptibilité. Elle dit : « Kubera akaborerwe, yaranturubika navyaye ata n'utuguvu, akansohora kurara hanze n'uruyoya ata kigongwe, ntiyibaza ingorane nogira

N'umwana » Ce qui se traduit : « A cause de l'ivresse, il me battait alors que j'avais quand je mis au monde quand je n'avais pas retrouvé mes forces, il me jetait dehors la nuit avec un bébé sans pitié. Il ne pensait pas à des conséquences qui devraient arriver à moi et au bébé. » Cela nous prouve qu'en état d'ivresse le danger n'existe plus. En plus, elle était destabilisée car tantôt elle allait se cacher dans sa propre sa famille tantôt elle retournait à la maison à cause de ses enfants. Cela est arrivé aussi à la mère de ABE qui témoigne que son mari avait toujours des dettes à rembourser à cause de l'alcool.

Son mari arrivait au point de ne plus payer la ration à la maison, il ne mangeait plus en famille . Voici ces propos : « Umugabo wanje ntiyari agitanga rasiyo kandi ntiyaragifungura

muhira, ntaco yamfasha na kimwe mu rugo. » Ce qui se traduit : « Mon mari ne donnait plus la ratio et ne mangeait plus à la maison. Il ne m'aidait pas à la maison. »

Nous constatons dans ses propos que son mari a renoncé les devoirs d'entretenir économiquement et moralement sa famille. A voir la manière dont elle s'exprimait, nous avons conclu que la mère de ABE a été dépassée par la situation qu'elle vivait au point qu'elle a décidé de divorcer.

Nous constatons en fait que l'alcoolisme dans la famille vient ébranler le bonheur familial. Elle perturbe l'entente entre les époux, la collaboration dans la gestion des biens familiaux et dans l'éducation des enfants, etc. Cependant, même si l'alcoolisme est souvent une source de conflit, il n'est pas le seul sujet qui provoque la dispute au foyer. Le plus souvent l'alcoolisme chez l'homme s'accompagne de l'absence de communication, de la violence conjugale qui peuvent être la cause de divorce. Dans les lignes qui suivent, nous allons parler de l'absence de communication au sein du ménage comme la cause de divorce.

7.2. L'absence de communication au sein du ménage

La communication qui consiste à parler et à écouter, a pour objectif d'échanger sur les sentiments et les idées, des émotions et des pensées. Ainsi, la communication favorise la vitalité du couple, l'harmonie ainsi que l'équilibre dans les foyers. En effet, l'absence de communication favorise la rupture conjugale car c'est en communiquant que certains conflits existant peuvent être résolus. SATIR dans ses propos exprime l'importance de la communication dans la vie familiale : «Je vois en la communication un énorme parapluie qui recouvre et influence tout ce qui se passe entre les êtres humains ».[79] Nous remarquons que le dialogue est primordial pour réussir à surmonter n'importe quel problème dans les relations humaines. La communication familiale protège les membres de la famille des conflits éventuels parce qu'elle favorise la résolution des conflits au fur et à mesure qu'ils se présentent, avant qu'ils ne soient excessifs.

Cependant, certaines femmes divorcées avec lesquelles nous nous sommes entretenue, déplorent que leurs maris n'acceptent pas la communication et que le divorce n'aurait pas eu lieu s'il y avait la communication au foyer. C'est par exemple le témoignage de la mère de GES : « Umugabo wanje ntitwavugana kuvyerekeye ingorane ziri mu rugo, yama ataha aborewe, akankubita simenye ico nakosheje, kuko iyo aba yarafata umwanya tukavugana ico bivako nibaza ko bitari kuba uku. » Ce qui se traduit : « Nous ne nous parlions pas avec mon mari en ce qui concerne les problèmes du ménage, il rentrait toujours en état d'ivresse. Il me battait sans que je puisse connaître le motif. S'il acceptait de prendre du temps de se parler de qui est de l'origine, je pense que ça ne devrait pas être ainsi ». Nous remarquons donc qu'il est fondamental que les époux dialoguent sur la raison du véritable problème car ce sont eux

[79] SATIR, V. , Pour retrouver l'harmonie familiale, Paris, éd. Universitaire, 1980,p.77.

qui sont les piliers du foyer. Sans communication le cœur de la femme se brise et tous les membres de la famille en subissent. L'intériorisation des problèmes à travers le silence, ne conduit pas à la solution des problèmes mais plutôt, favorise leur accumulation pouvant aboutir à l'explosion du couple. S'il n'y a pas de communication, tout se résout par la force et cela entrave le développement et l'épanouissement du foyer. La communication favorise l'unité d'esprit qui est essentiel pour la réalisation des projets communs. Elle favorise également la tendresse, l'affection et l'amour au sein du foyer et tout cela participe à sa stabilité. En fait, la communication est indispensable pour le développement harmonieux d'une relation de couple parce que chaque conjoint exprime ses désires pour que le couple soit heureux au plan affectif, sexuel, financier et matériel.

Nous pouvons dire que les deux conjoints doivent éviter le silence dans leur vie relationnelle pour prévenir la rupture conjugale. Ils doivent investir toutes leurs énergies à maintenir la communication en exprimant les problèmes existants, les frustrations subies, qui doivent en principe aboutir à une demande de pardon mutuel ainsi qu'une réconciliation.

En effet, l'adage qui dit : « Ntazibana zitakomanya amahembe » ce qui se traduit : « il n'y a pas de cohabitation sans heurts », nous permet aussi de dire qu'il n'y a pas aussi de foyer sans problèmes. Mais c'est la capacité des partenaires à résoudre les conflits qui permettra la stabilité du foyer. Comme nous venons de le remarquer, l'absence de communication au sein du ménage est au centre de tous les conflits dans la famille. Elle entraîne le plus souvent à la violence physique pouvant entraîner d'énormes problèmes physiques et psychologiques. Nous parlons ensuite de la violence physique et verbale comme un facteur de divorce.

7.3 La violence physique et verbale

Dans un ménage, le couple doit être en harmonie pour que la vie prenne son allure normale. En effet, les violences physiques ne sont jamais isolées, elles sont accompagnées d'injures, de menaces.... Elles sont à l'origine des séquelles telles que la fatigue intense, douleurs musculaires limitant l'activité, entraînant une impotence fonctionnelle.

A ce propos, la mère de BER nous témoigne ce qui suit : « Nahora nsiba ku kazi kubera inkoni n'amakofe vya misi yose, ibikomere, ibirabagu ku maso. Nashobora gusiba nk'imisi itanu canke irenga ntaja ku kazi. » Ce qui se traduit : « Je m'absentais au service à cause des coups de bâton et des gifles de tous les jours, les plaies, les cicatrices au visage. Je pouvais même passer 5 jours ou plus sans aller au service ».

Ainsi comme nous constatons dans la vie de tous les jours, la vie d'une femme battue n'est pas du tout enviable parce qu'elle n'est pas à l'aise. Aussi, sa vie personnelle est perturbée, car elle souffre physiquement et elle arrive même à s'absenter au service. Les

manifestations de la violence par des attaques verbales, des menaces, des scènes de jalousie...font que la femme soit humiliée, devant ses enfants et les autres membres de la famille et aussi dégradée dans sa valeur en tant qu'une personne. Cela a des conséquences sur la vie relationnelles de la femme et des enfants.

Au service comme dans le voisinage, la femme nous révèle qu'elle éprouve de la honte envers les voisins qui sont au courant de la situation. Voici ce qu'elle nous a dit : « Mu babanyi, vyarantera isoni kubera naraye ndakoma induru mw'ijoro. Nari mfise isoni zibitutsi yaza arantuka bumva. Numva muri jewe ndi kimaramare, nkibaza nkaho bama bumva induru bibaza ko jewe nkora iki kugira ndare ndakubitwa nk'igikoko. » C'est-à-dire : « Avec les voisins, j'éprouvais de la honte lorsque j'avais passé la nuit à crier. J'avais honte même des injures qu'il me lançait. Je sentais en moi une grande humiliation et je me demandais ce que les voisins pensaient de moi en entendant toujours mes cris où ce que je faisais pour que je passe la nuit en train d'être battue comme un animal. »

Signalons qu'un mari qui a un caractère violent veut tout régler par la force, il n'a pas le temps de réfléchir et mesurer les actes qu'il pose. La femme n'a pas de proposition à faire dans le ménage. C'est la loi du plus fort qui devient toujours la meilleure.

Il est donc difficile voire impossible de résister pendant longtemps aux agressions physiques. Des tortures et d'autres sévices corporels font que beaucoup de femmes quittent leurs foyers pour sauver leur vie et celle des enfants.
En effet, lors des scènes de violence, les enfants ont peur et ont beaucoup de pitié pour le parent menacé. Dans ce cas les enfants adoptent parfois un comportement d'adultes et peuvent se sentir investis d'un rôle de protection vis-à-vis de leur mère. Ils prennent partie parfois pour l'un des deux parents. Ainsi, les enfants qui ont été témoins de scènes de violences dans leurs familles deviennent eux aussi violents une fois devenus adulte.

Au cours de son apprentissage, l'enfant procède par identification et imitation ; l'enfant observe ce qu'il voit dans son entourage et intériorise les comportements manifestés par ses parents quitte à les reproduire plus tard.
A ce propos, WILSON explique : « Il est probable que pour les enfants élevés par les parents violents modèlent leur comportement sur cet exemple et apprennent que la violence peut être un moyen efficace d'exercer un contrôle sur autrui ou d'exprimer un sentiment de frustration ou d'hostilité ».[80]

Ceci revient à dire donc que les enfants se comportent en fonction de ce qu'ils voient autour d'eux. Ainsi, les parents apprennent la violence sans savoir qu'ils sont en train d'enseigner leurs enfants à la violence. Les parents ne sont pas conscients que les actes qu'ils

[80] WILSON, O. et Al, La femme et l'alcool, Bruxelles, Mardaga, p.1980.

posent puissent avoir des conséquences sur la vie future des enfants. En tout, l'exemple de comportement des parents a une grande importance sur le comportement des enfants.

Donc, la violence n'est pas bonne, que ce soit en famille, elle a des effets sérieux dans l'immédiat comme à long terme sur tous les membres de la famille et chacun subit des conséquences tant sur les plans physiques et psychologiques que social. La violence de l'un des époux désorganise la vie conjugale et elle peut conduire au divorce. Nous parlons enfin de l'infidélité comme un facteur du divorce.

7.4. L'infidélité

L'infidélité est le défaut d'une personne qui n'honore pas les engagements pris envers quelqu'un. En effet, l'infidélité n'apparaît pas seulement dans le mariage établi légalement, elle peut aussi apparaître dans une situation d'amour vécu sans engagement sentimental et moral plus important.
D'après le dictionnaire Robert Larousse, la fidélité c'est : « La qualité d'une personne loyale, qui ne manque pas à la foi donnée à quelqu'un ». Donc dans la relation conjugale, l'infidélité surgit lorsque la loyauté et la foi dans le conjoint font défaut. Sans ces deux principes de base, aucune relation humaine ne peut se développer correctement, et encore moins la relation conjugale. Aussi, le respect mutuel se concrétise dans la fidélité conjugale et l'infidélité brise la confiance mutuelle qui normalement devrait être le pilier du ménage.

Dans certaines sociétés comme au Burundi, l'infidélité du mari est jugée moins sévèrement que celle de la femme. Chez l'homme la gravité de l'acte n'a pas la même ampleur puisque la coutume traditionnelle favorisait la polygamie. Ainsi, la femme n'ose pas demander le divorce suite à l'infidélité de son mari sous peine de perdre l'estime de soi mais surtout que la coutume burundaise accorde cette liberté : « Impfizi ntiyimigwa »ce qui se traduit : « Il n'y a pas de barrière au taureau, donc au mâle».

BUSHAHIJA nous explique que : « L'adultère du mari est facilement toléré, par sa femme pourvu qu'il ne génère pas en concubinage et au mépris de l'épouse légitime. Les actes d'adultères sont isolés et discrets, les femmes les pardonnent facilement à leurs maris ».[81]L'adultère n'est plus cependant une cause péremptoire de divorce ou de séparation de corps, il constitue seulement une violation des obligations du mariage qui sera prise en considération par le tribunal pour prononcer le divorce aux torts de l'époux coupable.

Beaucoup de gens pensent que l'infidélité est la cause de divorce la plus répandue et notre enquête n'a pas prouvé le contraire. Plus de la moitié de nos enquêtées se sont révélées victime de l'infidélité. Ainsi comme nous le témoigne la mère de ABE, la demande de divorce

[81] BUSHAHIJA, S., Le mariage coutumier au Rwanda, Namur, 1966, p.58.

a été motivée par l'infidélité manifeste de son mari. Elle nous avoue que son mari pouvait passer une semaine sans donner ses nouvelles. Il lui faisait croire qu'il passait ses jours en famille à l'intérieur du pays. Il faut signaler que l'absence prolongée au toit conjugal peut être parmi les causes de divorce cela devient encore plus grave si elle est caractérisée par des rapports sexuels extraconjugaux.

La mère de ABE nous confie que : « Abagenzi barambwira ko umugabo wanje asigaye aja mu bandi bagore, ariko ntaco nabibonamwo kuko ntari bwamufate. » Ce qui signifie : « Mes amis me révélaient que mon mari passait des jours chez d'autres femmes, mais j'y mettais peu d'importance car je ne l'avais pas encore attrapé. »
A partir des informations des amis, la mère de ABE a commencé à s'inquiéter du comportement de son mari. Par ailleurs, lorsqu'un conjoint remarque que son partenaire le trompe il perd confiance d'abord, l'amour diminue et par voie de conséquence les conflits commencent au sein du couple. Quand le conflit persiste et que la réconciliation ne réussit pas, la rupture du mariage est inévitable car le couple devrait se bâtir sur la confiance le respect et l'amour.

RODIERE suggère que « Si vous avez acquis la certitude que votre conjoint vous trompe, vous pouvez écrire au procureur de la république et attendre que le nécessaire soit fait par les soins de ses services ».[82] Ceci revient à dire que si la cohabitation est caractérisée par le non respect, la tromperie on peut demander le divorce.

La mère de ABE nous fait part d'une expérience humiliante qui l'a poussée au divorce :« Jewe naramwifatiye mu nzu yazanye umukobwa, naciye mbona ko twokwahukana, atakinkeneye » C'est-à-dire « Je l'ai attrapé en flagrant délit sous le toit conjugal avec une fille qu'il avait amenée, et j'ai jugé bon qu'il était temps de demander divorce ; il ne voulait plus de moi ».Il y a plus d'humiliant pour un conjoint de découvrir qu'on est devenu inutile pour celui qu'on a toujours considéré comme en complice pour la vie.

L'infidélité conjugale est lourde de signification pour l'homme comme pour la femme. Un conjoint qui entretient des relations sexuelles avec d'autres partenaires veut montrer à son époux qu'il n'est plus capable de le ou la satisfaire sexuellement et par conséquent il ou elle cherche la satisfaction ailleurs.

Comme il est impossible de partager l'amour avec une tierce personne, à moins qu'on se place dans le cadre de la polygamie, légalement reconnue, le conjoint trompé se voit trahi et renonce à cette union qui a perdu de son essence. Selon MUCCHIELLI : « Un couple est une réalité interpersonnelle, un centre dynamique vital, cimenté par l'amour conjugal,....c'est une entité nouvellement créée par le mariage et qui doit mener une vie commune.

[82] RODIERE ,J., Divorce et séparation de corps ,Paris,Ed.Europa,1969,p.21.

C'est pourquoi on parle de dyade conjugale. »[83]

Ces propos de MUCCHIELLI nous montrent que l'union par le mariage suppose confiance et sécurité grâce à l'amour. Quand cette dynamique se détériore à cause de l'infidélité le bonheur du couple se brise, le sentiment de trahison et de dénigrement aboutit au divorce.

Dans ce chapitre concernant les causes du divorce, les sujets avec lesquels nous nous sommes entretenus nous ont révélé les mésaventures qui les ont conduit au divorce. Généralement, les burundais tiennent au respect de l'union par le mariage et cela se remarque par des cérémonies qui l'entourent telles que la présentation de la dot, les cérémonies de levée de voile et de mariage, l'échange des cadeaux, le pacte de fraternité, etc. Si on fait recours au divorce, c'est que la situation s'est avérée insupportable et qu'on ne peut plus continuer à vivre ensemble. Les cas comme l'alcoolisme, l'absence de la communication au sein du ménage, la violence physique et verbale ou l'infidélité sont les éléments déclencheurs du divorce.

Nous venons d'évoquer le dur processus qui part des soupçons entre couple au divorce en passant par des querelles incessantes, des séparations ou les renvois temporaires.

.

[83] MUCCHIELLI, R., Psychologie de la vie conjugale, Paris, E.S.F. 1980

CHAP VIII : LES CONSEQUENCES DU DIVORCE SUR LE VECU PSYCHO-AFFECTIF DES ENFANTS SOUS LA RESPONSABILITE D'UNE MERE DIVORCEE

L'enfant est heureux dans l'enceinte d'un couple harmonieux, lui apportant un bon équilibre pour le développement de la personnalité. En effet, quand la vie du couple est perturbée, les tourments commencent au sein de la famille ou se renforcent. Le mari et la femme divorcée, les enfants et les proches, subissent chacun à sa façon les répercussions de la rupture.

C'est un déchirement, les enfants endurent en grande partie les contrecoups de l'échec conjugal : la délinquance, la dispersion, le déséquilibre psychologique.... Les dégâts sont illimités car tout équilibré du foyer est détruit. Ainsi, les enfants des divorcés peuvent souffrir du seul fait d'être ce qu'ils sont par rapport aux autres et par rapport à eux-mêmes. Cela s'explique dans les propos de BER (18ans) : « Ndumva isoni ndi kumwe n'abandi bana bafise abavyeyi babana kandi bumvikana » c'est-à-dire « J'ai honte quand je suis avec les autres enfants qui ont des parents vivant ensemble et en pleine harmonie ».

De ces propos, on remarque que les enfants se sentent humiliés par le divorce de leurs parents. En outre, tous les enfants ne sont pas traumatisés par les conflits familiaux, tout dépend de la personnalité de l'enfant, mais aussi de la capacité du parent qui assure l'éducation de ses enfants à maintenir les équilibres au sein de la famille désunie.

Lors de notre enquête, nous avons remarqué que tous nos enquêtés souffrent de l'absence du père de famille avec tout ce que cela entraîne comme conséquence sur le développement équilibré de l'enfant. POROT fait observer que : « En revanche, certains pères abandonnent leur autorité à d'autres membres de la famille, la mère surtout. Il peut être déchu. Dans ce cas l'équilibre affectif de l'enfant ne saurait y rester insensible ».[84]

De ce qui précède, nous dégageons que l'enfant a besoin des deux parents pour son équilibre affectif. Les parents doivent prendre en charge leurs antagonismes afin d'éviter tout comportement pouvant nuire à l'harmonie du foyer et conduire au divorce. Ils doivent rester conscients de leurs responsabilités pour ne pas perturber l'harmonie de la croissance physique et psychologique des enfants qui est une conséquence inévitable du divorce.

[84] POROT, M., Op cit., p.154.

8.1 Impact de l'absence du père de famille sur le vécu psychoaffectif des enfants.

Il est déjà démontré que la présence du père dans la famille représente l'autorité et la protection première de l'enfant. Cela montre que, dès la petite enfance, le père occupe une place importante dans l'épanouissement psychologique, intellectuel et même physique de l'enfant. C'est pourquoi son absence dans le ménage peut entraîner des problèmes dans l'évolution affective des enfants.

En effet, l'enfant n'a pas besoin seulement de l'affection de la mère, il a aussi besoin de l'amour du père et sa participation dans la satisfaction des besoins vitaux pour qu'il se développe harmonieusement. En outre, l'amour des parents influence positivement l'amour filial. Il lui donne un repère par rapport au désir et à l'amour qu'il doit lui-même développer pour autrui. Il ne peut obtenir de réponses valables qu'à travers l'amour des parents entre eux puisque l'amour parental ne prend sens qu'à partir de l'amour conjugal. Or, dans la situation de divorce les enfants manquent de modèle. Le père n'exerçant plus son rôle d'autorité, la force et la puissance, qu'il incarnait connaissent la déchéance avec le divorce.

On constate qu'avec le divorce, certains parents abandonnent leur rôle d'éduquer les enfants. Cet abandon blesse l'enfant qui, en guise de réponse peut adopter des comportements inadéquats comme le repli sur soi, l'isolement. C'est le cas notamment de ABE qui a fait recours au repli sur soi « Jewe nkunda kuguma jenyene kuko nivyo bimpa amahoro » c'est-à-dire « J'aime être seul parce que ça me donne la paix ». Il ne peut en être autrement quand l'enfant a perdu ce qui peut faire sa fierté de jeunes adolescents, en l'occurrence l'autorité et à l'affection du père. Les propos de ALI nous en dit plus : « Naho papa batari bwavane na maman, si nari bwabone papa atuvugisha, yataha ijoro, akazinduka agenda. » Ce qui se traduit « Bien que Papa ne s'était pas encore séparé avec maman, il ne nous parlait jamais, il rentrait tard la nuit et il partait très tôt le matin ».

De ce témoignage, nous retenons que l'enfant, même très jeune, sent les tensions entre parents et en souffre sans pouvoir s'expliquer ce qui se passe. Les parents pensent à tort que, cacher le problème évite à l'enfant d'en souffrir alors qu'il souffre plus de l'ambiance tendue qui règne dans la maison sans en savoir les causes.
BERGE nous suggère en ces propos : « Nous ne mettons pas nos enfants au courant de nos troubles, de nos soucis, de nos angoisses, de nos mésententes : comment tout cela peut donc agir sur eux ? C'est que les enfants sans être complètement conscients, ont en quelques sortes des antennes qui détectent toute tension affective, toute rupture d'équilibre, ils réagissent à ces inharmonies par l'instabilité ».[85]

[85] BERGE, A., Propos aux enfants et aux éducateurs, Paris, Ed. Montaigne, 1961, p.82.

Les enfants appréhendent les comportements de leurs parents mieux que quiconque. Ainsi, ils sont les premiers témoins des scènes des querelles interminables de leurs familles. Les comportements que les parents affichent devant leurs enfants peuvent avoir des conséquences néfastes sur leurs réactions ultérieures. L'enfant peut réagir par l'attitude de méfiance ou d'hostilité comme nous explique les propos de BER : « Kubera papa yaduturubika, sinegera abandi bana kw'ishule nama mbabaye kandi nta affection aba papa bafise ». Ce qui se traduit « A cause du traumatisme de papa, je n'approchais jamais d'autres enfants à l'école, je restais angoissé et ma conviction est que les papa n'ont pas d'affection ».

Le comportement du père a eu des incidences négatives et la mère cherche à tout prix à montrer qu'elle est capable de remplacer son mari en assurant à la fois l'affection et l'autorité.

Contrairement à la veuve, la mère divorcée risque de dévaloriser à l'excès aux yeux de ses enfants l'image paternelle. Dans ce cas, elle a une attitude négative vis-à-vis des hommes, ce qui peut dérouter dangereusement l'évolution affective des enfants surtout les adolescents qui sont à la recherche de modèle pour l'accomplissement de leur maturité.

C'est un handicap majeur pour le garçon, qui a de la peine à accepter le modèle d'homme qu'il rêve devenir. Il en est de même pour la fille de croire qu'un homme comme son père soit désirable. Elle aura une image déformée des relations hommes-femmes, du statut de la femme au foyer, préparant ainsi le terrain à une relation tendue avec les hommes à l'âge adulte.

SATIR explique : « Puisque l'enfant d'une famille uniparentale n'a pas l'occasion d'être témoin d'une relation homme et femme, il grandit sans avoir le modèle de ce que cela pourrait être ».[86]

Dans de telles conditions, le garçon peut développer divers sentiments. Le plus souvent, le sentiment qu'a le garçon est d'avoir combler les lacunes de sa mère et cela le place dans une position où il ne peut pas accéder lui-même à l'indépendance. La réaction de bien de garçons est de soit rester avec leurs mères sans vivre leur propre besoin hétérosexuel ; soit de se révolter en quittant le foyer familial.

En fait, nous pouvons dire que l'absence du père de famille qui s'ajoute à l'excès de zèle de la mère qui veut affirmer sa personnalité provoque un manque d'objet d'identification, chez l'enfant.

Il ressort de cela que la mère ne peut remplacer complètement le père surtout en matière d'autorité du fait même que l'image que les enfants ont d'elle est différente de celle du père. Dans tous les cas, la complémentarité des parents est indispensable pour l'équilibre du

[86] SATIR, V., Op.cit, p.184.

développement affectif des enfants. Le divorce entrave le développement psychoaffectif des enfants.

8.1.1 Difficultés d'identification de l'enfant.

Le moi et le surmoi s'organisent en fonction du modèle donné par les adultes de l'entourage et les parents en particulier. C'est par les adultes et surtout les parents que l'enfant se construit une image modèle à respecter et à imiter. En fait, l'enfant prend ses parents comme des modèles. Malheureusement, ces parents n'offrent toujours pas cet idéal dont l'enfant a besoin et les mauvais exemples qu'ils offrent par la rupture du foyer jouent négativement sur le psychisme de l'enfant.

Les parents qui se disputent même de temps en temps n'offrent pas cette image idéale dont l'enfant a besoin. Dans ce cas, l'enfant va douter de leur exemple, et par voie de conséquence, il lui sera difficile de trouver un modèle d'identification étant donné qu'il n'y a pas de bon modèle à imiter.

Par ailleurs, la plupart de nos sujets ont des difficultés d'identification étant donné que leurs pères ne leur offrent pas cette image idéale. Pour qu'on puisse s'identifier à quelqu'un, il faut d'abord l'aimer et l'apprécier dans tout ce qu'il fait, dans ces comportements et ses qualités. Or, tous nos sujets n'aiment pas leurs pères.

On remarque dans les propos de GES qu'elle croit difficilement en la fraternité de son père à cause de ce qu'il fait et ce qu'il dit. Elle souhaite la mort de son père à cause de la peine qu'il lui a infligée. Elle nous témoigne que les comportements de son père ne sont pas bons.

Quant à BER, il ne cache pas l'image négative quand il dit : « Papa yari ameze nabi ndavye ingene yafata abana biwe, nta rukundo yarafise ». Ce qui se traduit : « Mon père était mauvais si je regarde le mauvais traitement qu'il inflige à ses propres enfants, il n'avait pas d'affection ». Ceci montre que BER n'apprécie pas le comportement de son père. ABE, de son côté, a développé un sentiment de mépris envers son père.

ALI Veut cacher l'image négative de son père devant les autres enfants et les étrangers en recourant aux mensonges. Il apprécie beaucoup le père de la famille voisine au détriment de son propre père. En effet, comme nous dit Maurice DEBESSE : « Le jeune enfant s'identifie à un membre de la famille, le père par exemple dont l'image paraît avoir un prestige particulier et durable ».[87]

Tous nos sujets ont développé un sentiment de mépris envers leurs parents surtout envers leurs pères parce qu'ils n'ont pas rempli leurs rôles dans l'identification de leurs enfants. Aussi, l'image que les parents ont reflétée envers leurs enfants n'a pas ce prestige

[87] DEBESSE, M., Les étapes de l'éducation, Paris, PUF, 1960, p.71.

particulier dont parle Maurice DEBESSE. On remarque une difficulté d'identification pour nos sujets parce que ceux qui devraient être objet d'identification n'en sont pas dignes. Par conséquent les enfants éprouvent des problèmes d'adaptation par manque de cadre de référence.

Ainsi, la faillite des valeurs auxquelles l'enfant fait face laisse des traces importantes sur sa personnalité. Les parents devraient alors jouer leur rôle d'éduquer leurs enfants, d'être de bons exemples parce que c'est par éducation et ce bon exemple que les enfants pourront se développer harmonieusement. Dans les lignes qui suivent nous allons montrer l'impact de l'insuffisance de l'autorité parentale sur le comportement des enfants en période d'adolescence.

8.1.2 Insuffisance de l'autorité parentale et son impact sur le comportement des enfants en période d'adolescence.

Comme déjà mentionné, l'autorité parentale a un rôle important dans le développement de l'enfant. Elle est ressentie par l'enfant comme une épreuve d'assurance, de sécurité et d'harmonie, une sécurité à la fois physique et psychologique.

Nous nous appuyons sur SILLAMY quand il dit que:« L'autorité est aussi nécessaire que l'affection. Au moment de l'adolescence, elle devient plus importante sans sécurité l'éducation se fait mal, la personnalité reste faible, le sujet vit dans l'insécurité et l'anxiété ».[88]

Nous pouvons dire que sans autorité, l'enfant développe un laisser-aller au départ mais finit par perdre l'estime de soi et d'autrui, et l'anxiété s'empare de lui. Cela s'explique aussi dans les propos de la maman de GES quand elle dit que l'autorité du père dans la famille revêt une importante capitale : « kuva twahukanye n'umugabo wanje, GES asigaye ataha bwije kandi atambwiye iyo yagiye. Ndagerageza ariko ntaco arahindura. » Ce qui se traduit : « Depuis que nous nous sommes séparés avec mon mari, GES rentre tard la nuit sans me dire où elle est allée. J'essaie de la conseiller mais elle ne change pas ». La mère continue en disant que le regard du père dans la famille n'est pas la même chose que celui de la mère. La situation de divorce a coïncidé avec l'âge d'adolescence de GES ce qui a provoqué chez elle un esprit de révolte contre sa mère et toute la société.

En effet, l'adolescence est par essence une période caractérisée par des relations tendues entre parents et enfants.

Les enfants de cette période ont besoin de liberté, ils commencent à se croire grand et ils veulent adopter d'autres orientations de leur choix, peu importe les conséquences qui peuvent suivre leurs décisions. Selon LEDUC : « L'adolescent a ses membres personnels, souvent ses colères, son comportement parfois belliqueux tourne à la révolte. Ces situations peuvent

[88] SILLAMY, N., op.cit, Paris, Librairie Larousse, 1978,p.40.

marquer sa vie à jamais, particulièrement si le jeune fait des fugues et erre dans les milieux où règne la criminalité ».[89]

Signalons que l'adolescence est l'âge où l'enfant est trop sensible à toute chose qui le touche. On remarque que l'adolescence peut adopter des comportements inadéquats à cause de l'absence de l'autorité paternelle qui s'ajoute à ses problèmes personnels.

Les adolescents trouvent des difficultés à accepter les restrictions de leur maman quand elle est seule à assurer l'éducation. En plus, les parents ne peuvent pas accepter toutes les volontés des adolescents et c'est de là que naissent les conflits entre parents et adolescents.

Ainsi, l'autorité est assurée par la mère, mais elle semble être minimisée par sa fille (GE). Le plus souvent, la mère divorcée peut être entraînée par un excès de tendresse, se perd dans une indulgence complaisante et ne contrôle plus les travers de ses enfants. C'est le cas aussi de la maman de GES qui évite de blesser ses enfants comme son mari le faisait. Elle dit : « Ndahanura umukobwa wanje ariko afise igikomere kinini ca se, kuko yaraduturubika cane. Nanje sinogira uko se yagira. Umu mama yama afise impuhwe y'abana biwe ». Ce qui se traduit : « Je conseille ma fille mais elle a des blessures causées par son père, parce qu'ils nous a trop traumatisés. Et moi, je ne ferais pas la même chose. Une maman a toujours de la pitié envers ses enfants d'autant plus qu'elle est même déséquilibrée ».

Quant à la maman de ABE, elle nous a dit que son fils est devenu difficile à l'âge de 14ans. Il a beaucoup changé de comportement. Il a aussi des compagnons indisciplinés, a commencé à fumer du tabac alors qu'il était gentil avant et docile : « Hari aho nibaza ko yigenza uko ashaka kubera se atamubona, nanje birambabaza cane, vyongera kungorane mfise yo kurondera ibibabeshaho. » Ce qui se traduit : « Je pense qu'il se comporte comme il veut parce qu'il ne voit pas son père. Cela me frustre davantage alors que j'ai des problèmes pour assurer leur survie ».

La méconduite du fils due à l'absence de l'autorité du père renforce la frustration de la mère divorcée qui est préoccupée par beaucoup d'autres problèmes de survie du ménage. Donc, l'absence de l'autorité du père de famille a des répercussions sur le comportement de l'enfant et partant sur sa vie affective.

Il faut que l'amour des parents fasse bon ménage avec l'autorité car ils se complètent et se conditionnent. Dans le cas où le foyer est dissocié, l'axe de l'enfant s'effrite et cède place à de nouveaux comportements dits asociaux.

[89] LEDUC, C., Le parent entraîneur, Montréal, Editions Logiques, 1974.

8.1.3 Les perturbations relationnelles

Le divorce est un acte pénible pour la vie de la famille et celle des enfants en particulier. Pendant la période de divorce, même les enfants non perturbés ont sans doute du mal à s'adapter à la situation. Mais il faut savoir que la vulnérabilité de l'enfant au divorce provient de divers facteurs dont l'âge au moment du divorce, le sexe par rapport à celui du parent qui s'en va, le degré de nervosité atteint, ainsi que les antécédents de la séparation.

En effet, les perturbations comportementales peuvent être la conséquence directe de la situation vécue par l'enfant dans sa famille. Lors de notre entretien et observation avec nos cas d'enfants adolescents, nous avons constaté des manifestations de perturbations relationnelles. Par exemple, les cas : JOS, ALI, et ABE affichent une indifférence face aux personnes étrangères. Ces enfants changent d'humeur à tout moment, tantôt ils sont à l'aise et animent les conversations, tantôt ils sont tristes et ne veulent pas engager un dialogue avec un individu étranger.

D'après les informations recueillies, auprès de la mère de JOS, celle-ci a un comportement de retrait social : « Iyo yumvise umuntu aje kuturaba aca yinyegeza, ntashaka kuja aho abandi bari ». Ce qui se traduit : « Quand elle entend quelqu'un qui vient nous rendre visite, elle se cache, elle ne veut pas être avec les autres. » Ces propos, montrent que le comportement de JOS découle d'un sentiment d'insécurité caractérisé par un manque de relation de nature affective et du manque de l'autorité du père. Un enfant qui ne se sent pas en sécurité ne se développe pas normalement sur le plan social.

Quant à BER, il a eu du mal à s'adapter à la situation de séparation des parents. Il a été déstabilisé même à l'école, il a changé d'école, il a fait recours à l'isolement et au repli sur soi pour calmer sa colère : « Jewe nshima kuguma jenyene kuko mbona ko baguma bantwenga. » Ce qui se traduit : « Moi, je préfère rester seul car je vois que les autres se moquent de moi ». Ceci montre que lui aussi vit dans l'insécurité. Il a développé un sentiment de rejet ce qui lui a poussé d'attribuer son échec scolaire à cette situation de changement d'école ainsi qu'au manque de sécurité de la famille.

Le divorce peut alors se solder par des troubles de l'affectivité qui ont des retentissements sur l'adaptation scolaire et sur l'insertion sociale.

DEBESSE nous affirme que : « Les difficultés d'adaptation à la vie et aux études scolaires sont liées à de mauvaises conditions familiales : ménages dissociés, fautes éducatives dues à un excès ou à un défaut de sollicitude des parents ».[90] Cela prouve que les mauvaises conditions familiales peuvent être à l'origine de toutes les perturbations de

[90] DEBESSE, M., Les études de l'éducation, Paris, PUF, 1960, p.97.

l'enfant. Pour cette raison un enfant a besoin d'un climat affectueux caractérisé par une présence chaleureuse et enveloppante du père et de la mère pour renforcer sa personnalité. Or avec le divorce, l'univers familial a déjà basculé car les parents sont loin de projeter l'image d'un couple heureux à laquelle l'enfant pourra s'identifier.

De ce précède, nous dégageons que le divorce a des conséquences sur le développement de la personnalité de l'individu quel que soit l'âge. En tout cas, le divorce ne porte pas de remèdes aux problèmes familiaux puis qu'il risque de développer des troubles à court et à long terme chez l'enfant. Ainsi, l'absence du père de famille est moins grave pendant les premières années de l'enfant, il n'est pas de même par la suite à l'adolescence puisque le père détient l'autorité qui est le pivot de l'équilibre familial.

Comme l'adolescence est le moment de relations tendues avec l'autorité en particulier les parents, une défaillance dans leur rôle au cours de cette période peut basculer la vie de l'enfant. Les parents doivent alors comprendre qu'à ce stade de développement, le dialogue avec leurs enfants est indispensable. Nous constatons enfin que l'absence de l'autorité du père entraîne des perturbations chez l'enfant car il se sent abandonné et rejeté et son développement affectif en subit les fâcheuses conséquences. L'absence d'un parent pourtant en vie maintient les enfants dans une situation d'insécurité affective.

8.2 La situation de divorce et ses conséquences sur le développement cognitif des enfants.

La famille est normalement un milieu qui protège et sécurise l'enfant. Par contre, la dissolution de la famille est le facteur le plus handicapant pour le développement normal de l'enfant. Quand le milieu familial ne peut pas procurer la sécurité nécessaire à l'équilibre de l'enfant, il devient un élément de trouble qui perturbe le développement cognitif de l'enfant.

Pour preuve BER a connu une chute sensible de notes et a redoublé de classe suite à la situation conflictuelle de sa famille. Il avoue qu'à la maison, il vivait dans l'insécurité et il a changé d'établissement à cause du manque de moyens pour soutenir sa scolarité. Cet d'insécurité matérielle et morale peut retarder le développement intellectuel d'un enfant ou d'un adolescent.

JOS et ABE connaissent aussi des perturbations cognitives. JOS, elle, nous a révélé qu'elle a raté 2années d'études à cause des conflits familiaux. Cela montre qu'il y a une relation de cause à effet entre la dissociation familiale et la réussite scolaire.

En conclusion, si les conditions de vie familiale sont telle que l'enfant ne peut y trouver ni sécurité, ni repos, ni source d'énergie nécessaire à sa croissance, le foyer gène son développement. Au lieu de le favoriser, il peut agir comme un handicap car la vie de l'enfant dans le milieu scolaire tend d'abord à s'organiser selon le type de la vie que l'enfant mène en famille.

CHAP IX : RELATIONS PSYCHO-AFFECTIVES ET PSYCHOSOCIALES DES ENFANTS ET DE LA MERE APRES LE DIVORCE.

9.1 Relation psychoaffective des enfants et leurs parents après le divorce

Le divorce ne dissout pas les relations entre les époux mais il est à l'origine de perturbations profondes pour le développement psychoaffectif des enfants en bas âge. L'absence du père engendre une carence psychoaffective et sociale chez l'enfant.
Dans la vie d'une famille normale, la relation mère-enfant dépend de la relation mère-père. Après le divorce, les relations père-enfant et père-mère, dépendent en grande partie du comportement des parents ainsi que la personnalité de chacun des parents.

Cependant, le divorce ne vient pas brusquement, il est précédé le plus souvent par une période de mésentente, laquelle peut marquer les enfants à telle enseigne qu'ils ne veulent même pas rendre visite au parent absent. Donc les comportements qu'affichent les parents avant le divorce auront une influence négative ou positive sur les relations avec leurs enfants.

9.1.1 Relations père-enfant.

La relation père-enfant après le divorce peut être bonne ou mauvaise. Elle subit une influence de celle de leurs parents. Au cours de notre entretien ABE nous a affirmé qu'il ne peut pas visiter son père à cause de la peine qu'il lui a infligée quand il vivait avec lui : « Papa ntiyankunda, narabanye nawe amezi abiri amaze kuvana na mama, yarandya umutima imisi yose, nca ndavayo nsubira kwa maman kuko na muka papa ntiyashaka kumbona. » Ce qui se traduit : « Mon père ne m'aimait pas, je suis restée avec mon père pendant 2 mois après le divorce, il me traumatisait tous les jours, j'ai alors quitté le domicile de mon père pour retourner chez ma mère .En plus même ma marâtre ne voulait pas me voir ».

Ceci montre que ABE ne peut plus entretenir de relations avec son père à cause du mauvais traitement qui lui a infligé avant la séparation. Nous avons demandé le point de vue de sa mère sur les relations que les enfants entretiennent avec leur père. Voici ce qu'elle nous a témoigné : « Yama ankubita imbere y'abana bakiri bato. Baca bakurana umutima ugumye, ntibakunda se kuko ntaco yari abamariye, yaranyima ivyo ndabagaburira, atashe kwari ukunturubika abana baca baramutinya. Nahukanye nca ndasaba kubatwara kandi nawe nyene ntiyabashaka kuko yashaka kuzana uwundi mugore ». Ce qui se traduit : « Il me battait chaque fois en présence des enfants alors qu'ils étaient encore jeunes et ils ont grandi avec un cœur dur, ils n'aimaient pas leur père car quand il rentrait à la maison, il les traumatisait et les enfants avaient peur de lui. Quand j'ai divorcé, j'ai demandé la garde des enfants, et lui-même ne voulait pas les prendre en charge parce qu'il voulait amener une autre femme ».

Il est important de souligner que les enfants puissent juger les actes de leurs parents et reconnaître le parent fautif. Dans ce cas, ils peuvent soutenir le parent menacé. Voici les propos de JOS : « Papa ntadukunda kuko na mama yatuvyaye ntamukunda, ntiyashatse ko dukura nk'abandi bana bafise abavyeyi babiri. Rero tuzogumana na mama ni kazima adukunda. » ubu ndafise umubabaro wa batoyi banje bagumanye na papa. » Ce qui se traduit : « Papa ne nous aime pas parce qu'il n'aime pas maman qui nous a mis au monde. Il n'a pas voulu que nous grandissions comme les autres enfants qui ont deux parents. Pour cela, nous resterons avec maman puisqu'elle nous aime. Du reste, j'ai beaucoup de chagrin envers mes petits frères qui sont restés avec papa ».

A voir les propos de cet enfant, nous remarquons qu'il manque d'affection envers leur père. Ces enfants auraient aimé vivre avec les deux parents, pour pouvoir grandir sous la chaleur et l'ambiance familiale, mais ils déplorent qu'ils manquent d'amour et d'affection de leur père.

Soulignons qu'un milieu malsain a des conséquences fâcheuses sur le devenir des enfants. Comme le souligne POROT : « L'action douce et constante d'une famille saine, unie et bien constituée règle les instincts naturels de l'enfant mais à l'opposé, le déséquilibre de la famille se répercute sur les enfants et en fait des êtres instables, victimes de la discordance, incapable de former un accord profond entre leurs tendances innées et l'idéal moral ».[91]

En effet, après le divorce il y a des parents qui ignorent leur devoir envers leurs enfants et d'autres qui sont conscients de leur paternité et continuent à aider les enfants dans le développement. Sur ce plan, la mère de GES nous témoigne ceci : « umugabo wanje yarakunda abana, ingorane zo kuborerwa no kunkubita zari ingorane zacu, sinashaka ko abana babijamwo, bigatuma nigirwayo nkuko nanje narezwe n'abavyeyi babiri, nico gituma ndeka abana bakabonana na se kandi arabakunda, ico bamusavye arabaha. » c'est-à-dire « Mon mari aimait ses enfants, les problèmes d'alcoolisme et de me battre ne concernaient que nous deux. Je ne voulais pas que les enfants soient impliqués. Ce qui me poussait à me mettre à l'écart. Etant donné que j'ai été élevée par deux parents c'est pourquoi je laisse les enfants rendre visite à leur père car il les aime, et leur donne ce qu'ils lui demandent. »

Ceci montre bien que malgré le divorce, il y a des parents qui remplissent leurs devoirs d'amour et de protection des enfants.

Pour le cas précédent, la relation père-enfant est restée normale et le père s'attache beaucoup à eux surtout à leur éducation.

Il faut noter cependant que les disputes à caractère répétitif entre les parents, leurs

[91] POROT, M., op.cit, p.14.

indifférences réciproques, leurs rancœurs, frustrent dans ses aspirations d'amour et de sécurité. Dans des situations de divorce, on retrouve chez l'enfant la rancune à cause du manque d'affection et de compréhension, la lassitude amère devant les conflits parentaux. Cela a un impact négatif sur le développement de l'enfant, comme le souligne LEMOAL : « Les parents font de leur divorce un acte de guerre au sein du conflit inachevé. Ils entraînent les enfants dans leurs conflits et l'enfant devient soit enjeu, soit « une arme de guerre » soit un espion. Les parents se font des critiques devant leurs enfants qui ne tolèrent pas de telles situations ».[92]

En fait, les parents qui ont donné la vie à leurs enfants ont une obligation de les élever et de les éduquer ensemble dans la mesure du possible. C'est autour de leurs parents et grâce à leur personnalité que doivent s'établir les relations intra-familiales, lesquelles préparent les enfants à leur vie future.

Bref, nous constatons que la relation père-enfant après le divorce, dépend du comportement du père d'abord avant et après le divorce ; ensuite de la manière dont la mère a pu surmonter l'angoisse de séparation.

9.1.2 Relation père-mère

La relation entre le père et la mère après le divorce est variable. La cause du divorce et la manière dont le divorce s'est déroulé sont d'une grande importance. En effet, si la femme a été maltraitée par son époux et qu'elle a eu beaucoup de la peine à supporter le divorce, il lui sera difficile, voire impossible, de nouer des relations avec son ex-mari.

Le divorce pour elle, vient comme une étape de la vie à laquelle il faut s'adapter comme l'explique B. JARRIER : « Le divorce fait partie de notre vie, il y a ceux pour qui le divorce est la fin d'un rêve, ceux pour qui au contraire il est la fin d'un cauchemar ; pour la plupart, il doit désormais n'être considéré que comme une étape de la vie et donc le départ positif pour un nouvel horizon ».[93]

On peut dire qu'il n'est pas de divorce réussi pour l'enfant s'il ne l'est pas pour les parents. Dans l'entretien que nous avons fait avec les femmes divorcées, nous avons remarqué qu'il y avait des femmes divorcées qui parviennent

à surmonter leur angoisse et leurs rancunes pour essayer de mettre leurs enfants à l'aise et pour faciliter les relations pères-enfants ».

[92] LEMOAL, P., op.cit, p.100.
[93] JARRIER, B., Guide du nouveau divorce, Paris, Evreux, 1976, p.7.

Voici ce que la mère de BER nous a avoué : « Jewe nabanje kwigigwayo, mu nyuma mbona ko noba ngiriye nabi abana kandi atari bo batumye nahukana, nca ndorosha ibintu, ndagendayo n'abana, mu nyuma bakaza barijanayo » ce qui se traduit : « J'ai commencé à me mettre à l'écart, après j'ai vu que je faisais du mal à mes enfants alors qu'ils ne sont pas à la base de notre divorce. J'ai simplifié les choses et je suis allée lui rendre visite avec les enfants. Par après, ces derniers ont continué à y aller seuls ».

Pour l'intérêt des enfants, la mère de BER a gardé les relations avec son mari après le divorce. Ainsi il est à rappeler que l'absence du père peut avoir des conséquences sur le développement psycho-affectif de l'enfant. Son absence peut modifier sa dynamique affective au point de créer des problèmes névrotiques car c'est donc le père qui ouvre les horizons à ses enfants et leur permet de connaître le monde extérieur comme nous le précise WINNICOT : « (....) Si le père est présent et désire connaître son enfant, l'enfant a de la chance et, dans le meilleur de cas, le père enrichit grandement dans le monde l'enfant ».[94]

Il est à signaler cependant qu'il y a des femmes divorcées qui ne peuvent pas surmonter les problèmes qu'elles ont eu pour entretenir des relations avec leurs ex-maris. Il y en a qui ne veulent même plus les voir. A ce moment, la rancune et la haine ont été tellement profondes qu'elle ne peut pas laisser les enfants aller voir leur père.

Cela s'explique dans les propos de la mère de JOS : « Numva ntashobora kuvugana nawe, umugabo yubahutse akamfungisha n'abana uwutagize impuhwe z'abana twobandanya tugiriranira imigenderanire gute ? Ntavyo nimirije kugira, eka n'abana ntibamukeneye ». Ce qui se traduit : « Je me sens vraiment incapable de converser avec lui, un mari qui a osé me mettre en prison avec les enfants. Celui qui n'a pas eu pitié de ses enfants comment puis-je continuer à entretenir des relations avec lui ? Je ne le ferais jamais, mêmes les enfants ne veulent plus le voir. »
La mère de JOS a été tellement maltraitée par son époux qu'elle ne peut pas et ne pourra jamais entretenir des relations avec lui.

En conclusion, nous pouvons dire que la relation père-enfant après le divorce n'est pas toujours facile. Cela dépend de la personnalité de la mère et de l'intérêt qu'elle vise pour ses enfants surtout du côté affectif. Il y a des mères qui font abstraction au contact entre les enfants et leur père par ignorance ou par peur de perdre emprise

9.1.3 Relation mère-enfant

D'une manière générale, le parent qui a la garde des enfants, n'a pas un rôle facile.

[94] WINNICOT , D., op.cit, p.137.

Comme l'explique DODSON dans ses propos : « être parent est comme une grande joie de l'existence et aussi comme une tâche complexe qu'il faut savoir assumer ».[95]

En effet, une femme qui divorce et qui demande la garde des enfants reproche le plus souvent à son mari une certaine incapacité d'élever ses enfants. D'abord, la femme peut penser au remariage de son mari et elle craint que ces enfants ne soient pris en charge par une marâtre, dont on donne généralement une image négative dans notre société.
Ensuite, le temps que la mère passe avec ses enfants ne peut pas être le même qu'avec le père. Ceci s'explique par le rôle de la mère et de ses préoccupations premières dans la tradition burundaise. En plus, si les enfants sont encore jeunes, le père ne saura pas comment les prendre en charge. C'est cette inquiétude qui a poussé la mère de ABE à demander la prise en charge de ses enfants. Cette femme a divorcé alors que les enfants étaient très jeunes et elle reproche à son mari son irresponsabilité dans le devoir d'entretenir son foyer.

Ainsi, les liens affectifs que l'enfant noue avec sa mère devraient lui permettre de chasser les sentiments d'angoisse, de se sentir en sécurité psychique et de retrouver l'équilible perturbé avec la séparation des parents.
ROCIN et P. VAYER soulignent que : « La relation mère-enfant est communication au sens premier du terme « être avec », « de particulier », elle permet de se sentir en sécurité mais aussi de se sentir reconnu et accepté, mais il faut également, surtout dans la relation à l'autre que les échanges se développent dans les deux sens ».[96]

En plus de l'affection de la mère, l'amour du père et sa participation dans la satisfaction des besoins fondamentaux de l'enfant s'avèrent indispensables pour que l'enfant puisse connaître un plein épanouissement. Il faudrait que, dans la mesure du possible, la mère soit proche de son enfant, malgré que l'absence du père engendre elle aussi une carence psycho-affective chez l'enfant.

Cependant, dans les propos de la mère de ABE, elle nous montre pourquoi elle n'a pas laissé ses enfants chez leur père : « Umugabo wanje ntaco yakunda, n'abana biwe ntiyabitaho. Tutaravana ni jewe nimenya iyo umwana arwaye, ntaco yabirabako. Nca mbona neza ko ntomusigira abana kuko ntaco yari kubamarira. » Ce qui se traduit : « Mon mari n'aime rien, même pas ses enfants. Avant notre divorce, quand un enfant tombait malade c'est moi seule qui devrais l'assister, il ne m'aidait pas.
J'ai vu réellement que je ne laisserai pas les enfants chez leur père puisqu'il ne les prenait pas en charge. »

De ces propos, la mère de ABE accuse son ex-mari d'irresponsabilité et de manque

[95] DODSON, F., Aimer sans tout permettre, Paris, Ed. Robert, Laffont, 1978, p.88.
[96] ROCIN, C. et VAYER, P., Psychologie et développement de l'enfant, Paris, E.S.F., 1988, p.85

d'affection pour ses enfants. La mère nous a avoué que la relation avec ses enfants est bonne. Dans l'entretien que nous avons effectué avec les mères divorcées, elles nous ont affirmé que la relation entre elles et leurs enfants est généralement bonne, sauf quelque fois où les enfants sous-estiment l'autorité de la mère à cause de l'absence du soutien du père dans l'éducation des enfants.

Quand nous avons cherché à savoir le point de vue des enfants à propos de la relation entretenue avec leurs mères. Ils nous ont dit que la relation est bonne. Voici ce que BER nous a affirmé : « Mama aradukunda kandi aratwitaho gusumba naho twari kumwe na papa. Natwe turamukunda, turagerageza kutamubabaza. » C'est-à-dire : « Notre mère nous aime tant, ensuite elle s'occupe de nous plus que quand nous étions avec papa. Et nous, nous l'aimons, nous essayons de ne pas la faire souffrir ».

D'une façon générale, la relation mère-enfant se manifeste dès la naissance voire dans le sein maternel. Le développement de l'enfant et son épanouissement sur le plan affectif peuvent être perturbés si la mère ne noue pas avec l'enfant des relations solides. Elle doit en plus combler l'absence par une attention aussi bienveillante que sévère pour que l'enfant ait un caractère équilibré.

Or, pour notre cas où le père est absent à cause du divorce, la tache d'éduquer les enfants incombe à la mère. Par ailleurs, les femmes divorcées avec lesquelles nous avons effectué notre entretien, nous ont affirmé qu'elles font tout pour ne pas les frustrer bien que les problèmes ne puissent pas manquer. Il y a risque pour certaines mères de tenir les relations avec les enfants à force de trop critiquer le comportement de son ex-mari. La plupart se garde d'en parler sauf quand les enfants insistent.

9.2 Relation d'une femme divorcée avec sa famille

Signalons que dans notre société traditionnelle, une femme maltraitée qui croit retrouver son refuge dans sa famille, le plus souvent ses parents la renvoient au toit conjugal. Pour dire qu'une femme maltraitée doit se résigner en disant : « Niko zubakwa » ce qui n'arrive pas souvent aujourd'hui.

En effet, la manière dont une femme divorcée est accueillie dans sa propre famille dépend de la confiance qu'on avait envers elle et de sa sincérité. Ainsi, même si la femme peut être bien accueillie dans sa famille, elle n'est pas très à l'aise parce qu'elle se sent diminuée et dépendante de sa famille car on l'appelle « igisubira muhira » pour dire qu'elle est incapable de construire son foyer.

A ce propos, la mère de GES nous a dit : « Umuryango wanje wanyakiriye neza kuko

bari bazi neza ingorane zanje. Mugabo numva ntafise icubahiro nkico nahorana. » c'est-à-dire : « Ma famille m'a bien accueillie car elle était au courant de mes problèmes. Mais je me sens diminuée parce que je ne bénéficie plus du même respect qu'auparavant. »

La plupart des familles ne supportent pas la femme divorcée car elle devient une charge et même une ratée incapable de tenir son foyer comme les autres. Dans les propos de la mère de ALI, elle nous montre combien sa famille ne veut pas la voir parce qu'elle a divorcé. Après le divorce, elle est retournée chez ses parents avec ses 3enfants. Après quelques temps son frère a commencé à la maltraiter au point qu'elle a dû quitter sa propre famille alors qu'elle était incapable de louer une maison seule et nourrir les enfants.

Voici ce qu'il nous a révélé : « Kuva ngize ingorane, nta muntu w'i wacu akimbona, bose barampevye bavuga ngo yarananiwe kwubaka urugo rwiwe ». C'est-à-dire : « Depuis que j'ai eu ces problèmes, personne de ma famille ne veut me voir. Tout le monde m'a abandonné en disant que je n'ai pas pu construire mon foyer ». Cette difficulté est liée à l'incapacité de la femme d'obtenir un revenu qui l'aide à être autosuffisant.

Les femmes divorcées qui ont des moyens de louer une maison n'ont pas les mêmes problèmes que celles qui retournent chez leurs parents. A part le cas de la mère de ALI, les autres femmes divorcées que nous avons rencontrées ont une bonne relation avec leur propre famille. Elles bénéficient du soutien de leurs parents, leurs frères,...Par exemple la mère de JOS nous a dit : « Umuryango wanje uranyumva cane, ntabavyeyi nkifise mugabo musazanje aramfash kurera abana. Arazi ingorane nagize gushika aho nahukana » Ce qui se traduit : « Ma famille me comprend bien, je n'ai pas encore de parents mais mon frère me soutient dans l'éducation des enfants. Il connaît bien les problèmes que j'ai eu jusqu'à ce que je divorce ».

En fait, nous remarquons que la plupart des familles comprennent bien leurs filles maltraitées qui divorcent mais d'autres familles ne supportent pas leurs filles. Selon l'éducation traditionnelle, la fille est éduquée pour se marier et elle doit assumer malgré le mauvais traitement ; le divorce est un échec imputable à la femme qui n'a pas pu tenir.
Mais l'éducation moderne ne force pas le lien conjugal quand un des époux est intraitable. La société devient de plus en plus compréhensive envers la femme ou le mari qui demande le divorce suite à un conflit permanent ou insoluble. La tolérance est inspirée par la prise en compte des droits et libertés de l'individu qui ne peut pas accepter une vie de violence ou d'humiliation. La protection des enfants contre un couple en perpétuel conflit peut également motiver cette tolérance.

Enfin dans l'entendement de burundais, si la vie conjugale devient insupportable et que le divorce constitue la seule issue, cela engendre le déshonneur de la famille en générale et celui de la mère en particulier.

9.3 La relation d'une femme divorcée avec sa belle-famille

Les relations d'une femme divorcée avec sa belle-famille sont variables. Tout dépend du comportement de la femme et de sa belle-famille avant et après le divorce, mais surtout de la personnalité de chacun. Cela est très remarquable lorsque la femme habite chez sa belle-famille car c'est là où les contacts sont très fréquents. Comme déjà souligné le divorce ne vient pas brusquement, plusieurs situations de conflits et de mal entendu précèdent le plus souvent le divorce et quelque fois des séparations temporaires. Dans ce cas, la belle-famille est témoin de ce qui se passe et la sincérité des conjoints sur la situation qui les oppose faut intervenir les deux familles.

Dans l'entretien que nous avons effectué avec les femmes divorcées, nous avons constaté qu'il y a des belles-familles qui comprennent la situation sans avoir un penchant pour leurs fils et leurs filles. Dans ces conditions, la belle-famille soutien la femme dans l'éducation des enfants. C'est le cas de la mère de ABE : « Umuryango w'umugabo waranshigikiye kuko bari bazi ingorane zacu kuva mu ntango, muramwanje n'abashikiwe baramfasha kurera abana. » C'est –à-dire : « Ma belle-famille m'a soutenue parce qu'elle était au courant de notre mésentente dès le début, mon beau-frères et mes belles-sœurs m'aident dans l'éducation des enfants. »

En effet, une femme divorcée éprouve des difficultés au niveau de sa belle-famille puisqu'elle n'est pas toujours comprise par les membres de ces 2 familles (la famille d'origine et la belle-famille). C'est le cas de la mère de JOS et de la mère de ALI..

Voici ce que la mère de JOS nous témoigne : « Umuryango w'umugabo wanje ntibashaka kumbona. bari bashigikiye umuhungu wabo. N'igihe yamfungisha ntawavuze. » C'est-à-dire : « Ma belle - famille ne veut plus me voir, elle soutient leur fils. Même quand il m'a emprisonné, elle n'a rien dit ». Quant à la mère de ALI : « Ntibitangaje kubona batamfasha. Abataza tukibana n'umuhungu wabo, boza ubu twavanye ? Nakare ntibankunda ! » Ce qui veut dire : « Ce n'est pas étonnant de voir ma belle-famille qui ne m'aide pas. Ceux qui ne venaient pas quand nous étions ensemble avec leur fils, peuvent-ils venir quand nous nous sommes séparés ? Par ailleurs, ils ne m'aimaient pas. »

A partir de ces deux cas, nous pouvons dire qu'il y a des belles-familles qui ne s'intéressent plus à la femme quand elle a divorcé avec leur fils même quand elle a des enfants à sa charge. Elle se débrouille seul dans l'éducation de ces enfants.

Pour conclure, nous mentionnons que depuis longtemps, les familles souhaitaient que le mariage de leurs enfants puisse être une union durable. Il en est de même aujourd'hui,

l'idéal est que cette union soit indissoluble. Ceci fait l'honneur de deux familles. Au cas contraire, un conflit de couple peut entacher les relations entre les belles familles ou celles d'un conjoint avec sa propre famille. En cas de divorce, il n'est pas fréquent que les relations avec la belle famille soient maintenues. Souvent, sauf en cas de défaillance reconnue et indiscutable, le divorce entraîne la désunion de la famille élargie.
A part ce principe, les relations antérieures entre chaque époux et sa belle famille joue un rôle déterminant dans la qualité des relations après le divorce.

9.4. Relation d'une femme divorcée avec son entourage.

Nos enquêtés nous ont laissé entendre les inquiétudes en rapport avec les problèmes psychologiques qui engendrent à leur tour les problèmes relationnels avec l'entourage. En effet, les problèmes psychologiques dont nous parlons ici sont perçus à travers le déséquilibre affectif, la peur des autres personnes qui obligent la femme divorcée à vivre retranchée.
On entend par le déséquilibre affectif, des sentiments qu'ont les femmes divorcées, d'être seules et abandonnées, d'être marginales et très malheureuses. Dans ce cas, elles ne peuvent pas nouer de bonnes relations avec l'entourage.

A ce sujet, la mère de BER nous dit : « Nta mwanya mfise wokwitaho ababanyi, sinkeneye no kumenya ivyabo » ce qui signifie : « Je n'ai pas de temps pour entretenir de relations avec mes voisins. Je n'ai même pas besoin de m'occuper de leurs affaires. »

De ces propos, nous remarquons que le divorce exerce un grand poids sur la personnalité d'une femme. A cause de leurs sentiments d'être abandonnés, les femmes divorcées peuvent elles-mêmes se discriminer avant que les autres les discriminent.
Après le divorce, la situation économique change et la vie devient de plus en plus difficile pour la mère et ses enfants. Dans ce cas, certaines femmes divorcées préfèrent rester chez elles pour ne pas entretenir des relations avec l'entourage qui n'a pas les mêmes problèmes que lui.

Tel est le cas de la mère de ALI : « Jewe nkunda kuguma ngaha i wanje kugira nirinde ingorane. Nakare, ntinya kuba intango y'agatwengo mu babanyi » Ce qui signifie que : « j'aime rester chez moi pour éviter les problèmes. Je crains d'être source de moquerie parmi les voisins ». Pourtant les relations avec l'entourage sont indispensables surtout pour les enfants qui ont besoin de grandir en modérant leur comportement sur celui des autres jeunes ou adultes. Il est vrai que le foyer familial est le premier milieu éducatif, l'entourage est aussi nécessaire pour le compléter.

L'enfant a donc besoin de compagnons, des pairs pour s'ouvrir au milieu extérieur.

A ce propos, ERNY, P. nous explique : « (....) à mesure que l'enfant grandit, les

interventions du milieu se font explicites. On défend, on stimule, on insiste, on conseille, on explique, on propose ouvertement de modèles, on sanctionne. C'est le moment de dressages, des apprentissages voulus comme tels. On sensibilise le petit homme à un idéal de conduite, à ce qui est bien et à ce qui est mal ».[97]Ainsi donc, selon le type et le degré des relations, les voisins influent sur l'enfant. Les voisins aident l'enfant à s'intégrer dans le milieu social et donc dans la société.

Cependant, comme la capacité de surmonter, l'angoisse de séparation varie d'un individu à l'autre : les femmes divorcées n'entretiennent pas toutes les mauvaises relations avec l'entourage. Cela dépend aussi du comportement de la femme en question et de l'entourage qui est le témoin des problèmes qui règnent dans les ménages concernés par le divorce.

Dans les propos de la mère de GES : « Imigenderanire yanje n'ababanyi yagumye ari myiza kuko bari bazi ingorane zanje. Baratahura igihe naheba nkahukanba. N'ubutubanye neza." Ce qui signifie : « *Mes relations avec l'entourage sont restées bonnes parce qu'ils étaient au courant de mes problèmes. Ils ont même compris ma décision de divorcer. Même maintenant nous cohabitons bien puisqu'ils viennent me voir* ».

En bref, l'absence du mari dans le foyer à cause du divorce entraîne un mépris de la part de l'entourage. Les relations familiales et amicales prennent leur fondement dans la présence du père et dans l'existence d'une famille unie et stable.

Dans ce chapitre consacré aux relations psychoaffectives et psychosociales après le divorce, nous avons constaté que ces relations sont variables. Tout dépend de la manière dont s'est déroulée le divorce. La relation père-mère est influencée par la cause du divorce et le comportement ainsi que la personnalité des deux époux, tandis que la relation père-enfant est conditionnée par l'attitude et l'affection du père avant et après le divorce. Cette relation père-enfant est aussi influencée par la personnalité de la mère qui a un rôle important à faciliter cette relation.

Quant à la relation d'une femme divorcée avec sa famille et sa belle-famille dépend généralement de la personnalité de chacun des concernés et de la relation qui existait avant le divorce. Dans le chapitre qui suit, nous allons montrer les difficultés qu'une femme divorcée rencontre dans l'éducation de ses enfants.

[97] ERNY, P., L'enfant et son milieu en Afrique noir, Paris, Payot, 1972, p.17.

CHAP X : LES PROBLEMES RENCONTRES PAR UNE MERE DIVORCEE DANS L'EDUCATION DE SES ENFANTS.

Les femmes divorcées qui ont des enfants à leur charge se heurtent à beaucoup de problèmes qui entravent leur vécu quotidien et celui des enfants. Le plus souvent, certaines des femmes divorcées n'ont pas de moyens suffisants pour satisfaire les besoins de leurs enfants. Au départ, leur mari était à leur côté pour les soutenir et contribuer matériellement et moralement. Après le divorce, la vie familiale est désormais à leur charge et elles deviennent responsables du ménage.

En effet, l'absence du mari supprime une partie du revenu, si pas la totalité alors que les besoins restent les mêmes qu'avant le divorce. Parfois, il est difficile d'assurer la subsistance de la famille. Dans tous les cas, si le divorce survient, la vie familiale est perturbée, surtout du côté matériel et éducatif. L'éducation n'est pas bien assurée à cause de l'absence de l'autorité paternelle et de moyens financiers.

10.1 Problèmes d'ordre économique

Parmi les rôles du père de famille, il est compris celui de satisfaire les besoins quotidiens de son foyer. Dans la majorité des familles Burundaises, c'est lui qui paie le loyer de la maison, qui couvre les besoins élémentaires, qui paie les soins de santé, les vêtements, les frais de scolarisation des enfants, etc.

Mais avec le divorce, la femme doit supporter seule, toutes les charges de la famille. Il arrive que même si la femme a un emploi salarié elle n'arrive pas à couvrir toutes les dépenses de la famille. Dans le cas où une femme divorcée n'a pas de travail, elle est soumise à la mendicité,à la prostitution et à une misère quasi-généralisée.

C'est ce qui est arrivé à la mère de ALI : « *Hari igihe nabura amafaranga yo kugura ivyo kurya, tugasonza.* » Ce qui signifie : « *Il arrivait un moment où je manquais d'argent pour l'achat de la nourriture et nous mourions de faim* ».

En définitive, la mère dépourvue de moyens de subsistance, son enfant ne peut pas le garder près d'elle pour l'éducation la faim au ventre. C'est le plus souvent ce genre d'enfants qui forment des bandes et qui commettent des délits pour survivre.

A ce propos TRAORE nous suggère : « *Les enfants ont tendance à réagir devant cette situation et à ce niveau de vie dérisoire en se livrant à la délinquance, en allant grossir les oisifs aux abords des salles de cinéma, des boutiques ou des marchés (...) des principales villes* ».[98]En fait dans la vie normale du couple parental, toutes les taches sont complémentaires.

Cependant, il faut signaler que le problème matériel ne se pose pas de la même façon chez la femme divorcée. Voici ce que la mère de GES nous avoue : « Abana banje ntangorane bafise kuko ndakora akazi nkaronka ico bakenye naho vyose ntobironka. » Ce qui se traduit : « les enfants n'ont pas de problèmes puisque j'ai un travail rémunéré et je trouve ce dont ils ont besoin malgré qu'on ne peut pas tout satisfaire ».

Quant à la mère de ABE, elle nous dit que la pension alimentaire que son exces-mari lui donne ne suffit pas. Il arrive un moment où manque de quoi nourrir ses enfants quand cet argent est fini. Elle devait alors s'arranger à ce que les besoins soient satisfaits.

Ainsi, l'éducation de l'enfant n'exige pas seulement la satisfaction du côté matériel, elle exige aussi un certain degré de moralité de la part de deux parents.

Comme le souligne DAHAL dans ses propos : « *L'enfant pour l'épanouissement harmonieux de sa personnalité a besoin d'amour et de sa compréhension. Il doit autant que possible grandir sous la sauvegarde et sous la responsabilité de ses parents, et, en tout état de cause dans une atmosphère d'affection et de sécurité morale et matérielle* ».[99]

Nous constatons que si le problème matériel se fait sentir avec acuité et que l'équilibre moral est perturbé l'avenir de l'enfant sera entravé.

10.2 Problèmes d'ordre éducatif

Comme la famille des divorcés est incomplète parce qu'elle se compose d'un seul parent, ce dernier rencontre des problèmes dans l'éducation des enfants. En effet, les aspects essentiels dans l'éducation des enfants sont : aider l'enfant à bâtir son image et l'écouter lorsqu'il a des problèmes. Comme cette image se façonne chez l'enfant sous l'influence des réactions de son entourage et de ses parents en particulier, la présence du père est d'une importance capitale pour faire de l'enfant un adulte complet.

[98] TRAORE, L., L'association des veuves et d'orphelins de Haute Volta, in Mercure des femmes, Oct, Nov. , Déc., 1980, p.30.

[99] DAHAL, J. , Se séparer sans se déchirer, Paris, Robert-LAFFONT, 2000, p.221-222.

Ainsi, une mère qui vit seule avec ses enfants souffre de ne pas pouvoir donner une éducation équilibrée à ses enfants malgré ses efforts.
Ceux-ci sous la direction d'un seul parent ne sont pas bien encadrés et leur comportement finit par trahir ce manque.

A ce propos, PLAQUEVENT souligne : « *L'enfant privé du père est par le fait même privé de la mère de quelque façon ou à quelques degrés. Il est impossible en effet à une femme seule d'élever son enfant et gagner sa vie. Ces deux côtés sont faits pour être tenus par deux personnes parce qu'ils sont incompatibles* ».[100]Ici, la complémentarité des parents est nécessaire pour satisfaire les besoins de l'enfant sur le plan matériel, sur le plan moral et sur le plan affectif. Or, une mère qui vit seule avec ses enfants rencontre des problèmes dans la satisfaction des besoins élémentaires : paiement de loyer, paiement de frais pour les soins de santé et de scolarité, etc., l'éducation est aussi incomplète à cause de l'absence de l'autorité du père.

Bien des fois, le problème d'autorité est souvent ressenti par une mère divorcée ayant des enfants à sa charge, dans la mesure où elle ne peut pas remplacer convenablement le père dans son action éducative. En plus, l'image que les enfants ont d'elle en matière de l'autorité est très différente de celle qu'ils se font du père. En effet, les adolescents sont difficiles à éduquer et la situation se complique s'il s'agit d'une femme dépourvue forcément du soutien du père suite au divorce.

Voici ce que la mère de GES nous a dit : « *Abana bamaze gukura bagashika muri « adolescence », baragora kurera, usanga, bakengera nyina wabo, ariko urageraageza.* » Ce qui se traduit : « *Quand les enfants ont atteint l'adolescence, ils sont difficiles à éduquer, on trouve qu'ils désobéissent à leur mère, mais il faut toujours essayer* ».

J. PLAQUEVENT renforce ce soucis en ces termes : « *Toute femme, vraiment femme, est un abîme d'inquiétude, un océan de souci, une source intarissable d'angoisse, que le seul amour réussi peut oblitérer en permanence. Une femme seule sans appui, sans guide, sans sécurité matérielle assurée, une femme qui ne dispose pas de son temps, qui est le plus souvent absente, tiraillées entre ses exigences diverses et des soucis de toutes sortes qu'elle est seule à la porter, ne peut donner de ce qu'elle n'a pas et qui est plus nécessaire à l'enfant que l'air qu'il aspire : la paix* ».[101]

L'enfant peut devenir méfiant, dissipé et asocial parce qu'il n'a pas eu assez d'autorité du père.

[100] PLAQUEVENT, J., Le premier droit de l'enfant, Paris, éd, Fallois, 1996, p.86.
[101] PLAQUEVENT, J. , op.cit., p .184.

Ainsi, une mère est confrontée à toute sorte de problème, connaît des problèmes psychologiques et n'a jamais de paix dans son cœur.

La mère vivant seule avec ses enfants a beaucoup d'exigences pour pouvoir assurer la survie du ménage et souvent elle ne prend pas du temps suffisant pour écouter l'enfant lorsqu'il éprouve des difficultés. Pourtant, l'essentiel dans l'éducation des enfants est que les parents puissent rester maîtres de la situation. Ils doivent rester les guides de leurs enfants afin qu'ils puissent petit-à-petit apprendre à gérer leurs responsabilités ; ce qui renforcera leur confiance en eux-mêmes.

La séparation d'avec l'un des parents est source de malaise dans la vie de l'enfant comme cela ressort des propos de D. WINNICOTT : « *Il est évident que la douleur causée par la séparation d'avec ceux qu'on aime peut être une expérience dévastatrice pour nous tous. La chose la plus terrible est que le traumatisme peut être tellement grand que l'enfant peut perdre tout espoir et toutes les sensations peuvent s'arrêter ; une voie directe vers la mort ou la dépression* ».[102]

Dans tous les cas, la complémentarité dans l'éducation des enfants est de rigueur car sa carence se remarque dans tout le développement affectif de l'enfant. Dans une famille où le rôle du père n'est pas bien assuré à cause du divorce, on assiste à la désobéissance des enfants, sous-estiment l'autorité de leur mère
Ces enfants peuvent réagir à cette situation en consommant des stupéfiants, en s'adonnant à la prostitution, à la délinquance et ce, particulièrement dans le milieu urbain.

Lorsque les enfants sont encore jeunes, la mère peut guider leur éducation mais cela exige beaucoup de prudence et une personnalité rassurante de la part de la mère. C'est-à-dire que la mère se comporte avec dignité et fait tout ce qui est possible pour surmonter l'angoisse causée par le divorce. Néanmoins les lacunes ne peuvent pas manquer car l'enfant a besoin de vivre et de se développer au sein d'un couple qui, dans l'amour raisonnable, le respect mutuel et la continuité lui assure les conditions de sécurité. C'est cet équilibre familial rompu par la désunion qui handicape l'éducation des enfants.

Nous venons de voir au cours de ce chapitre les problèmes économiques et les problèmes éducatifs que rencontrent les femmes divorcées ayant des enfants à leur charge. Nous pouvons donc dire que les problèmes d'ordre économique se posent avec beaucoup d'acuité plus chez les femmes vivant avec leurs enfants que chez les hommes.

[102] WINNICOTT, D., Face à face avec les enfants, Daphné Batty, B.A.AF, 1996,p .83.

Même si la femme divorcée travaille, le revenu est souvent insuffisant et ne parvient pas à couvrir toutes les charges de la famille, qui, auparavant étaient partagées entre couple. Néanmoins nous avons remarqué que les problèmes économiques ne se posent pas de la même façon pour toutes les femmes divorcées.

Parmi celles-ci il y a celles qui ont un revenu élevé et qui n'ont aucun problème de survie. Pourtant l'éducation des enfants exige aussi un certain degré de moralité et d'affection des deux parents.

Enfin, toutes les difficultés que rencontre une femme divorcée ayant en charge l'éducation des enfants peuvent entraîner des perturbations sur le développement psychoaffectif des enfants. Il faut remarquer que les enfants sont sensibles à tous les âges au divorce de leurs parents, quoi q'ils expriment leurs réactions différemment. Réussir une éducation équilibrée chez les enfants de familles désunies dépendra de la capacité d'encadrement de la mère et de la cohésion qu'elle continue à entretenir au sein de la famille.

CONCLUSION GENERALE

Au terme de notre travail, il nous paraît nécessaire de rappeler les principaux points sur lesquels repose notre travail de recherche. Notre travail avait pour but d'étudier le vécu psychoaffectif des enfants élevés par une mère divorcée. Cette étude est articulée sur deux parties.

La première partie de notre travail concerne le support théorique et les considérations méthodologiques de la recherche. Ainsi, nous avons en premier lieu introduit le sujet dont avons motivé et justifié le choix. Nous avons procédé à la définition des concepts que nous avons estimés nécessaires pour faciliter la compréhension de notre étude. Nous avons ensuite parlé de l'importance de la famille dans le développement psychoaffectif de l'enfant et nous avons montré le rôle du père, de la mère, de la fratrie, de la famille élargie, ainsi que de l'entourage familial dans ledit développement.

Nous avons également dans cette même partie, parlé de quelques généralités sur le divorce et les conséquences de la dislocation familiale sur le vécu de l'enfant. Cette première partie débouche sur la formulation de notre problématique et de nos objectifs de recherche. Ce fut alors le moment de justifier la méthodologie qui allait être suivie dans l'analyse et interprétation des résultats.
Concernant la démarche méthodologique, nous avons parlé du terrain, de la population d'enquête et du mode de choix des cas étudiés. Nous avons ensuite montré nos instruments de recherche que sont : l'entretien semi-directif et l'observation directe. Enfin, nous avons indiqué le déroulement de l'enquête, les difficultés rencontrées et le mode de traitement des données et l'interprétation des résultats, ...

Dans le but d'atteindre notre objectif général qui est d'étudier le vécu psychoaffectif des enfants élevés par leur mère divorcée, nous l'avons subdivisé en 2 objectifs spécifiques qui sont :

- Comprendre comment l'absence du père dans la famille entraîne des conflits psychoaffectifs des enfants élevés par une mère divorcée.
- Déceler les problèmes de développement de la personnalité des enfants élevés par leur mère divorcée.

Dans la deuxième partie qui constitue le pilier de notre recherche, nous avons présenté les monographies, ensuite nous avons analysé les données et interprété les résultats de l'enquête. Ainsi, nous avons entrepris une étude qualitative axée sur une étude monographique de 5 enfants adolescents et de leurs mères divorcées.

Le dépouillement, l'analyse et l'interprétation nous ont conduit aux résultats suivants : le premier thème, nous avons pu découvrir les principales causes de divorce évoquées par nos enquêtées. En analysant nos cas, nous avons remarqué que ces causes sont l'alcoolisme, la violence physique et verbale, l'absence de communication au sein du ménage et l'infidélité. Ces causes ont des effets sur le développement psychologique et social de l'enfant parce qu'elles désorientent la socialisation et l'identification de l'enfant.

Le second thème a montré les conséquences du divorce sur le vécu psychoaffectif des enfants élevés par une mère divorcée. Nous avons pu remarquer qu'il y a une insuffisance de l'autorité parentale ; ce qui a par ailleurs des conséquences sur le comportement des enfants. L'absence ou l'insuffisance de l'autorité parentales entraîne une insuffisance d'encadrement moral et social. A ce sujet, le rôle du père en tant qu'éducateur nous paraît essentiel pour aider l'enfant à accepter les contraintes de la vie sociale et à acquérir sa propre identité. Le divorce fait qu'il y ait perte de la complémentarité et de la responsabilité éducative commune des parents, ce qui a un impact négatif sur les conduites des enfants, puisque tous nos enquêtés présentent des difficultés psychologiques et sociales. Pour que le développement psychoaffectif et social de l'enfant se fasse normalement, il faut un père et une mère formant un couple stable.

Quant au troisième thème concernant les relations psychoaffectives et psychosociales après le divorce, nous avons pu constater que la relation père-enfant dépend du comportement du père avant et après le divorce ainsi que la personnalité de la mère qui peut faciliter cette relation père-enfant. La relation père-mère dépend en grande partie de la cause du divorce. Ainsi, la relation de la mère divorcée avec sa famille et sa belle-famille est variable. Selon nos enquêtées, une femme divorcée est mal vue par sa famille et sa belle-famille. D'une manière générale, on assiste à une stigmatisation d'un divorcé et plus particulièrement d'une divorcée.

Pour ce qui est du dernier thème de cette dernière partie, nous avons tenté de cerner les problèmes que rencontre une femme divorcée dans l'éducation de ses enfants. Nous avons constaté que les femmes divorcées rencontrent des problèmes d'ordre économique ; d'abord parce que le revenu familial est réduit tandis que les biens familiaux sont dispersés entre les deux parents divorcés. Ainsi la femme doit se débattre pour assurer la survie de ses enfants. Des fois, ces femmes divorcées bénéficient du soutien matériel de la part de leur famille et de leur belle-famille. Les femmes divorcées rencontrent des problèmes dans l'éducation de leurs

enfants puisque l'autorité de la mère est souvent mise en cause par les enfants. Ils dévalorisent l'autorité de leur mère ce qui a des conséquences négatives sur leur comportement.

Au bout du compte, notre objectif qui visait à étudier le vécu psycho-affectif des enfants élevés par une mère divorcée a été atteint. Cependant, nous n'avons pas de prétention d'avoir épuisé le sujet, nous demandons à tout chercheur intéressé par ce domaine de compléter la présente étude. Nous nous permettons de formuler ici quelques suggestions :

Aux couples

Les couples doivent mettre en avant l'intérêt des enfants en évitant le pire comme le divorce. En cas de divorce, le père devrait continuer à entretenir les enfants en donnant le nécessaire pour couvrir au moins les besoins fondamentaux de l'enfant. Ici les parents doivent éviter les disputes devant les enfants, pour que les enfants ne soient pas impliqués dans leurs conflits en prenant parti pour l'un des parents.

Aux familles

Les deux familles de père et de la mère divorcée, devraient conjuguer leurs efforts pour prendre en charge et aider les enfants victimes de divorce comme leurs propres enfants. Elles devraient éviter de stigmatiser les parents divorcés pour ne pas perturber davantage les relations entre les deux parents ; ce qui a un impact négatif sur le vécu psychoaffectif des enfants.

A l'entourage

L'entourage doit comprendre que le divorce est un phénomène normal qui peut arriver à des couples et ne pas le prendre comme un drame ou un échec pour eux. L'entourage doit le soutenir dans l'éducation des enfants.

BIBLIOGRAPHIE

I. Les ouvrages généraux

1. AFFIREM, L'enfant maltraité : du silence à la communication, Paris, Karthala, 1991.
2. BASTIDE, Education et santé mentale, Paris, UNESCO, 1964.
 - Sociologie des maladies mentales, Paris, Flammarion, 1965.
3. BASTIN, G., L'hécatombe scolaire, Bruxelles, Charles DESSART, 1966
4. BERGE, A., Propos aux enfants et aux éducateurs, Paris, Ed. Montaigne, 1961.
5. BERNARD, P., Le développement de la personnalité, 5ème édition, Paris, Masson, 1979
6. BIGANGARA, J.B., Pour une anthropologie de la famille et du mariage au Burundi, expression et valeurs africaines burundaises, 1986
7. BLANCHERI, A., Les sociétés humaines, Paris, Larousse, 1965,p.301.
8. BORN, M., Jeune déviant ou délinquants juvénile, Pierre Mardaga, Liège, 1983.
9. CHOMBART DE LAUWE, K.J. et al., L'enfant en jeu, Paris, Centre National de Recherche Scientifique, 980.
10. DAHAL, J., Se séparer sans se déchirer, Paris, Robert LAFFONT, 2000.
11. DEBATY, P., La mesure des attitudes, Paris, P.U.F., 1967.
12. DEBESSE, M., Les étapes de l'éducation, Paris, PUF, 1960.
13. DEKKERS, A., Précis de droit civil. Introduction.Les personnes. Les biens. La transcription. La prescription, T1, Brylant, Bruxelles, 1954
14. DEPAGE, H., Traité élémentaire du droit belge, Tome I I.T.S., Brylant Bruxelles, 1962.
 -Aimer sans out permettre, Paris, Ed. Robert, Laffont, 1978.
 -Le père et son enfant, Pais, Robert Laffont, S.A., 1975.
15. DODSON, F., Le père et son enfant, Paris, Robert Laffont, S.A.
16. DORSELAER, J., Méthodologie pour réaliser un travail de fin d'étude, CIR, 1985.
17. DUFOYER, P., Le mariage, Paris, Casterman, 1960.
18. DUSPAQUIER, N.L., Le devenir de l'enfant abandonné, le tissage et le lien, pais, P.U.F., 1981.
19. ERNY, P., L'enfant et son milieu en Afrique noire, Paris, Payot, 1972.
20. FESTINGUER, L. et KATZ, D., Les méthodes de recherche dans les sciences sociales, Paris, P.U.F., 1974.
21. FLANDRIN, J-L., Famille, parenté, maison, sexualité dans l'ancienne société, Paris, Edition du Seuil, 1984.
22. FREJAVILLE, J.P. et al., Les jeunes et la drogue, Paris, P.U.F., 1977.
23. JARRIER, B., Guide du nouveau divorce, Paris, Evreux,1976.
24. JEAMMET, H., et al., Psychologie médicale, Paris, Masson, 1980.
25. LEDUC, C., Le parent entraîneur, Montréal, Editions Logiques, 1974.

26. LEMOAL, P., Parents séparés, enfants perturbés,
Parents séparés, enfants perturbés, Bruxelles, DUCULOT, 1971.
27. LEMOAL, P., Parents séparés, enfants perturbés, Bruxelles, DUCULOT, 1971.
28. LEON, A., Manuel de psychopédagogie expérimentale, Paris, 1973.
29. LESCURE, M., Les carences affectives, Paris, éd. Privat, 1978.
30. MASSIPI, Y., La réforme du divorce, T1, Paris, Ed. Mont Chrestien, 1976.
31. PLANIOL, M. et RIPERT, G., Traité politique du droit civil français, T2, Paris, 2ème édition, L.D.J., 1952.
32. MAYER, R., et QUELLET, F., Les statistiques à l'usage des intervenants sociaux, Québec, Gaëtan Morin, 1991
33. MIALARET, G. et DEBESSE, M., Traités des sciences pédagogiques, T1, Paris, P.U.F., 1976
34. DURNING, P., Education familial, acteurs, processus et enjeux, Paris, P.U.F., 1995
35. MUCCHIELLI, R., Le questionnaire dans l'enquête psychosociale, Paris, E.S.F., 1973.
-Méthodes qualitatives, Paris, P.U.F., 1971.
-Psychologie de la vie conjugale, Paris, E.S.F, 1980.
36. MWOROHA, E., Peuples et rois de l'Afrique des grands-Lacs, Le Burundi et les royaumes voisins, au 19ème siècle, Dakar-Abidjan, Les nouvelles éditions africaines, 1979.
37. NOVELLI, P.N., Un séminaire sur la recherche qualitative, Washington, R.S.S., 1986.
38. PEPIN, L., L'enfant dans le monde actuel, Paris, Bordas, 1977.
-La psychologie des adolescents, Privat, Toulouse, 1973.
39. PINTO, R. et GRAWITZ, M., Méthode des sciences sociales, Paris, DALLOZ, 1971.
40. PLAQUEVENT, J., Le premier droit de l'enfant, Paris, éd. Fallois, 1996, p.86
41. POISSON, Y., La recherche qualitative en éducation, Québec, P.UQ., 1980.
42. POROT, M., L'enfant et les relations familiales, Paris, P.U.F., 1954.
43. RIPERT, G., et BOULANGER, J., Traité de droit civil, T1, Paris, L.D.G., 1966.
44. ROCIN, C. et VAYER, P., Psychologie et développement de l'enfant, Paris, E.S.F, 1988.
45. RODIERE, J., Divorce et séparation de corps, Paris, Ed. Europa, 1969.
46. ROMAIN, L., Les enfants devant le divorce, Paris, P.U.F., 1979.
47. SATIR, V., Pour l'harmonie familiale, Paris, éd. Universitaires, 1980.
48 .SOHIER, A., Droit civil du Congo Belge, Les personnes et la famille, T2, Larcier, Bruxelles, 1956.
49. TIECHE, M., Guide pratique d'éducation familiale, éd.BDTT-Dammarie, LEYLYS, France, 1971.
-Guide pratique de l'éducation familiale, Paris, Bordas, 1980.
50. TRAORE, L., L'association des veuves et d'orphelins de Haute Volta, in Mercure des femmes, Oct.; Nov, Déc. 1980.

51. Tribunal de résidence, Rohero, Bujumbura, RCC 3766/94.
52. NESCO, La famille, premier milieu éducatif, Paris, UNESCO, 1979.
53. WALLERSTEIM et KELLY in JAMES ANTONY, E., Le stress de l'après divorce, Paris, P.U.F., 1990.
54. WILSON, O.,et al., La femme et l'alcool, Bruxelles, Mardaga, 1980.
55. WINICOTT, D.W., L'enfant et sa famille, Paris, Payot, 1978.

II. Mémoires, dictionnaires et autre documentation

1. BARAGASIRIKA, P., Etude de quelques aspects psychoaffectifs liés au complexe d'oedipe chez les enfants S.O.S du Burundi, mémoire inédit,Bujumbura, U.B. F.P.S.E, 1996.
2. BUSHAHIJA, S., Le mariage coutumier au Rwanda, Namur, 1966.
3. Encyclopédia universalis, vol VIII, Paris, Lidis, 1990.
4. FOULQUIE, P., Dictionnaires de la langue pédagogique, Paris, P.U.F., 1971.
5. KAMAGANA, C., La délinquance juvénile et le traitement des mineurs délinquants, Mémoire inédit, Bujumbura, U.B., Fac. de Droit, 1985.
6. La Grande Encyclopédie, T1, Paris, Librairie, Larousse, 1971.
7. LAFON, R., Vocabulaire de psychologie de l'enfant, Paris, P.U.F., 1969.
8. LAFON, R., Vocabulaire de psychologie et de psychiatrie de l'enfant, Paris, Univers de psychologie, V3, Paris, Lidis, 1977-1981.
9. NANIWE, A., Psychologie de l'enfant et de l'adolescent, cours inédit, 1ère Licence P.CS., F.P.S.E., U.B., AA 2205-2006.
10. NKUNZIMANA, P., Anthropologie psychanalytique, Cours inédit, Bujumbura, U.B., F.P.S.E., AA 2004-2005.
11. NTUNAGUZA, G., Le système d'évaluation des apprentissages à l'Université du Burundi, Bujumbura, U.B, 1992.
12. SILLAMY, N., Dictionnaire de psychologie, Paris, Bordas, 1981.
-Dictionnaire encyclopédique de psychologie, Paris, Bordas, 1980.
-Dictionnaire de psychologie, Paris, Librairie, Larousse, 1978

ANNEXES

ANNEXE I : Présentation et consignes en kirundi

Jewe nitwa NININAHAZWE Espérance, ndi umunyeshure wo mw'ishure Kaminuza y'Uburundi nkaba ndiko ndandika igikorwa kimpa uburenganzira bwo kuronka urupapuro rw'umutsindo.

Ni ubwambere tubonana ariko ndizeye ko tuza kuyaga neza kuvyerekeye ukubaho kw'abana barezwe na nyina yahukanye.

Ivyo uza kumbarira vyose bizoba binfitiye akamaro. Ni co gituma rero nja gukoresha aka kuma gafata amajwi kugira ntihagire ivyo nzokwibagira canke ngo mpindure mu vyo uzoba wanganiriye.

Vyongeye kandi nta n'umwe azomenya ko ari wewe wabimbariye.

Urakoze.

NININAHAZWE Espérance

ANNEXE II : Guide d'entretien en Kirundi pour les enfants

I. Kwidondora

Igitsina
Imyaka
Akazi akora
Imyaka wari ufise igihe mama wawe yahukana ?

II. Ibibazo bwite

1. Ni kuva ryari ubana na mama wawe wenyene ?
2. Ni kubera iki washimye kugumana na mama wawe?
3. wiyumva gute iyo ubana na mama wawe wenyene ?
4. Ubona gute imigenderanire ufitaniye na mama wawe ?
5. Hahindutse iki mu nyifato zawe kuva aho umuvyeyi wawe wundi agiriye ?
6. Ubona gute inyishu mama wawe aguha kuvyo umusavye ?
7. Imigenderanire yawe n'urunganwe ni iyihe ?
8. Ingorane ugira mumibereho yawe na mama ni iyihe ?
9. Imigenderanire imbere n'inyuma y'ugutandikanakw'abavyeyi ni iyihe ?
10. Ugereranije n'ingene wariwabayeho uri kumwe n'abavyeyi bose, urashobora kutubwira ico wabuze ubu ui kumwe na mama wenyene ?

ANNEXE III : Guide d'entretien en Kirundi pour les mères divorcées ayant en charge leurs enfants

I. kwidondora

Izina
Aho aba
Abana areze
Akazi akora

II. Ibibazo bwite

1. Ibituma haba ukwahukana ni ibihe ?
2. Ni ibihe bituma akwahukana ?
3. Ni kuva ryari mwahukanye ?
4. imigenderanire yanyu n'abana, n'abavyeyi, n'umuryango w'umuryango wawe ni iyihe kuva mwahukanye ?
5. Imigenderanire na se w'abana ni iyihe ?
6. Aragushigikira mu ndero y'abana ?
7. Ni izihe ngorane mugira mu kurera abana banyu ?
8. Ni irihe hindagurika mu nyifato y'abana inyuma y'aho wahukaniye ?
9. Ni irihe mpanuro mwoha abavyeyi kugira ngo indero y'abana babo igende neza ?

ANNEXE IV : PRESENTATION ET CONSIGNES EN FRANÇAIS

Je m'appelle NININAHAZWE Espérance, je suis étudiante à l'Université du Burundi à la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education. Je suis en train de réaliser un travail de fin d'études.

Certes, nous nous rencontrons pour la première fois, mais, j'espère que nous allons pouvoir nous entretenir sur le vécu psychoaffectif des enfants élevés par des mères divorcées.

Tout ce que tu me diras me sera d'une grande utilité pour mieux comprendre ce que je cherche. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle je vais me servir de cet appareil enregistreur pour enregistrer les informations sans rien omettre ou ajouter à ce que tu vas me dire.

Cet entretien est confidentiel, de surcroît personne ne saura que c'est toi qui m'as livré cette information.

Merci.

NININAHAZWE Espérance

ANNEXE V : Guide d'entretien en Français pour les enfants élevés par des mères divorcées

I. Identification

Nom et prénom de l'enfant

Sexe

Age

Activité

Quel avais-tu lors de la séparation de ta mère ?

II. Questions de fond

1. Depuis quand tu vis avec ta mère seulement ?
2. Pourquoi as-tu préféré rester avec ta maman ?
3. Quels sentiments éprouvent-tu lorsque tu vis avec ta mère seulement
4. Comment trouves-tu les relations avec ta mère ?
5. As-tu des contacts avec ton papa ?
6. Qu'est ce qui a changé dans ton comportement depuis que l'autre parent ne vit plus avec toi ?
7. Comment apprécies-tu les réponses données par ta mère face à tes sollicitations ?
8. Quelles sont tes relations avec tes pairs ?
9. Quelles sont les difficultés que tu rencontres dans ta vie quotidienne avec ta maman ?
10. Comparativement à votre vie antérieure, étant avec tes parents, peux-tu nous dire ce que tu estimes avoir perdu aujourd'hui étant avec ta mère ?

ANNEXE VI : Guide d'entretien pour les mères divorcées ayant en charge leurs enfants

I. Identification

Nom et prénom :
Quartier :
Nombre d'enfants à charge
Profession

II. Questions de fonds

1. Quels sont les facteurs à la base du divorce ?
2. Quelles sont les causes du divorce ?
3. Depuis quand vous êtes séparés ?
4. Quelles sont vos relations avec vos enfants, avec l'entourage et avec la belle-famille après le divorce ?
5. Quelles sont les relations avec le père des enfants ?
6. Avez-vous encore l'appui du père dans l'éducation des enfants ?
7. Quelles difficultés rencontrez-vous dans l'éducation de vos enfants ?
8. quels sont les changements dans le comportement des enfants après le divorce ?
9. Quels conseils pouvez-vous prodiguer aux parents pour la bonne éducation de leurs enfants ?

ANNEXE VII : Grille d'observation.

Nos observations vont porter sur :

L'état général de l'enfant : - la tenue vestimentaire
- l'hygiène corporelle
- son portrait physique et psychologique.

Le langage : a. Sur le plan qualitatif : est- il cohérent et clair ?
b. Sur le plan quantitatif :
- spontanéité ;
- son débit, est-il riche u pauvre ?

Au point de vu émotionnel : - la peur
- la crainte
- l'humeur.